

UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI DE TIZI OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES
SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT SCIENCES FINANCIERES ET COMPTABILITE



MEMOIRE



En vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences financières et comptabilité
OPTION : Finance et assurance

Thème :

**L'analyse financière d'une société
d'assurance**

**Cas : De la direction régional de la SAA,
Tizi-Ouzou
(Rue Frères Belhadj, Tizi-Ouzou)**

Présenté par : KESRI Soraya

Dirigé par : ACHIR Mohamed

Soutenu publiquement devant le jury composé de :

OUALIKENE Selim, professeur, UMMTO..... **Président**

ABIDI Mohamed, maitre de conférences, UMMTO.... **Examineur**

ACHIR Mohamed, maitre de conférences, UMMTO... **Rapporteur**

Promotion : 2018

REMERCIEMENTS :

Avant toute je remercie le bon dieu, qui ma donnée la force et le courage d'entamer et de terminer ce mémoire.

Mes remerciements les plus sincères à mon promoteur M. ACHIR Mohamed pour ses orientations et ses conseils.

Je tiens à remercier la directrice de la société Algérienne d'assurance (SAA) de Tizi-Ouzou Mme KASRI.A qui m'a donné la chance d'effectuer mon stage pratique au sein de la société.

Et je remercie particulièrement M. MOULA Sofiane pour son aide durant la période de mon stage pratique au département finance et comptabilité.

Je tiens à remercier également les membres de jury qui ont accepté d'examiner et d'évaluer ce modeste travail.

Enfin, je tiens à remercier également toutes les personnes qui m'ont aidé et soutenu de près ou de loin à réaliser ce modeste travail.

DÉDICACE :

Je dédie ce modeste de travail à :

Mes chers parents pour tous leurs sacrifices

Mon marie, merci de m'avoir encouragé et aidé pour

Terminer ce mémoire.

Mes sœurs : Lamia, Fatima Zohra, et Basma

Mes frères : Abdou, et Khaled

A toute la famille KESRI, BERRICHI, et AZZOUN et

surtout mon grand-père et ma grand-mère

A mes amis et mes copines

Et à tous ceux et celles qui ont contribué de près ou loin pour

que ce travail soit possible, je vous remercie énormément.

Liste des abréviations :

AI : Actif Immobilisé

ACAV : Ajustement des Contrats à capital Variable

BFR : Besoin en Fonds de Roulement

BFRE : Besoin en Fond de Roulement d'Exploitation

BFRHE : Besoin en Fond de Roulement Hors Exploitation

CA : Chiffre d'Affaire

CAAR : Compagnie Algérienne d'Assurance et Réassurance

CP : Capitaux Propres

CCP : Compte Courant Postale

CPC : Compte de Produits et Charges

DF : Dettes Financières

DAG : Département d'Administration Générale

D.R.E : Division de Risques d'Entreprise

DRPP : Division de Risques Particuliers et Professionnels

DGA : Direction générale d'administration

DFC : Département de finance et comptabilité

DLMT : Dettes à Long et à Moyen Terme

DRH : Direction de Ressources Humaines

DP : Direction de Patrimoine

DF : Direction de Finance et Comptabilité

DSI : Direction de l'audit de contrôle et Système d'Information

DCR : Direction du Contentieux et de la Réglementation

EBE : Excédent Brut d'Exploitation

FR : Fonds de Roulement

FRP : Fonds de Roulement Propre

FRE : Fonds de Roulement Étranger

FRNG : Fonds de Roulement Net Global

HT : Hors Taxes

IT : Intérêts Techniques

IARD : Incendie, Accidents et Risques Divers

IBS : Impôt sur les Bénéfices des Sociétés

IFRS : International Financial Standards

KP : Capitaux Permanents

MC : Marge Commercial

PCG : Plan Comptable Générale

PNC : Plan Comptable National

PRC : Provision pour Risque Croissant

PRE : Provision pour Risque d'exigibilité et des Engagements techniques

PR : Participation aux bénéfices

RO : Résultat Opérationnel

RF : Résultat Financier

RFP : Ratio de Financements Propres

RFPI : Ratio de Financements Propres des Immobilisations

RIA : Ratio d'Immobilisations Actif

RE : Ratio d'Endettement

RRF : Ratio de Rentabilité Financière

RRE : Ratio de Rentabilité Économique

ROAI : Résultat Ordinaire Avant Impôts

RSG : Ration de Solvabilité Générale

RLG : Ration de Liquidité Générale

RLA : Ratio de Liquidité Actif

RR : Ratio de Rentabilité

RG : Ratio de Gestion

RC : Responsabilité Civile

SAA : société Algérienne d'Assurance

SA : Société d'assurance Anonyme

SAM : Société d'Assurance Mutuelle

SCF : Système Comptable Financier

S/P : Sinistralités / Primes

SPA : Société Par Action

TCR : Tableau de Compte de Résultat

TFT : tableau de Flux Trésorerie

TR : Trésorerie

TVA : Taux de Valeur Ajoutée

TTC : Toute Taxes Comprises

UC : Unité de Compte

VA : Valeur Ajoutée

Liste de figures

N° de figure	Titres	page
01	Les trois pôles de l'analyse financière.....	18
02	Les différents étapes de l'analyse financière	21-22
03	Présentation schématique du TFT	32
04	Le de fonds de roulement : soit pour le haut et le bas du bilan.....	37
05	Les différents cotisations.....	57
06	Le tableau de compte de résultat simplifié d'une société d'assurance.....	74
07	Bilan simplifié d'une société d'assurance	76
08	Organisation structurelle de la SAA.....	85
09	Organigramme de la direction générale.....	87
10	Organigramme de direction régionale de Tizi-Ouzou.....	90
11	Présentation graphique de grandes masses de bilans (Actif).....	97
12	Présentation graphique de grandes masses de bilans (Passif).....	97
13	La représentation graphique du FR	100
14	La représentation graphique du BFR.....	101
15	La représentation graphique du TR.....	102
16	Les ratios de structure financière.....	103
17	Les ratios de solvabilité.....	104
18	Les ratios de liquidité	105
19	Les ratios de rentabilité	106
20	Les ratios d'activité.....	107
21	Le ratio de sinistralité	108
22	Le ratio combiné.....	109

Liste de tableaux

N° du tableau	Titre	Page
01	Présentation du bilan comptable.....	27
02	Présentation de tableau de compte de résultat (TCR).....	30-31
03	Présentation de tableau de variation des capitaux	33
04	Les principaux ratios de structure	44
05	Les principaux ratios d'activité.....	45
06	Les principaux ratios de rentabilité.....	46
07	Actif du bilan d'une société d'assurance.....	66
08	Passif du bilan d'une société d'assurance.....	67
09	Compte de résultat technique d'assurance non-vie.....	69
10	Compte de résultat technique d'assurance vie.....	71
11	Compte de résultat non technique	72
12	Les directions régionales	88
13	Actif des bilans 2016-2017.....	91
14	Passif des bilans 2016-2017.....	92
15	Bilan financier de l'exercice 2016.....	94
16	Bilan financier de l'exercice 2017.....	95
17	Le bilan financier en grandes masses de l'exercice 2016.....	96
18	Le bilan financier en grandes masses de l'exercice 2017.....	96
19	Tableau de compte de résultat pour l'année (2016-2017).....	98
20	Le calcul de fonds de roulement par le haut du bilan	99
21	Le calcul de fonds de roulement par le bas du bilan.....	99
22	Le calcul de besoin en fonds de roulement	101
23	Le calcul de trésorerie	102
24	Le calcul des ratios de structure financière	103
25	Le calcul des ratios de solvabilité.....	104
26	Le calcul des ratios de liquidité	105
27	Le calcul des ratios de rentabilité.....	106
28	Le calcul des ratios d'activité.....	107
29	Le calcul de ratio de sinistralité.....	108
30	Le calcul de ratio combiné.....	108

Liste des annexes :

N° d'annexe	Titre	Page
01	Bilan 2016 (Actif).....	117-118
02	Bilan 2016 (Passif).....	119
03	Compte de résultat (2016).....	120-121
04	Bilan 2017 (Actif).....	122-123
05	Bilan 2017 (Passif).....	124
06	Compte de résultat (2017).....	125-126

Sommaire

Introduction générale

Chapitre I : L'aspect théorique de l'analyse financière

Section (01) : Les notions de base de l'analyse financière

Section (02): Les différentes sources d'informations de l'analyse financière

Section (03) : L'analyse financière par les indicateurs d'équilibre et la méthode des ratios

Chapitre II: Analyse financière au sein d'une société d'assurance

Section (01) : Eléments de définitions sur l'assurance et la société d'assurance

Section (02) : La particularité de la comptabilité d'assurance et des états financiers

Section (03) : Les ratios et les indicateurs clés de l'analyse financière d'une société d'assurance

Chapitre III : La SAA comme illustration de l'étude empirique

Section (01) : Présentation de l'organisme d'accueil : SAA

Section (02) : La présentation et l'élaboration des états financiers de la SAA

Section(03) : L'analyse financière de la société Algérienne d'assurance

Conclusion générale

Bibliographie

Annexe

Table de matière

Résumé



***Introduction
générale***

Introduction générale

L'entreprise est une organisation dotée de moyens humains, matériels et financiers qu'elle utilise Pour produire et offrir sur le marché des biens et des services afin d'atteindre deux finalités indispensables à savoir sa rentabilité et sa solvabilité.

Une entreprise d'assurance est une organisation, qui exerce un double rôle. Elle fournit le service d'assurance à ceux qui le demandent, elle est aussi une institution financière qui reçoit des capitaux pour le réinvestir. En contrepartie, elle reçoit des bénéfices et joue donc un rôle important dans la réalisation de la stabilité et le développement économique et social.

L'activité d'assurance a évolué au cours des dernières années, elle est devenu parmi les activités les plus puissantes, et l'un des piliers les plus importants de l'activité économique de tous les pays. Les entreprises et les différents agents économiques trouvent dans l'assurance le bouclier et le moyen efficace de protéger leurs patrimoines et leur capital contre les risques subis, et elle s'assure la continuité de ces derniers.

L'Etat a reconnu l'importance de cette activité, pour cela elle a élaboré une organisation comptable et financière proportionnelle à l'activité de l'entreprise d'assurance. En la soumettant à un ensemble de lois réglementaires et législatives visant à obtenir le contrôle de l'Etat et à protéger les assurés. L'entreprise d'assurance vise à accomplir sa performance, à travers des évaluations périodiques en utilisant l'analyse financière comme moyenne d'étude et d'évaluation de la situation financière de la société en cours de l'exercice.

Ainsi, l'analyse financière est un ensemble de techniques et d'outils visant à traduire la réalité de l'entreprise en s'appuyant sur l'exploitation de document comptables et d'informations économiques et financières relative à celle-ci ou à son secteur d'activité. Donc l'analyse financière a pour objectif de déceler les points faibles et les points forts de l'entreprise pour corriger les premiers et mieux exploiter les seconds.

Pour mieux comprendre l'analyse financière d'une société d'assurance, nous avons opté pour une étude empirique au niveau d'une compagnie d'assurance algérienne, en prenant comme le modèle-la la société d'assurance algérienne (SAA), qui a pour mission la prestation des services d'assurance.

- **La problématique :**

Dans ce contexte, notre recherche portera sur l'application des techniques de l'analyse financière de l'entreprise et les documents comptables et financiers. Les méthodes utilisées pourront nous donner une opinion objective et scientifique sur sa situation financière afin de répondre à la question suivante :

➤ **Quel est l'impact de l'analyse financière dans la performance d'une société d'assurance ?**

Pour qu'on puisse répondre à cette question principale, nous devons poser les questions secondaires suivantes :

- En quoi consiste l'analyse financière, et quelles sont les méthodes permettant cette démarche ?
- la société Algérienne d'assurance (SAA) est-elle équilibrée financièrement ?
- La société Algérienne d'assurance (SAA) est-elle rentable ?

• **Les hypothèses du travail de recherche :**

Afin de répondre aux questions précédentes, nous supposons les hypothèses suivantes :

- ✚ **Hypothèse 1 :** L'analyse financière est une étude des états financiers de l'entreprise en utilisant des méthodes mathématiques et statiques dans le but de diagnostiquer le présent et prévoir l'avenir de celle-ci.
- ✚ **Hypothèse 2:** La structure financière de la SAA est saine et permet à celle-ci d'atteindre son équilibre financier.
- ✚ **Hypothèse 3 :** les résultats obtenus par la SAA sont satisfaisant pour garantir sa rentabilité.

• **L'objectif de la recherche :**

L'objectif de notre travail vise à établir une analyse financière sur la situation financière de l'entreprise, illustré par le cas de la société algérienne d'assurance (SAA).

• **Le choix du sujet :**

Le choix du sujet traité dans ce travail a été motivé pour montrer l'intérêt le plus important de l'analyse financière dans la performance d'une entreprise, puisque elle répertorie un ensemble d'instruments, de méthode, et de concept contribueront à la formulation d'une appréciation sur la situation financière présente et future d'une entreprise, et ce en terme de solvabilité, de rentabilité, et de performance. On a choisi ce sujet dans le but de faire un diagnostic financier d'une entreprise.

• **Méthodes de recherche :**

Afin de mener cette étude et répondre aux questions évoquées précédemment, nous avons utilisé les méthodes suivantes :

○ **La méthode descriptive :**

Cette méthode est très utile dans la définition des concepts de notre sujet et dans l'analyse de cas d'étude. Tout travail scientifique demande au moins un minimum de connaissances sur le thème à traiter.

La méthode descriptive nous a permis d'exploiter les différents documents de nos prédécesseurs en vue de faciliter notre recherche.

○ **La méthode analytique :**

Cette méthode a été utilisée dans l'analyse des données des états financiers et de divers documents de la SAA. Elle nous a permis de traiter systématiquement toutes les informations et les données collectées en insistant beaucoup sur chaque cas.

● **Les limites de la recherche :**

Pour éviter un sujet de recherche vague, nous avons délimité notre recherche dans le domaine, dans le temps, et dans l'espace :

- ✓ Dans le domaine, le sujet se limite à l'analyse financière plus spécifiquement à l'analyse de la structure financière, et l'analyse par la méthode des ratios.
- ✓ Dans le temps, nous avons retenu une période allant de 2016 à 2017 ;
- ✓ Dans l'espace, notre étude porte sur l'analyse financière de la société Algérienne d'assurance.

● **Plan de travail :**

En plus l'introduction et la conclusion générale, notre travail subdivisé en trois chapitres :

- ❖ Le premier chapitre intitulé l'aspect théorique de l'analyse financière.

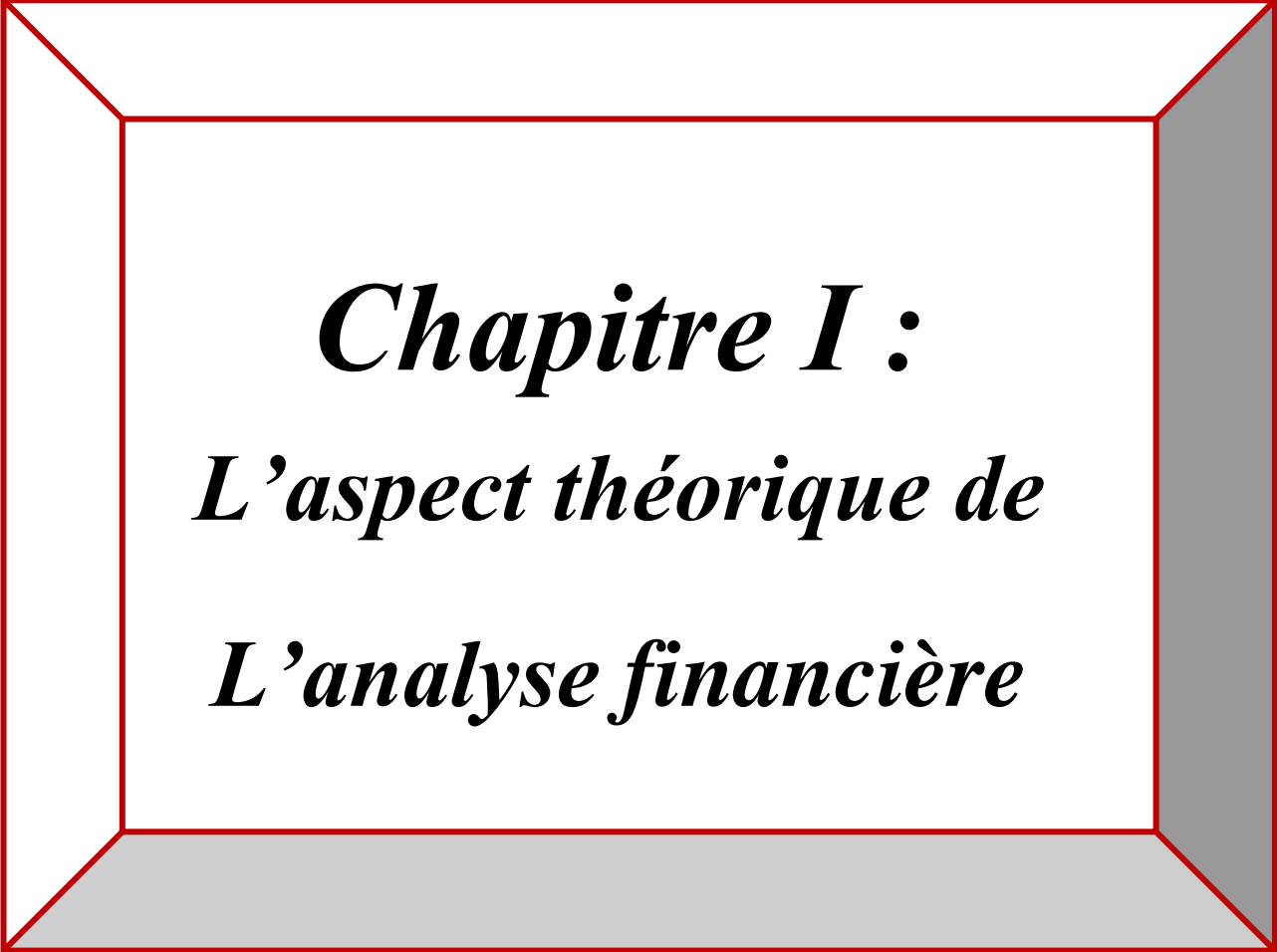
Ce premier chapitre est composé de trois sections, la première section consacrée aux notions de base de l'analyse financière, la deuxième section traite les différentes sources d'information de l'analyse financière, et la troisième section aborde les méthodes de l'analyse financière.

- ❖ Le deuxième chapitre intitulé l'analyse financière au sein d'une société d'assurance.

Ce chapitre commence par des éléments de définition sur l'assurance et la société d'assurance, la particularité de la comptabilité d'assurance et des états financiers, il se termine par les ratios et les indicateurs financiers utilisés dans l'analyse financière de la société d'assurance.

- ❖ Le troisième et le dernier chapitre est consacré au pratique de notre travail de recherche, intitulé la SAA comme illustration du développement théorique.

Ce dernier chapitre, sera consacré à l'étude empirique de l'analyse financière, il est également subdivisé en trois sections : la première section porte sur représentation de la SAA, la deuxième section correspond à la présentation et l'élaboration des états financiers de la SAA, et la dernière section consacrée à l'analyse financière de la SAA. On a essayés d'examiner la santé financière de celle-ci en se basant sur les deux méthodes vues dans la partie théorique.



Chapitre I :
L'aspect théorique de
L'analyse financière

Introduction :

L'analyse financière est une étude évaluant la situation financière d'une entreprise à un moment défini. Elle est réalisée à partir des documents comptables et d'un ensemble des données économiques et financières liées tant à la société qu'à son secteur d'activité.

Une fois effectué, elle permet de porter un jugement sur la santé financière d'une entreprise. Sa rentabilité, son équilibre financier et ses perspectives de développement.

Ce premier chapitre de notre travail fera l'objet de trois sections :

- **La première section** sera consacrée aux notions de l'analyse financière ;
- **La deuxième section** quant à elle se basera sur les différentes sources d'information d'analyse financière ;
- **La troisième section** aborde les méthodes de l'analyse financière par les indicateurs d'équilibre financier et la méthode des ratios.

Section(01) : Notion de base de l'analyse financière

L'analyse financière est une façon de transcrire la réalité économique et financière de l'entreprise en langage universel permettant le développement d'outils de suivi de l'activité. Pour maîtriser ces outils, il est important de définir certains concepts sur lesquels se basent les techniques financière.

1.1. L'évolution historique de l'analyse financière :¹

L'analyse financière apparaît au moyen âge avec la naissance de la comptabilité générale. Il se confond toute fois avec cette dernière et il est difficile de parler d'une technique de gestion spécifique qu'on peut dénommer ainsi le début de XXe siècle.

Dans les années vingt, les besoins en capitaux des entreprises s'accroissent. Les problèmes de financement dominant, d'où un certain désintérêt pour la gestion interne. A la veille de la crise de 1929, qui devrait introduire une profonde mutation des habitudes, le métier des banquiers consistait essentiellement à assurer les mouvements des comptes et à octroyer des facilités des caisses occasionnelles. Le problème était d'assurer le financement des industries naissantes (charbon, textile, construction,...) .des crédits d'exploitations était consentis moyennant des solides garanties permettent en effet au banquier de s'assurer du remboursement de l'entreprise débitrice. De telles garanties reposaient sur des biens faisant partie du patrimoine de l'entreprise, mais non directement affectés par son exploitation ou tout simplement sur le patrimoine personnel des propriétaires de l'entreprise.

Le patrimoine était constitué par des biens fonciers et immobiliers. Le risque de crédit bancaire était alors lié aux modalités juridiques de la prise de garantie. Vérifier que le bien valu du bien ainsi que les risques des moins-values liés. l'incertitude quant à la valeur réelle de l'actif net, en cas de liquidation, joint à la difficulté d'évaluer les biens donnés en garantie et à déterminer l'indépendance à l'égard de l'exploitation de l'entreprise, montreront aux banquiers que la simple optique de la recherche de la solvabilité était insuffisante pour déterminer la décision d'octroi d'un crédit.

Au milieu des années cinquante-deux tendances apparaissent. D'une part, les études évaluent dans la direction de la théorie financière et les problèmes de choix des investissements. D'autre part, l'évaluation de l'économie et la concurrence accrue se traduisent par un accroissement des besoins d'une gestion de qualité, de ce fait, par le développement d'une analyse financière interne à l'entreprise. A l'heure actuelle, cette technique a acquis droit d'être cité dans les entreprises et les cabinets d'experts comptables eux-mêmes se dans l'analyse de l'information qu'ils se contentaient, dans le passé, de collecter.

¹ TEBANI Nabya, OUADFEL Naouel. Le rôle de l'analyse financière dans la rentabilité et la performance de l'entreprise : cas de l'entreprise CEVITAL. Mémoire de Master académique, finance d'entreprise, Bejaia : université Abderrahmane Mira de Bejaia, FSEGC, 2016, page. 4. Format PDF. Disponible sur : www.univ-bejaia.dz (consulté le 29/07/18)

1.2. Définitions de l'analyse financière

L'analyse financière a été définie différemment par plusieurs auteurs, de différentes manières :

Selon Jean-Pierre LAHLIL :

« L'analyse financière peut être définie comme une démarche, qui s'appuie sur l'examen critique de l'information comptable et financière fournie par une entreprise à destination des tiers, ayant pour le but d'apprécier le plus objectivement possible sa performance financière et économique (rentabilité, pertinence des choix de gestion...), sa solvabilité (risque potentiel qu'elle présente pour les tiers, capacité à faire face à ses engagements...) et enfin son patrimoine ». ²

Selon COHEN Elie :

« L'analyse financière constitue un ensemble des concepts, des méthodes et d'instruments qui permettent de formuler une appréciation relative à la situation financière de l'entreprise, aux risques qui l'affectent, aux niveaux et la qualité de ses performances ». ³

Selon Alain MARION :

« L'analyse financière est comme une méthode de compréhension de l'entreprise à travers ses états comptables, méthodes qui a pour l'objet de porter un jugement global sur le niveau de performance de l'entreprise et sur sa situation financière (actuelle et futur) ». ⁴

1.3. Les méthodes de l'analyse financière :

Les travaux d'analyse financière sont réalisés à partir de deux méthodes : ⁵

1.3.1. L'analyse financière statique :

L'analyse financière statique se fonde sur une étude des bilans d'une entreprise donnée afin de vérifier l'adéquation et le respect des règles d'équilibre entre les ressources d'une part et les emplois d'une autre part. L'étude de l'équilibre statique fait appel au calcul de fonds de roulement, besoin en fonds de roulement la trésorerie etc. il fait aussi appel au calcul de ratios statiques.

1.3.2. L'analyse financière dynamique :

L'analyse financière dynamique se fonde sur l'étude des tableaux de flux, d'emplois ressources ou de trésorerie afin de diagnostiquer une potentielle vulnérabilité de l'entreprise. Elle sert aussi à étudier les marges et la rentabilité d'une entreprise.

²LAHLIL, Jean-Pierre. Analyse financière. 1^{ère} édition. Paris : Dalloz, 2001, Page 01.

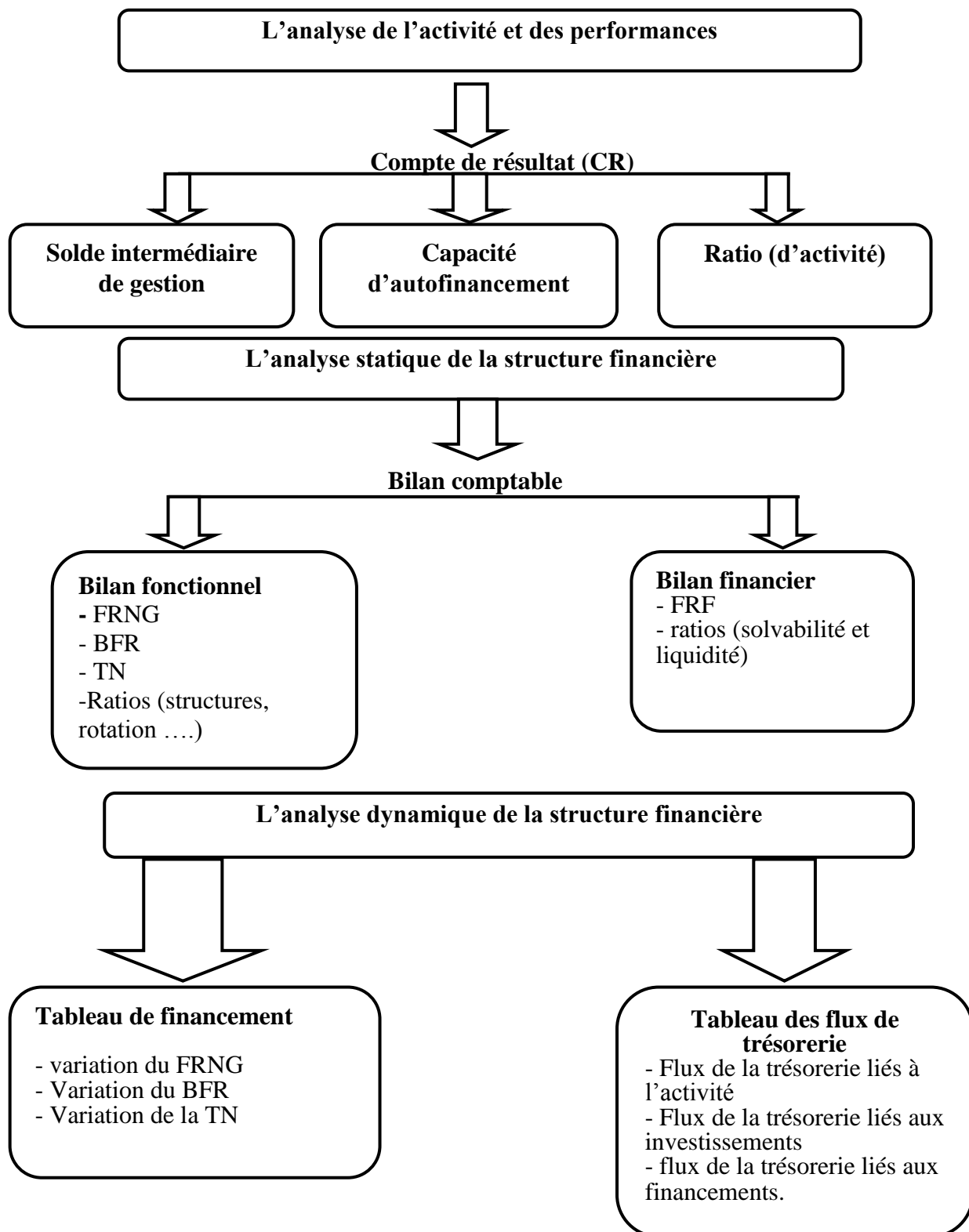
³ MARION, Alain. Analyse financière concepts et méthodes. 3^{ème} édition. Paris : DUNDO, 2004, page 03.

⁴ COHEN, Elie. Analyse financière. 6^{ème} édition. Paris : Economica, 2006. Page 08.

⁵ Ibid., Page.15-16.

L'analyse financière de l'entreprise est menée au tour de trois pôles principaux :

Figure n°01 : les trois pôles de l'analyse financière



Source : Béatrice., Francis, Grandguillot. Analyse financière. 4^{ème} édition. Paris : Gualino., 2006, page 23.

Remarque

En outre, l'analyse financière doit prendre en compte des éléments d'information extra-financiers tel que :

- Le cycle de vie de l'entreprise ;
 - Sa forme juridique ;
 - Son secteur d'activité ;
 - Son potentiel technologique et humain ;
 - L'évolution de marché ;
 - Son appartenance à un groupe....

1.4. Les étapes de l'analyse financière :

L'analyse financière passe par une série d'étapes qui sont :⁶

1.4.1. L'étape préliminaire :

Pour avoir une première représentation schématique de l'entreprise ou l'organisation étudiée, il faut répondre à certaines questions rapides concernant :

- **Le secteur d'activité** : s'agit-il d'un secteur en croissance ou en régression ? quelle est la part de marché de l'entreprise ?
- **La croissance** : quel est le taux de croissance réel du chiffre d'affaires au cours des quatre ou cinq dernières années ?
- **La rentabilité** : quel est le taux de croissance du bénéfice et du cash-flow pendant la même période ? quel est le taux de rentabilité des capitaux propres ? des capitaux engagés ?
- **Le risque** : quelle est la part de l'endettement total dans le passif du bilan, la part de l'endettement à court terme ?

Pour bien décrire le trajet qui mène de l'étape préliminaire au diagnostic, les différentes étapes généralement suivi seront analysées. Mais, compte tenu des diversités de situation auxquelles sera confronté l'analyste en pratique, d'autres chemins peuvent être empruntés.

1.4.2. L'examen des états financiers :

L'étude des états financiers peut se dérouler ainsi que nous l'avons indiqué :

➤ L'analyse de compte de résultat :

- Mise en évidence de grandeurs et soldes significatifs et de leur évolution :

⁶Josette, Peyrard., Jean, Avenel., Max, Peyrard. Analyse financière. Paris : Vuibert, 2006, p. 240.

- Chiffre d'affaires ;
- Marge commerciale ;
- Valeur ajoutée ;
- Excédent brut d'exploitation ;
- Résultat d'exploitation ;
- Résultat net ;
- Capacité d'autofinancement ;
- Frais financiers, etc.

-Examen de la structure des couts et de leur évolution.

➤ **L'analyse du bilan financier et du bilan fonctionnel :**

- évolution de la structure financière ;
- étude du fonds de roulement et des besoins en fonds de roulement ;
- étude de la trésorerie nette ;
- analyse de la rentabilité, de la liquidité et de la solvabilité.

➤ **L'étude de l'annexe :**

- Engagements financiers donnés et reçus et dettes garanties par des suretés réelles ;
- variation de l'actif immobilisé ;
- états des créances et des dettes ;
- crédit-bail ;
- analyse des investissements.

➤ **L'étude de tableaux de financement et des flux trésoreries :**

- examen de la politique d'investissement, de financement et de distribution ;
- analyse de l'adéquation du financement de l'entreprise à ses besoins ;
- évolution de la trésorerie nette.

1.4.3. La formulation de questions :

Les questions qui se posent sont de nature diverse (financière, économique, juridique, fiscale, etc.). Une attention particulière sera accordée ici aux interrogations de nature financière. L'examen de quelques cas mettra en lumière la nature des questions qui se présentent.

1.4.4. La formulation d'hypothèses :

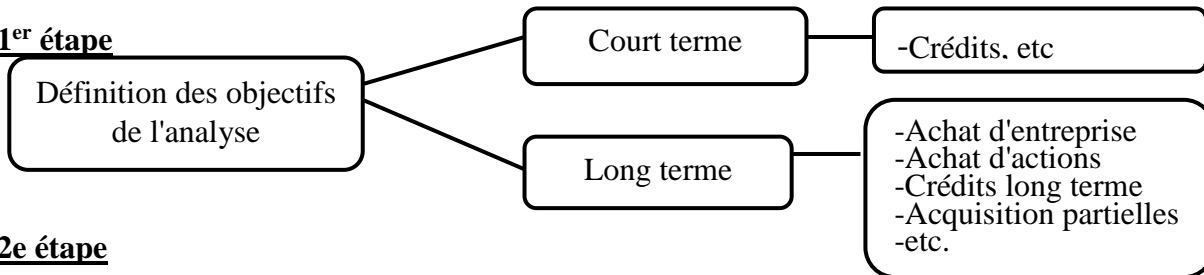
Elle doit s'appuyer sur de nombreuses informations tant économiques que financières, monétaires, technologiques, etc.

Des prévisions d'évolution de certaines grandeurs (évolution quantitative et qualitative de l'activité de l'entreprise, prévisions d'investissements, de taux de rentabilité, etc.) sont effectuées pour permettre de répondre aux questions précédemment posées. Si l'analyse l'analyste estime que l'évolution passée demeure valable pour la prévision du futur, il procédera à une extrapolation du passé. Mais l'on sait que le futur prolonge rarement linéairement le passé. C'est ce qui conduit l'analyste à faire plusieurs projections. Il obtient ainsi une fourchette de résultats.

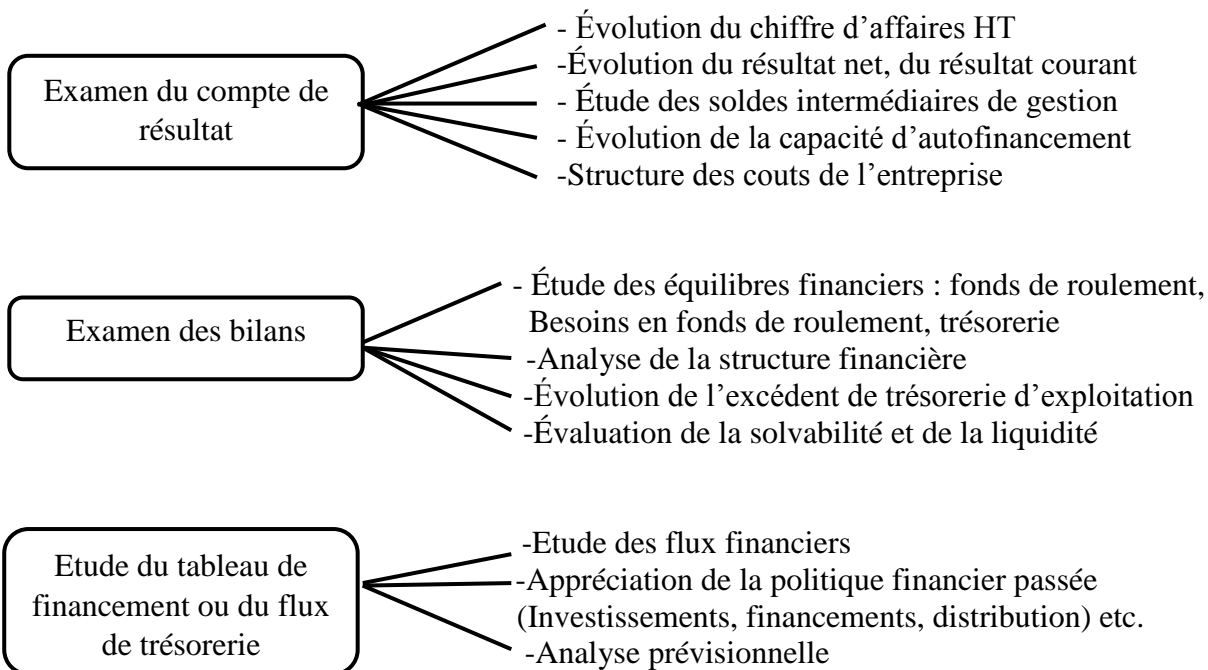
Dès que les prévisions s'étendent à plusieurs années, il est indispensable d'imaginer plusieurs futurs possibles, on alors recourir à des méthodes de simulation. Les différentes étapes de l'analyse financière permettent de réunir tous les éléments nécessaires au diagnostic financier.

Figure n°02 : les différentes étapes d'une analyse financière

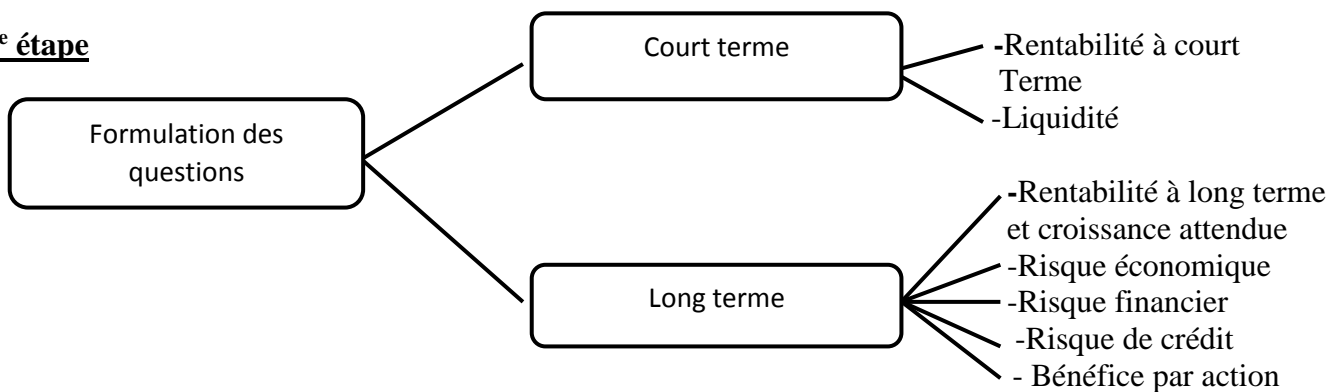
1^{er} étape



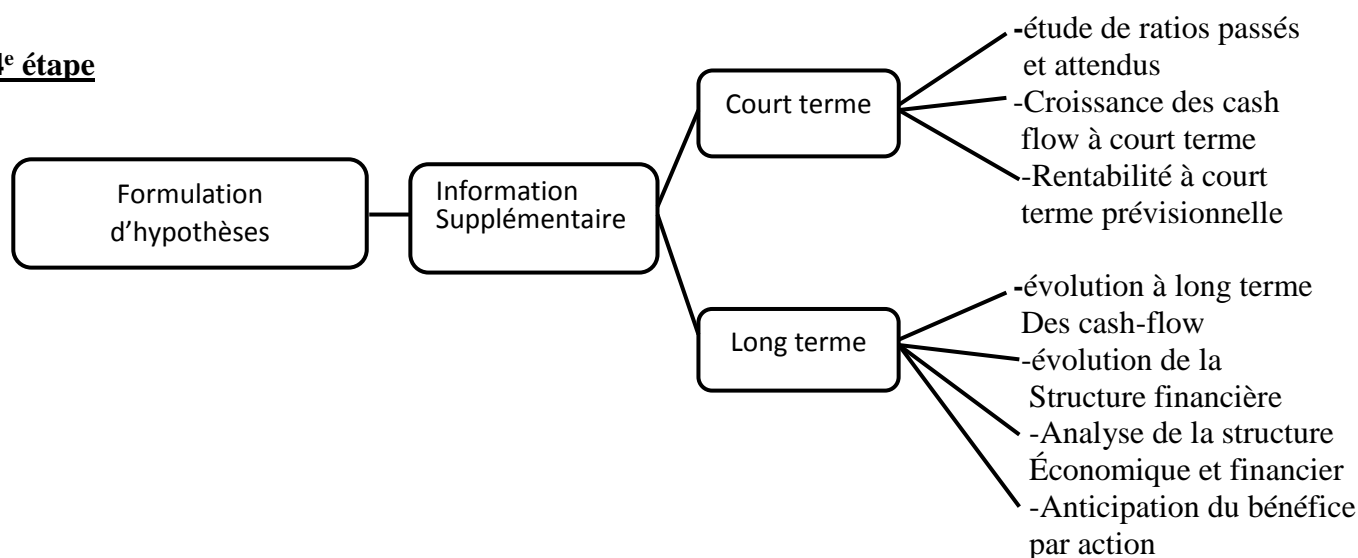
2^e étape



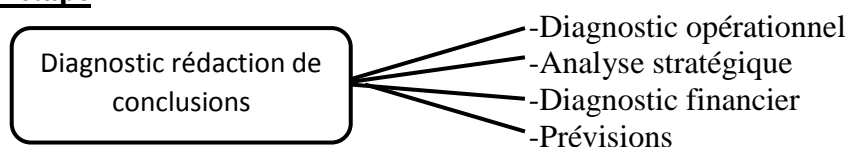
3^e étape



4^e étape



5^e étape



Source : Josette, Peyrard., Jean, Avenel., Max, Peyrard. Analyse financière. Op. cit, p. 248.

1.5. L'importance de l'analyse financière :

L'analyse financière permet de porter un jugement sur la santé de l'entreprise, notamment en matière de solvabilité et de rentabilité. L'utilisation de l'analyse financière des entreprises revêt une grande importance dans l'environnement de travail, on résume cette importance en fonction des points suivants :

- Améliorer la gestion de l'entreprise à partir d'un diagnostic précis ;
- Etudier les concurrents, clients fournisseurs, sur le plan de sa gestion et de sa solvabilité ;
- Détermination par l'opération de calcul de la situation présente et les prévisions d'une situation future ;
- Prise de décisions, elle doit être conforme à l'état actuel de l'entreprise et pour réaliser des objectifs en temps voulu ;
- Avoir une étude de contrôle dans le but de vérifier si la gestion de l'entreprise est satisfaisante ou non ;
- Elle veille à garder un équilibre financière entre les emplois et les ressources de l'entreprise ;
- La recherche des nouvelles ressources pour assurer un financement continue.

1.6. Les objectifs de l'analyse financière :

Le but de l'analyse financière est de répondre aux interrogations du chef d'entreprise, en termes de finances. Pour cela, il faut pencher sur plusieurs points des finances de l'entreprise, la solvabilité, la performance, la croissance et l'évaluation de tous les risques. Nous allons développer ces points plus précisément :⁷

⁷Georges, Langlois., Michèle, Mollet. Gestion financière. Vanves : éditions Foucher. 2006, p. 138-139

❖ **Appréciation de solvabilité :**

Solvabilité d'une entreprise se définit comme l'aptitude à assurer le règlement de ses dettes lorsque celles-ci arrivent à échéance. Le bilan permet d'estimer la solvabilité en procédant à un classement des postes de l'actif selon les critères de liquidité croissante (l'aptitude à se transformer en liquidité), et à un classement des postes du passif selon les critères d'exigibilité croissante. Il s'agit d'une approche patrimoniale de l'entreprise.

Cette approche traditionnelle de la solvabilité tend à être remplacée par une approche nouvelle, l'approche fonctionnelle du bilan et du tableau de financement. Le but de l'appréciation de solvabilité est d'éviter le risque de liquidité. Il faut payer la TVA, les salaires, la commission, etc.

❖ **La mesure de performance :**

La mesure de la performance consiste essentiellement à évaluer la rentabilité et les problèmes des résultats. Pour apprécier les performances réalisées par une entreprise, il faut comparer les moyens mis en œuvre aux résultats obtenus. Ces derniers sont mesurés par des indicateurs de résultats.

❖ **La mesure de croissance :**

L'entreprise doit mesurer la croissance de son activité sur la période d'observation retenue. Le rythme de la croissance est un indicateur intéressant à condition :

- que l'incidence de la hausse des prix soit neutralisé ;
- que l'indicateur soit comparé au taux de croissance du secteur.

❖ **Appréciation de risque :**

Le dernier objectif poursuivi par l'analyse financière est l'appréciation des risques encourus par l'entreprise. Il s'agit essentiellement du risque de défaillance à la suite d'une cessation de paiement.

Remarque :

C'est à partir de ces objectifs que le chef d'entreprise doit pouvoir faire la synthèse pour en dégager les points forts et les points faibles :

✓ Les points forts peuvent être :

- L'abondance des liquidités de l'entreprise ;
- la qualité des relations avec les banques.

✓ Les points faibles peuvent être :

- La fragilité des équilibres financiers ;
- Une insuffisance de fonds propres par rapport à l'endettement.

1.7. Les agents intéressés à l'analyse financière :

L'analyse financière d'une entreprise menée soit en interne, soit par des personnes extérieures, pour le propre compte de l'entreprise ou pour un tiers. Les utilisateurs de l'analyse financière sont multiples, leurs intérêts peuvent être conjoints ou différents, voir divergents dans certains cas.

1.7.1. Les Partenaires internes :

➤ Le Dirigeant :

Il cherche à connaître la situation financière de l'entreprise et de déceler dans son fonctionnement les points susceptible d'améliorer la gestion et le résultat.

➤ Les Actionnaires ou les investisseurs :

Ces derniers s'intéressent aux bénéfices potentiels et à la rémunération de leurs capitaux apportés. Ils s'intéressent également aux plus-values dégagés.

➤ Les Salariés :

Les salariés sont aussi intéressés à la situation financière de leur entreprise car une défaillance entraîne la perte de leurs emplois. D'autre part, la loi sur la participation leur confère le droit de participer aux bénéfices. Ils peuvent aussi devenir actionnaires de leur société.

1.7.2. Les partenaires externes :

➤ Les prêteurs :

Parmi les prêteurs les banques viennent en tête. Toutefois, il y a d'autres prêteurs tels que les autres entreprises qui consentent des emprunts ou des avances, ou qui vendent à crédit.

Les objectifs des prêteurs sont multiples et changent selon la nature du prêt (à court terme ou à long terme). Les prêteurs à court terme s'intéressent à la liquidité à court terme et à sa capacité à faire face à ces échéances à court terme.

Les prêteurs à long terme s'intéressent à la solvabilité de l'entreprise à long terme et à sa capacité à dégager des profits à long terme.

➤ Les concurrents :

Le concurrent se sert de l'analyse financière pour analyser la situation financière de l'entreprise sous tous les aspects comparés à la sienne.

D'autres partenaires restent également intéressés par la vie de l'entreprise telle que l'Etat (pour tracer sa politique économique), le client (pour choisir l'entreprise qui offre les meilleurs services en rapport la qualité, le prix et les délais de paiement) et le fournisseur (pour décider sa politique de crédit vis-à-vis de l'entreprise), etc.

Section (02) : Les différentes sources d'information de l'analyse financière

C'est l'ensemble d'instruments sur lesquels va se baser l'analyse, ces sources sont des comptes annuels qui constituent la matière première de l'analyse financière, on distingue le bilan, compte de résultat, tableau de flux trésorerie, tableau de variation des capitaux et les annexes, sont des documents comptables qui donnent à une date déterminée l'image de la situation patrimoniale de l'entreprise pour le financier, ces documents sont les plus importantes pour accomplir sa tâche.

2.1. Le bilan comptable

Le bilan représente la situation patrimoniale de l'entreprise à une date précise.

2.1.1. Définition du bilan comptable :

« Le bilan comptable est un tableau représentatif du patrimoine de l'entreprise qui montre à un moment donné l'ensemble des ressources et des emplois de l'entreprise. Le bilan comptable sera utilisé pour l'analyse de l'équilibre financier de l'entreprise ». ⁸

2.1.2. La structure de bilan comptable :

Le bilan est une image statique qui regroupe à la droite (passif) la situation des ressources de l'entreprise, et à la gauche (actif) leur utilisation c'est-à-dire la situation des emplois.

2.1.2.1. L'actif du bilan :

« L'actif d'une entreprise correspond à l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers, des créances et somme d'argent qu'elle possède ». ⁹

Il est constitué des éléments suivants :

a) actif non courant :

L'actif non courant regroupe tous les actifs détenus sur une longue échéance comprenant les actifs immobilisés corporels, incorporels et financiers et autres actifs non courants.

- ✓ **L'écart d'acquisition (ou Good Will) :** C'est tous excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt d'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération d'échange.
- ✓ **Les immobilisations incorporelles :** Sont des actifs non monétaires sans substances physiques. Détenues par l'entreprise sur une durée supérieure à une année, on retrouve fonds de commerce, les frais d'établissement, les frais de recherche et développement...etc.
- ✓ **Les immobilisations corporelles :** Sont des actifs physiques détenus pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens et services, ou pour être loués à des tiers, ou à des fins de gestion interne.

⁸ BARUCH, Philippe., MIRVAL, Gérard. Comptabilité générale. France : Édition Ellipses, 1996. P.39.

⁹DISLE, Charlotte.,MAESO,Robet., Michel, MEAU. Introduction à la comptabilité. Paris : DUNOD, 2017, page 81.

- ✓ **Les immobilisations financières :** Ils correspondent aux actifs financiers d'utilisation durable possédés par l'entreprise. Il s'agit notamment des titres de participation, des prêts accordés et des dépôts cautions.
- ✓ **Les immobilisations en cours :** Sont celles non terminées à la date de clôture de l'exercice. Elles se répartissent en deux catégories, les immobilisations créées par les moyens propres de l'entreprise et les immobilisations confiées à des tiers.

b) Actif courant :

L'actif courant regroupe tous les actifs ayant vocation à rester moins de 12 mois au sein de l'entreprise. Par nature, un actif courant est donc voué à être consommé ou vendu au cours d'un exercice comptable. Il est donc mobilisable à court terme.

- ✓ **Stocks et encours :** Représentent l'ensemble des matières premières, marchandises, fournitures, des encours, des produits finis, qui appartiennent à une entreprise dans une date donnée. Ils sont valorisés à leurs couts de production.

La contrepartie de l'actif du bilan comptable est le passif.

2.1.2.2. Le passif du bilan :

« Le passif représente le ressources de l'entreprise lui permettant de disposer de son patrimoine économique et les obligations sous-jacentes à son activité ». ¹⁰Il est constitué de :

a) capitaux propres :

Sont des ressources permanentes mises à la disposition de l'entreprise et qui sont constituées des apports initiaux et d'une fraction du surplus monétaire. ¹¹

b) passif non courant :

Le passif non courant comprends tous les éléments de passif qui ne constituent pas des passifs courants .il concerne les emprunts et les provisions ainsi les dettes à long terme contractées auprès des banque sont incluses dans le passif non courant. Tel que :

- emprunts et dettes financières ;
- impôts (différés et provisionnés) ;
- autres dettes non courantes.

c) passif courant :

Il regroupe tout ce que l'entreprise doit payer au cours de l'année fiscale. Les passifs courants servent à financer les actifs courants. Il se compose de : fournisseurs et comptes rattachés, Impôts, trésorerie passif.

¹⁰DISLE, Charlotte., DIESEL, Emmanuel. Comptabilité et information financière. Paris : édition Dunod, 2016, p. 36.

¹¹ Hubert, Bruslerie. Analyse financière. 5^{ème} édition. Paris : édition DUNOD, 2014. p. 85.

2.1.3. La présentation schématique du bilan comptable :

Tableau n°01 : Présentation du bilan comptable (actif-passif)

Actif	Passif
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>	<u>CAPITAUX PROPRES</u>
Ecart d'acquisition (ou Good Will)	Capital émis
Immobilisations incorporelles	Capital non appelé
Immobilisations corporelles	Primes et réserve / (réserve consolidées)
Terrains	Ecarts de réévaluation
Bâtiments	Ecart d'équivalence
Autres immobilisations corporelles	Résultat net / (résultat net part du groupe)
Immobilisation en concession	Autres capitaux propres-report à nouveau
Immobilisation en cours	Part de la société consolidant
Immobilisations financières	Part des minoritaires
Titres mis en équivalence	TOTAL CAPITAUX PROPRES
Autres participation et créance rattachées	<u>PASSIFS NON COURANTS</u>
Autres titres immobilisés	Emprunts et dettes financières
Prêts et autres actifs financières non courants	Impôts (différés et provisionnés)
Impôts différés actif.	Autres dettes non courantes
TOTAL ACTIF NON COURANT	Provisions et produits constatés d'avance
<u>ACTIF COURANT</u>	TOTAL PASSIFS NON COURANTS II
Stocks et encours	<u>PASSIFS COURANTS</u>
Créances et emplois assimilés	Fournisseurs et compte rattachés
Clients autres débiteurs	Impôts
Impôts assimilés	Autres dettes
Autre créances et emploi assimilés	Trésorerie passif
Disponibilité et assimilé	
Placement et autres actifs financiers courants	
Trésorerie	
TOTAL ACTIF COURANT	TOTAL PASSIF COURANT III
TOTAL GENERAL ACTIF	TOTAL GENERAL PASSIF

Source : Le nouveau système comptable financier. Alger, septembre 2008. P.74 -75.

2.2. Le tableau des comptes des résultats (TCR) :

Le compte de résultat permet de connaître l'ensemble des charges et des produits à court d'un exercice, la différence entre ces derniers permet à l'entreprise de dégager un résultat (un bénéfice ou une perte).

2.2.1. Définition de TCR

« Le compte de résultat présente l'ensemble des flux de produits et de charges imputables à la période de temps déterminée par l'exercice comptable. Il est organisé en distinguant les produits et les charges d'exploitation, financières et exceptionnels qui mettent en évidence chacun résultat d'exploitation, un résultat financier et un résultat exceptionnel. A l'intérieur de ces trois rubriques, les charges sont présentées par nature. Le résultat net de l'exercice, bénéfice ou perte, est le solde final du compte de résultat (CR) ». ¹²

2.2.2. La structure de TCR :

Actuellement, les produits et les charges de compte de résultat sont classés par nature des différentes catégories qui sont :

2.2.2.1. Les produits :

« Les produits sont des ressources interne correspondant à un enrichissement de l'entreprise » ¹³.

Les produits peuvent se répartir en trois rubriques principales :

a) les produits d'exploitation : les produits d'exploitation sont constitués des ventes de produits fabriqués et de marchandises, des prestations de services, des subventions d'exploitation et des autres produits de gestion courante tels que les redevances pour concessions, brevets...

b) les produits financiers : les produits financiers sont les enrichissements de l'entreprise induits par ses activités financières. Ils correspondent aux produits des titres, aux gains de change et aux produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement.

c) les produits exceptionnels : les produits exceptionnels sont les produits hors gestion courante de l'entreprise. Ils correspondent à :

- Des opérations de gestion exceptionnelles : débits, pénalité, subvention... ;
- Des opérations en capital exceptionnelles : produits des cessions d'éléments d'actif.

2.2.2.2. Les charges :

« Les charges sont des emplois définitif correspondant à un appauvrissement de l'entreprise ». ¹⁴

Les charges se répartissent en trois (03) rubriques :

a) les charges d'exploitation : les charges d'exploitation correspondent aux charges courantes liées à l'activité de l'entreprise. Les principales charges d'exploitation sont : la consommation de matières premières, les autres consommations externes (transport, énergie, publicité...), les charges de personnel, les impôts et les taxes.

¹² Hubert, Bruslerie. Analyse financière. Op. cit, Page 128.

¹³ Thomas, Phllipe. Analyse financière : Approche internationale – CFA. RB édition, 2011. Page 95

¹⁴ Ibid. p. 92.

b) les charges financières : Ce sont des charges attachées à l'activité financière de l'entreprise. Elles comprennent les charges d'intérêts, les pertes de change, les escomptes accordés, les charges nettes sur cessions de valeurs mobilières et les taxes.

c) les charges exceptionnelles : Les charges exceptionnelles sont les charges hors gestion courante de l'entreprise. Ces charges exceptionnelles correspondent à :

- Des opérations de gestion exceptionnelles : pénalité, amendes, créances devenues irrécouvrables, subventions accordées... ;
- Des opérations en capital exceptionnelles : valeurs comptables des éléments d'actif cédés.

2.2.2.3. Les résultats : Les résultats se résumés comme suit :

a) La production de l'exercice : c'est la production de l'entreprise réalisé au cours de la période d'exercice. Le chiffre d'affaire (CA) de l'entreprise représente les ventes en produits fini ou semi fini. La production peut être aussi stockée ou immobilisée.

b) Consommation de l'exercice : la consommation de l'exercice représente toute les consommations en vue de la production. Elle englobe les achats consommés (achat de matières premières et approvisionnement), les services extérieurs et autres consommations.

c) La valeur ajoutée (VA) : la VA est indicateur économique qui mesure la valeur ou la richesse créée par une entreprise. Elle est le solde majeur du compte de résultat.

d) Excédent brut d'exploitation (EBE) : l'EBE est un indicateur financier fondamental permettant de déterminer la ressource qu'une entreprise tire régulièrement de son cycle d'exploitation. Il est calculé par la différence entre la VA et les charges personnels, impôts taxes et versements assimilés.

e) Résultat opérationnel (RO) : il représente la contribution de l'exploitation à l'enrichissement du patrimoine de l'entreprise. Il fait ressortir le résultat réalisé par l'activité courante, sans inclure les modes de financement.

f) Résultat financier (RF) : c'est le résultat des opérations financières uniquement (produits financiers-charges financiers).

g) Résultat ordinaire avant l'impôt (ROAI) : il exprime l'enrichissement de l'entreprise après prise en compte du cout de financement externe. C'est la somme algébrique de RO et FR

h) Résultat net des activités ordinaires : c'est le troisième profit économique qui intègre les politiques d'amortissements, de risques et de financement. Il mesure la performance de l'activité économique et financière de l'entreprise.

i) Résultat extraordinaire : Ce résultat prend en compte tous les aspects exceptionnels de la vie de l'entreprise.

j) résultat net de l'exercice : C'est le résultat final qui prend en compte tous les aspects économiques et fiscaux de l'entreprise.

2.2.3. La présentation Schématique du TCR

Tableau N° 02 : Représentation de tableau de compte de résultat(TCR)

PARN ATURE	PAR FONCTION
Vente et produits annexes	Chiffre d'affaires
-Variation stocks produits finis et en cours	Cout de ventes
-Production immobilisée	MARGE BRUTE
-Subvention d'exploitation	-Autres produits opérationnels
-Transfert de marchandise	-Couts commerciaux
-Cession fournies de marchandise	-Charges administratives
-Cession matières et fournitures	-Autres charges opérationnelles
-Cession fournies de services	-Résultat opérationnel
-Cession fournies des charges d'exploitation	-Fournir le détail des charges par nature (frais de personnel, dotations aux amortissements)
-Production reçus	-Produits financiers
-Cession produits	-Charges financiers
Production de l'exercice (01)	RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOT
-Achats consommés	-Impôt exigibles sur résultats ordinaire
-Service extérieur et autre consommation	-Impôt différés sur résultats ordinaires (variations)
-Marchandise stockées services cession	RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES
-Cession reçues de marchandises reçues	-Charges extraordinaires
-Cession reçues de charges d'exploitations	-Produits extraordinaires
Production cède	
-Cession charges	
Consommation de l'exercice (02)	
Valeur ajoutée (1-2)	RESULTAT NET DE L'EXERCICE
-Charges de personnel	
-Impôts, taxes et versement assimilés	
Excédent brut d'exploitation (03)	
-Autres produits opérationnels	

-Autres charges opérationnelles	
-Dotations aux amortissements et aux provisions	
-Reprise sur pertes de valeur et provisions	
Résultat opérationnel (04)	
Produit financiers	
Charges financiers	
Résultat financier (05)	
Résultat ordinaire avant l'impôt (5+6)	
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	
Impôts différés (variation) sur résultat ordinaires	
Total des charges des activités ordinaires.	
Résultat net des activités ordinaires.	
- Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)	
-Eléments extraordinaires (charges) (préciser)	
Résultat extraordinaire	
Résultat net de l'exercice	

Source : le système comptable financier (SCF) ; Alger septembre 2008 ; page 76.77

2.3. Tableaux des flux trésorerie (TFT)

La finalité de ce type de tableau est appréhender les flux de trésorerie générés par l'exploitation et induit par les politiques de financement et d'investissement.

2.3.1. Définition des tableaux des flux trésorerie :

« Les tableaux des flux trésorerie sont des tableaux de financement organisés pour analyser les composantes de la variation de trésorerie constaté pendant l'exercice comptable ». ¹⁵

2.3.2. La structure des tableaux des flux trésorerie(TFT) :

Les tableaux de flux de trésorerie privilégient la notion de flux de trésorerie d'exploitation ou, plus largement, de flux de trésorerie générés par l'activité de l'entreprise.

Ils distinguent des flux d'investissement et de financement. Les tableaux de flux trésorerie classent donc les

flux en trois (03) fonctions :
 -L'activité ;
 -L'investissement ;
 -Financement.

¹⁵Georges, Langlois.,Michèle Mollet. Mollet. Gestion financière. Op. Cit. p.107.

2.3.3. La construction du tableau de flux trésorerie :Le TFT est schématisé comme suivant :

Figure n°03 : Présentation schématique du TFT.

ACTIVITE

Produits d'exploitation
 (-) Charges d'exploitation
 (-) variation du BFRE
 = Flux de trésorerie d'exploitation
 (+) produits hors exploitation
 (-) Charges hors exploitation
 (-)Variation du BFR hors exploitation (saut dettes et créances sur immobilisation)
 = **(A) Flux de trésorerie généré par l'activité**

INVESTISSEMENT

(-) Acquisitions d'immobilisations
 (+) Cessions des immobilisations (prix de cession)
 (+) Variation des dettes moins créances sur immobilisations
 = **(B) Flux de trésorerie généré par l'investissement**

FINANCEMENT

Augmentations de capital en numéraire, appelées et versées
 (+) Nouveaux emprunts (hors primes de remboursement)
 (-) Remboursements d'emprunts
 = **(C) Flux de trésorerie généré par le financement**

TRESORERIE

Trésorerie à la clôture
 - Trésorerie à l'ouverture
 = **Variation de la trésorerie = A + B +C**

Source : Georges, Langlois., Michèle, Mollet. Gestion financière. Op. cit. Page, 10

2.4. Le tableau de variation des capitaux propres :

Lorsque les capitaux d'une société varient de manière importante d'un exercice sur l'autre, le plan comptable général (PCG) prévoit qu'une information doit être donnée dans l'annexe sous forme d'un tableau de variation des capitaux propres.

2.4.1. Définition de tableau de variation des capitaux propres :

Le tableau de variation des capitaux est un document présenté sous forme de tableau et qui fait état des divergences constatées entre la variation des capitaux propres au cours de l'exercice et les résultats de cette même période.

2.4.2. La structure de tableau de variation des capitaux propres :

Le tableau de variation des capitaux propres a pour l'objet d'expliquer les mouvements intervenus dans les capitaux propres et les réserves entre l'ouverture et la clôture de l'exercice.

Il comprend tous les éléments de variation : ¹⁶

- Le résultat de la période ;
- Les éléments comptabilisés directement en capitaux propres ;
- L'effet des changements de méthodes comptables et corrections d'erreurs ;
- Les variations sur le capital et les distributions de dividendes ;
- Le solde des réserves et reports à nouveau ;
- Le rapprochement entre la valeur comptable de début et fin d'exercice de chaque catégorie de capital, prime d'émission et réserve.

2.4.3. La schématisation de tableau de variation des capitauxpropres :

Tableau n°3: présentation schématique de tableau de variation des capitaux propres

Intitulé	Capital social	Primes et réserves	Résultat et réserves	Réserves et résultat	Total capitaux propres
Solde fin d'exercice N-2	Xxx	Xxx	Xxx	XXX	Xxx
-Changement de méthode comptable -correction d'erreurs - Autres produits et charges - Affectation de résultat N-2 - Résultat net d'exercice N-1					
Solde fin d'exercice N-1	Xxx	Xxx	Xxx	xxx	Xxx
- Changement de méthode comptable - Correction d'erreurs - Autres produits et charges - Affectation de résultat N-1 - Opération en capital - Résultat net d'exercice N					
Solde fin d'exercice N	Xxx	Xxx	Xxx	xxx	Xxx

Source : Josette, Peyrard., Jean, Avenel., Max Peyrard. Analyse financière. Op. cit. p.145.

¹⁶ Josette, Peyrard., Jean, Avenel., Max Peyrard. Analyse financière. Op. cit, p. 145.

2.5. Les annexes :

L'annexe rassemble tous les éléments d'informations complémentaires à la comptabilité.

2.5.1. Définition de l'annexe :

L'annexe est un document dont l'objectif est d'apporter de l'information et d'aider à la compréhension du compte de résultat et du bilan comptable de l'entreprise.

Elle est à la fois :

- Un document comptable obligatoire, sauf pour la catégorie comptable des micros entreprises ;
- Un outil précieux pour l'analyse financière de l'entreprise.

L'annexe comptable est donc un document souvent négligé. Elle est pourtant très utile surtout quand il s'agit d'expliquer, convaincre ou communiquer.

2.5.2. Les objectifs de l'annexe :¹⁷

L'annexe a pour but de :

- ✓ Elle apporte des informations supplémentaires afin d'aider à la compréhension du bilan comptable et du compte de résultat.
- ✓ Elle fournit beaucoup d'information sur la comptabilité de l'entreprise.
- ✓ Elle contient des informations comptables, telles que les règles et méthodes comptables exploitées par l'entreprise, les engagements, ainsi que divers explications sur les charges et les produits.

2.5.3. Les informations figurant dans l'annexe comptable :¹⁸

Les informations qui figurent dans l'annexe comptable peuvent être classées en deux catégories :

- Il y a tout d'abord les informations dites obligatoires ;
- Et en suit les informations d'importance significatives.

2.5.3.1. Les informations obligatoires de l'annexe comptable :

L'annexe comptable de base doit obligatoirement contenir les informations suivantes :

- Explications sur les frais d'établissement, les dépenses immobilisées et le fonds de commerce ;
- Commentaires sur les éventuelles dérogations à l'amortissement d'emprunts ;
- Explications sur les produits et les charges imputés sur un autre exercice comptable ;
- Explications sur les charges à payer et les produits à recevoir ;
- Information sur les crédits baux ;
- Informations sur les dettes et créances représentées par les effets de commerce ;

¹⁷<https://comptabilité.ooreka.fr/comprendre/annexe-comptable>, (consulté 15/09/2018).

¹⁸www.compta-facile.com/annexe-comptable/, (consulté le 19/09/2018)

- Informations sur les intérêts des capitaux empruntés inclus dans le cout de production d'une immobilisation ;
- Modifications intervenus dans les règles et les méthodes comptables utilisées par l'entreprise par rapport à l'exercice précédent ;
- Montant des engagements de l'entreprise en matière de pension, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires des membres ou associés de son personnel.

2.5.3.2. Les informations d'importance significatives :

L'annexe comptable doit mentionner des informations significatives sur le résultat de l'entreprise ou sur sa situation patrimoniale et financières. Ces informations sont les suivantes :

- Méthodes d'évaluation retenues pour les postes du bilan et du compte de résultat ;
- Méthodes de calcul des amortissements, des provisions et dépréciations ;
- Méthodes utilisées pour les réévaluations ;
- Divergences constatées entre la variation des capitaux propres et le résultat (tableau de variation des capitaux propres) ;
- Eventuels éléments qui ne permettent pas de comparer certains postes d'un exercice à l'autre ;
- Variations intervenues dans les immobilisations (tableau des immobilisations, amortissement et dépréciations) ;
- Échéancier des créances et des dettes à moins d'un an, entre 1 et 5 ans et à plus de 5 ans (tableau des échéances de créances et des dettes) ;
- Engagement financiers de l'entreprise envers les dirigeants, les filiales, les entreprises liées et les autres participations ;
- Ventilations de l'impôt sur les bénéfices entre la partie courante et la partie imputable aux éléments exceptionnels ;
- Pour les éléments fongibles du bilan, indiquer les différences entre la valeur au bilan et la valeur de marché ;
- Montant de des variations versées à certains dirigeants de société anonyme.

La liste des informations significatives est assez longue et le savoir-faire de l'expert-comptable est important pour la rédaction de l'annexe comptable.

Section(03) : L'analyse financière par les indicateurs d'équilibre financier et la méthode des ratios

L'analyse financière comporte une phase de synthèse et interprétation de l'objet est de déterminer l'évaluation de la situation financière d'une société .Ces méthodes consistent à faire des rapports existants entre les postes du bilan ou groupe des postes du bilan ou encore entre ces postes et les résultats .Cette démarche regroupe les deux pôles de l'analyse financière .L'équilibre financier d'une part, la rentabilité et évaluation d'autre part.

Pour valider nos hypothèses nous avons utilisé les instruments d'analyse suivante ;

3.1. L'analyse par les indicateurs de l'équilibre financier :

L'objectif du diagnostic financier, ou l'analyse financière est faire le point sur la situation de l'entreprise, en mettant en évidence ses forces et ses faiblesses afin de maximiser sa valeur .A côté de l'objet de maximisation de la valeur de la firme, on retrouve une préoccupation essentiellement centrée sur l'équilibre financier. Ce dernier est apprécié par ses différents indicateurs clés (FR, BFR, TN) que nous allons voir ci-dessous.

3.1.1. Définition d'équilibre financier :

« L'équilibre financier résulte de la confrontation entre la liquidité des actifs qui détermine les flux des dépenses futures. L'équilibre financier n'est pas défini par le seul équilibre entre le capital économique détenu (les actifs) et les moyens de financement mis en œuvre mais par la structure de chacun d'eux même ». ¹⁹

Une autre définition :

«L'équilibre financier est réalisé à un moment donnée, l'entreprise peut acquitter ses exigibles, il convient pour apprécier l'équilibre financier, de confronter la structure de l'actif et l'exigibilité de passif ». ²⁰

3.1.2. Les indicateurs d'équilibre financier :

La règle de L'équilibre financier exige que les ressources stables soient suffisantes pour financer les emplois stables, il se détermine à partir de trois indicateurs :

3.1.2.1. Le fonds de roulement (FR) :

Le premier indicateur que mesure l'équilibre financier à long terme, il touche les postes du haut de bilan et les postes de bas de bilan.

¹⁹ CONGO, p. la gestion financière de l'entreprise. Paris: Dunod, 2000, P. 86.

²⁰ GINLINGER, Edith. Gestion financière de l'entreprise. Paris : Edition DALLOZ, 1991, P. 11.

a) Définition et calcul de FR : « Le fonds de roulement permet d'apprécier l'équilibre financier de l'entreprise, il est un indicateur de sa solvabilité et de son risque de cessation de paiement. Le fonds de roulement financier représente une marge de sécurité financière pour l'entreprise et une garantie de remboursement de dettes à moins d'un an pour le créancier». ²¹

Le fonds de roulement peut être calculé par deux méthodes différentes :

- **Méthode du haut de bilan :**

Le fonds de roulement est la différence entre les capitaux permanents et l'actif immobilisé dont la formule de calcul est la suivante :

$$\text{FR} = \text{Capitaux permanents (KP)} - \text{Actifs immobilisés(AI)}$$

- **Méthode de bas du bilan :**

Le fonds de roulement est la marge de sécurité constitué par l'excédent des capitaux circulant sur les dettes à court terme.

$$\text{FR} = \text{Actifs circulant (AC)} - \text{Dettes à court terme (DCT)}$$

Figure n°04 : le calcul du fonds du roulement : soit par le haut du bilan et le bas du bilan

Actif plus d'un an		Passif plus d'un an
Actif moins d'un	↕ FR ↕	Passif moins d'un an

Source : Béatrice, Francis Gandguillot. Analyse financière. Op.cit, P. 132.

b) interprétation de fonds de roulement :

Grace aux deux premières formes, nous pouvons ressortir trois cas différents de FRF à savoir :²²

- **Première cas : le fonds de roulement est positif (FR>0) :**

Le FRF est positif lorsque les ressources stables excèdent les emplois durables. Dans ce cas, les capitaux permanents financent en intégralité les actifs immobilisés. L'entreprise possède une marge de sécurité, Ce qui indique que l'entreprise est en équilibre à long terme et que les capitaux finance largement les besoins permanents.

²¹Béatrice., Francis, Gandguillot. Analyse financière. Op.cit., p. 131.

²²www.cmopta-facile.com/fonds-de-roulement-fr-définitio-calcul-interet/ (consulté le 19/09/ 2018).

Deuxième cas : le fonds de roulements est négatif (FR<0) :

Cela signifie que les capitaux permanents sont inférieurs de la valeur immobilisée. C'est la situation la plus critique pour l'entreprise, les investissements durables ne sont pas intégralement financés par des ressources de la même nature. La structure de financement est déséquilibrée, et si le BFR ne se traduit pas par une ressources en fond de roulement, cela impact la trésorerie nette et la solvabilité de l'entreprise.

▪ **Troisième cas :le fonds de roulement est nul (FR=0) :**

Indique que les capitaux permanents sont égaux à la valeur immobilisée. Ici, les ressources couvrent les emplois sans qu'un excédent ne soit générer. Alors l'entreprise a réalisé un équilibre financier minimum, car les immobilisations sont financées par la totalité de fonds permanents.

d) Les facteurs de variation de fonds de roulement :

On distingue ²³:

➤ **Les facteurs accroissant le FR :**

- Augmentation des capitaux propres, qui se fait par l'augmentation du capital, des réserves, des subventions d'investissement...
- Augmentation des emprunts et prêts à long terme ;
- La diminution de l'actif non courant (immobiliser) comme désinvestissement et cession d'immobilisations corporelles, incorporelles et financiers ;
- Remboursement des prêts constitué par l'entreprise.

➤ **Les facteurs diminuant le FR :**

- Augmentation de l'actif immobilisé, investissement corporels, incorporels et financiers ;
- Diminution des capitaux propres qui se fait par :
 - La distribution des réserves et les dividendes, prélèvements de l'exploitation individuelle ;
 - La perte d'exploitation et aussi par les capitaux empruntés, le remboursement des emprunts à moyen et à long terme et préserver sa solvabilité à long terme ;
 - Le remboursement de comptes courants d'associés ;
 - Le remboursement de bon de caisse.

d) Les différents types de fonds du roulement :

Il existe trois (03) types de FR :

❖ **Le fonds de roulement propre :**

²³ JOSETTE, Peyrard. Analyse financière. 9^{ème}-édition. Paris : Vuibert, 2006. P. 167.

Le fonds de roulement propre est un indicateur qui permet d'apprécier l'autonomie d'une entreprise par rapport aux financements de ses différents investissements matériels et immatériels.²⁴

FRP est la différence des capitaux propres et actifs immobilisés.

$$\text{FRP} = \text{Capitaux propres (CP)} - \text{Actifs immobilisés (AI)}$$

❖ **Le fond de roulement étranger (FRE) :**

Le FRE est égal à la somme des dettes à long et moyen terme et à court terme, c'est la fraction des fonds de roulement net financé pour les capitaux étrangers.

$$\text{FRE} = \text{Totalité des dettes (DLMT + DCT)}$$

❖ **Le Fond de roulement total :**

Le fond total est la somme de fond de roulement propre FRP et le fond de roulement étranger.

$$\text{Fond de roulement total} = \text{FRP} + \text{FRE}$$

3.1.2.2. Besoin en fonds de roulement (BFR) :

Deuxième indicateur est apparu pour mesuré l'équilibre financier à court terme, appelé besoin en fond de roulement, ou BFR, est un indicateur très important pour apprécier l'équilibre financier de l'entreprise.

a) Définition et calcul de BFR :

Le besoin en fonds de roulement défini comme étant le besoin financier résultant d'un décalage existant généralement entre les flux monétaires engendrés par des actifs circulants (ou besoin d'exploitation) dont le financement n'est pas assuré par le passif circulant (ou ressources d'exploitation). Le besoin en fonds roulement représente entre l'actif circulant et le passif circulant :

$$\begin{aligned} \text{BFR} &= \text{Actifs circulants (hors disponibilité)} - \text{DCT} \\ &= (\text{VE} + \text{VR}) - \text{DCT (hors dettes financières et concours bancaires)} \end{aligned}$$

Dans la formule de calcul complète, le BFR est constitué par le moment des créances clients, est augmenté du montant des stocks et diminué du montant de dettes fournisseurs. Voici comment calculer un BFR :

²⁴<https://www.mataf.net/fr/edu/glossaire/fonds-de-roulement-propre-mataf> (consulté : le 22/09/2018)

BFR = encours moyen des créances clients + stocks moyen – encours Moyen des dettes fournisseurs.

b) Interprétation économique du BFR : Trois (03) cas de figure peuvent se présenter :²⁵

➤ **Premier cas : BFR est positif :**

Lorsque le BFR est supérieur à 0, les emplois d'exploitation sont supérieurs aux ressources de la même nature. L'entreprise doit alors financer ses besoins à court terme soit par son FR, soit par des dettes financières à court terme (concours bancaires courants c'est-à-dire des découverts bancaires)

➤ **Deuxième cas : BFR est négatif :**

Lorsque le BFR est inférieur à 0, les emplois sont inférieurs aux ressources. Aucun besoin financier n'est généré par l'activité et l'excédent de ressources dégagées par l'activité va permettre d'alimenter la trésorerie nette de l'entreprise.

➤ **Troisième cas : BFR est nul :**

Lorsque le BFR est égal à 0, les ressources d'exploitation permettent de couvrir les emplois en intégralité. L'entreprise n'a aucun besoin à financier mais elle ne dispose d'aucun excédent financier.

c) Les facteurs de variation de BFR :

Pour réguler l'équilibre à court terme l'entreprise à choix entre :²⁶

❖ **Les facteurs diminuant le BFR**

Dans le cas d'un BFR positif avec FRF insuffisant, l'entreprise doit diminuer son BFR en :

- Diminuant des valeurs réalisables (VR) par l'augmentation des ventes au comptant ou par la baisse des ventes à crédit ;
- Diminuant des valeurs d'exploitation (VE) par une politique de rotation rapide des stocks ;
- Augmentant des dettes à court terme en augmentant les délais de remboursement des achats à crédit ou par l'augmentation des achats à crédit.

❖ **Les facteurs accroissant le BFR :**

Dans le cas d'un BFR négatif, indiquant une ressource d'exploitation non utilisée, l'entreprise doit :

- Augmenter les valeurs réalisables par l'augmentation des ventes à crédits ;
- Diminuer les dettes à court terme par la diminution des achats à crédits ou bien la diminution de délais de règlement de fournisseurs.

²⁵<https://www.compta-facile.com/besoin-en-fond-de-roulement-bfr/> (consulté le 20/09/2018)

²⁶DJENNADI, Abdelkader., CHEMOUN, Nabil. Analyse financière des entreprises : cas entreprise nationale de peinture de Lakhdaria. Mémoire de master académique, science commerciales, finance, Tizi-Ouzou : université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, FSEGC, 2015, p. 40.

d) Les différents types du BFR :

Aussi le BFR à son tour comprend deux parties :

❖ **Le besoin en fond de roulement d'exploitation (BFRE) :**

Les besoins en fond de roulement d'exploitation (BFRE) sont égaux à la différence entre les besoins d'exploitation, d'une part, et les ressources d'exploitation d'autre part.²⁷

$$\text{BFRE} = \text{Besoins d'exploitation} - \text{Ressources d'exploitation}$$

❖ **Le besoin en fond de roulement hors exploitation (BFRHE) :**

Les besoins en fond de roulement hors exploitation sont égaux à la différence entre les besoins hors exploitation d'une part, et les ressources hors exploitation, d'autre part²⁸.

$$\text{BFRHE} = \text{Besoins hors exploitation} - \text{Ressources hors exploitation}$$

La totalité de **BFRE** et **BFRHE** est donnée le besoin en fonds de roulement globale.

3.1.2.3. La trésorerie (TR) :

Le troisième indicateur est la trésorerie nette est apparu pour mesurer l'équilibre financier immédiat d'une entreprise.

a) Définition de trésorerie :

« La trésorerie est un indicateur de gestion fondamentale pour l'entreprise. L'analyse de son état et de son évolution permet d'apprécier la santé financière de l'entreprise (Situation saine, Difficulté conjoncturelles ou structurelles, et la Défaillance.) ».²⁹

b) Calcul et interprétation de la trésorerie :

❖ **Calcul de trésorerie :**

Deux méthodes utilisées pour le calcul de trésorerie nette et qui sont :

➤ **La première méthode :**

La trésorerie d'une entreprise se calcul en faisant la différence entre les ressources de financement (FR) et les besoins de financement (BFR)

$$\text{TR} = \text{Fonds de roulement (FR)} - \text{Besoin en fond de roulement (BFR)}$$

➤ **La deuxième méthode :**

La TN peut également être calculé directement à partir du bas du bilan comptable, selon la formule suivante :

²⁷ Josette, Peyrard., Jean, Avenel., Max, Peyrard. Analyse financière. Op. cit, p. 171.

²⁸ Ibid. p. 171.

²⁹ Béatrice, Francis, G. Analyse financière. Op. Cit, page 185.

$$\text{TR} = \text{Trésorerie active} - \text{Trésorerie passive}$$

❖ **Interprétation de trésorerie :**

La variation de FR et de BFR donne naissance à trois situations essentielles de la trésorerie nette :³⁰

-TR est négative (FR < BFR) :

L'entreprise ne dispose pas des ressources suffisantes pour faire face aux besoins. Sa situation financière est déficitaire et elle doit absolument avoir recours à des modes de financements à court terme pour pallier cette situation (découvert bancaire). Cette situation ne peut être que temporaire et représente un réel danger pour l'entreprise si elle devient structurelle, elle laisse présager un risque faillite.

- TR est positive (FR > BFR) :

Lorsque le montant de la TN est supérieur à 0, les ressources d'une entreprise permettent de couvrir l'intégralité de ses besoins. La situation financière de l'entreprise semble saine étant donné qu'elle se trouve en mesure de financer des dépenses nouvelles sans avoir recours à un mode de financement externe (emprunt par exemple).

- TR est nulle (FR = BFR) :

L'égalité de ces deux indicateurs signifie que l'entreprise couvre exactement ses besoins, l'équilibre de bilan emplois et ressources est réalisé. L'entreprise ne dispose d'aucune marge de sécurité bien que sa situation financière soit à l'équilibre.

c) Les facteurs de variation de TN :

La variation de la trésorerie nette est liée à la variation de fonds de roulement net (FRN) et la variation de besoin en fonds de roulement (BFR).

3.2. L'analyse par la méthode des ratios

L'analyse financière a besoin à certains instruments de mesure pour atteindre son objectif recherché. L'analyse par la méthode des ratios constitue l'un de ces instruments les plus utilisés.

3.2.1. Notion de ratio financier :

Les ratios sont des outils de mesure et de contrôle de l'évolution dans le temps et dans l'espace d'un phénomène étudié en analyse financière.

³⁰<https://www.compta-facile.com/tresorerie-nette-tn-definition-calcul-et-intéret/> (consulter le 20/09/2018)

3.2.1.1. La Définition de ratio :

« Le ratio est un rapport entre deux grandeurs significatives (masse de bilan, de CR, indicateur de gestion...) ayant pour l'objet de fournir des informations utiles et complémentaires aux données utilisées pour son calcul ». ³¹

3.2.1.2. L'intérêt de l'analyse par ratios :³²

L'analyse financière par ratio permet au responsable financier de suivre le progrès de son entreprise et de situer l'image qu'elle offre au tiers intéressé tel que les actionnaires, les banquiers, les clients et les fournisseurs.

Ainsi, la méthode de ratios doit être utilisée avec prudence, par un grand nombre d'actes économiques, ils ne donnent au gestionnaire qu'un fragment de l'information dont il a besoin pour décider et choisir. En fin, la méthode de ratios consiste à mieux connaître l'entreprise et à évaluer précisément l'importance de ses qualités et ses défauts.

3.2.1.3. L'utilisation de ratios : ³³

Les ratios peuvent être utilisés dans le but de mieux suivre l'évolution économique de l'entreprise.

Dans ce cas le responsable financier établira à la clôture des comptes de chaque exercice un ensemble de ratios qui seront comparés à ceux des exercices précédents. Il sera intéressant d'établir sur des graphiques l'évolution année par année d'un certain nombre de ratios jugés particulièrement intéressants une bonne connaissance du passé améliorera la qualité de la prévision.

3.2.2. Les différents types de ratios :

En analyse financière les ratios sont classés généralement en trois ratios :

3.2.2.1. Les ratios de structure :

Les ratios de la structure sont ceux qui caractérisent la situation de l'entreprise à un moment donné, et plus précisément expriment les relations qui existent entre les éléments de l'actif et de passif.

³¹ Béatrice, Francis. G. analyse financière. Op. Cit., page 143.

³²VIZZAVONA, Patrice. Gestion financière. 9^{ème} édition. Paris: Edition ATTOLA, 2004, P. 49.

³³Ibid. p. 50.

Les principaux ratios de structure sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau n°04 : les principaux ratios de structure

Types de ratios	Formule	Interprétation
Financement des emplois stables	$\frac{\text{Ressources stables}}{\text{Emplois stables}}$	Il mesure la couverture des emplois stables par les ressources stables.
Autonomie financier	$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Totales dettes}}$	Il mesure la capacité de l'entreprise à s'endetter.
Couverture de l'actif circulant par le FRNG	$\frac{\text{FRNG}}{\text{Actif circulant}}$	Il indique la part du fonds de roulement net global (FRNG) qui finance l'actif circulant.
Capacité de remboursement	$\frac{\text{Dettes financières(DF)}}{\text{Capacité d'autofinancement}}$	L'endettement ne doit pas excéder quatre fois la capacité d'autofinancement.
Evolution du BRF	$\frac{\text{BFR} \times 360j}{\text{CA(HT)}}$	Il mesure l'importance de BFRE nombre de jours de chiffre d'affaire (CA)
Evolution de FRNG	$\frac{\text{FRNG} \times 360j}{\text{CA(HT)}}$	Il mesure la marge de sécurité financière en nombre de jours de CA.
Solvabilité	$\frac{\text{Total de l'actif}}{\text{(Dettes à plus d'un an) + (Dettes à moins d'un an)}}$	Il mesure la capacité de l'entreprise à payer l'ensemble de ses dettes en utilisant l'ensemble de l'actif.
Liquidité générale	$\frac{\text{Actif à moins d'un an}}{\text{Passif à moins d'un an}}$	Il mesure la capacité de l'entreprise à payer ses dettes à court terme en utilisant les actifs à court terme.
Liquidité restreinte	$\frac{\text{Créances à moins d'un an} + \text{Disponibilité}}{\text{Passif à moins d'un an}}$	Il mesure la capacité de l'entreprise à payer ses dettes en utilisant les créances et les disponibilités.
Liquidité immédiat	$\frac{\text{Disponibilités}}{\text{Passif à moins d'un an}}$	Il mesure la capacité de l'entreprise à payer ses dettes à court terme en utilisant les disponibilités.
Endettement à terme	$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Dette à plus d'un an}}$	Il mesure l'autonomie financière de l'entreprise.

Source : Béatrice et Francis Gond Guillot. Analyse financière. Op.cit., Page 144-145

3.2.2.2. Les ratios d'activité :

Les ratios d'activité mettent en rapport des postes du bilan et des postes de compte de résultat pour analyser l'évolution de l'activité de l'entreprise.

Ils sont présentés selon le tableau suivant :

Tableau n°05 : les principaux ratios d'activité

Nature	Formule	Interprétation
Taux de croissance de CA (HT)	$\frac{C_{An} - C_{An-1}}{C_{An-1}}$	L'évolution de CA permet de mesurer le taux de croissance de l'entreprise.
Taux de marge commerciale	$\frac{\text{Marge commerciale (MC)}}{\text{Ventes de marchandises (HT)}}$	Il mesure l'évolution de performance de l'activité commerciale de l'entreprise.
Taux d'intégration	$\frac{\text{Valeur ajoutée}}{\text{Chiffre d'affaire HT}}$	Il mesure le taux d'intégration de l'entreprise dans le processus de production ainsi que le poids de charges externes.
Taux de croissance de TVA	$\frac{VA_n - VA_{n-1}}{VA_{n-1}}$	L'évolution de valeur ajoutée est également un indicateur de croissance.
Partage de la VA (facteur de travail)	$\frac{\text{Charge de personnel}}{\text{Valeur ajoutée}}$	Il mesure la part de richesse qui sert à rémunérer le travail de salariés.
Partage de VA (facteur de capital)	$\frac{\text{Excédent brut d'exploitation}}{VA}$	Il mesure la part de richesse qui sert à rémunérer les apporteurs de capitaux et à renouveler le capital investi.
Poids de l'endettement	$\frac{\text{Charge d'intérêts}}{\text{Excédent brut d'exploitation}}$	Il mesure le poids de l'endettement de l'entreprise.
Durée moyenne de crédits clients	$\frac{\text{Créances clients et compte rattachés + en-cours production}}{\text{Chiffre d'affaire TTC}} \times 360j$	Il mesure la durée moyenne en jours du crédit consenti par l'entreprise à ses clients.
Durée moyenne du crédit fournisseurs	$\frac{\text{Dettes fournisseurs et comptes rattachés}}{\text{Consommation provenance de tiers TTC}} \times 360j$	Il mesure la durée moyenne en jours du crédit obtenu par l'entreprise de la part de fournisseurs, il doit être supérieur au ratio du crédit clients.

Source : Béatrice., Francis, GondGuillot. Analyse financière.Op.cit, Page 145-146.

3.2.2.3. Les ratios de rentabilité :

Les ratios de rentabilité mesurent l'efficacité générale de la gestion d'après les revenus des ventes et des investissements, en effet à l'aide de ces ratios l'analyse pourra porter un jugement sur les résultats obtenus par l'entreprise qui sont le fruit d'une politique de gestion.

Les principaux ratios de rentabilité sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau n°06 : les principaux ratios de rentabilité

Nature	Formule	Interprétation
Taux de marge brute	$\frac{\text{Excédent brut d'exploitation}}{\text{CA (HT)}}$	Il mesure la capacité d'une entreprise à générer une rentabilité à partir du CA.
Taux de rentabilité financière	$\frac{\text{Résultat nette}}{\text{Capitaux propres}}$	Il mesure l'aptitude de l'entreprise à rentabiliser les fonds apportés par les associés.
Taux de rentabilité économique	$\frac{\text{Excédent d'exploitation}}{\text{Ressources stables}}$	Il mesure la capacité de l'entreprise à rentabiliser les fonds apportés par les associés et les prêteurs.

Source : Béatrice et Francis, op. Cit., page 146.

Conclusion :

D'après le premier chapitre qui porte des généralités sur l'analyse financière et aussi des éclaircissement sur les éléments de notre sujet de recherche, nous pouvons conclure que l'analyse financière est une technique très pratique, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'entreprise, elle consiste à collecter des informations comptables à partir de l'ensemble d'instruments tels que, le bilan, le TCR, TFT, tableau de variation des capitaux et les annexes . Ces instruments comptables fournissent des informations qui nous aident à porter un jugement sur la situation financière de la firme.

En effet, à partir de ces documents comptables nous pouvons procéder à une analyse plus significative à travers des indicateurs de l'équilibre financier (FR, BFR, TR) et l'analyse par la méthode des ratios.

Ces méthodes d'analyse aident à tirer des conclusions sur la situation financière de l'entreprise et à prendre des décisions saines et efficaces en ce qui la concerne.



Chapitre II :

Analyse financière au sein D'une société d'assurance

Introduction :

La société d'assurance exerce ses activités et ses opérations financières dans des conditions dynamique, ce qui oblige à évaluer sa performance pendant son exercice. Cela peut être fait de plusieurs méthodes, y compris l'analyse financière.

L'analyse financière est l'une des méthodes les plus importantes utilisées pour diagnostiquer la situation de la société d'assurance, en vue de sa grande importance pour s'assurer que la société a la capacité de continuer à s'acquitter de ses obligations et à protéger les droits de l'assuré. Et elle évalue également l'efficacité de l'utilisation et de la gestion des ressources.

L'objet de ce chapitre est donc de savoir comment sera l'analyse financière dans une société d'assurance. Pour ce faire, nous avons jugés utile de partager le chapitre de la manière suivante :

- **La première section** traite les éléments de définition sur l'assurance et les compagnies d'assurance ;
- **La seconde section** aborde la particularité de la comptabilité d'assurance et des états financiers ;
- **La troisième section** s'intitule les ratios et les indicateurs clés de l'analyse financière d'une compagnie d'assurance.

Section (01) : Éléments de définition sur l'assurance et la société d'assurance

L'assurance est un service qui consiste à fournir une prestation prédéfinie, généralement financière, à un individu, une association ou une entreprise lors de la survenance d'un risque, en échange de la perception d'une cotisation ou prime.

Nous avons étudié dans cette section les multiples définitions de l'assurance, les éléments et les acteurs d'une opération d'assurance et la particularité d'une société d'assurance.

1.1. Notions sur les assurances :

Pour comprendre l'opération d'assurance, il est bon d'en connaître au préalable les fondamentaux :

1.1.1. Définitions de l'assurance :

L'assurance peut être définie à partir de plusieurs définitions :

1.1.1.1. Définition générale de l'assurance :

D'une manière générale, l'assurance peut être définie comme une réunion de personnes qui, craignant l'arrivée d'un événement dommageable pour elles, se cotisent pour permettre à ceux qui seront frappés par cet événement, de faire face à ces conséquences.³⁴

1.1.1.2. Définition économique :

L'assurance économique est un produit souvent commercialisé par les entreprises d'assurance aux consommateurs, sous la forme de « package » de garanties. Il s'agit d'un produit purement juridique, puisqu'il n'est constitué que de seules obligations prises par l'assureur.³⁵

1.1.1.3. Définition technique de l'assurance :

Selon Jérôme Yelatma « l'assurance est l'organisation rationnelle d'une mutualité de personnes, soumises à l'éventualité de réalisation d'un même risque qui, par leurs contributions financières, permettent l'indemnisation des dommages subis par ceux qui sont effectivement frappés par ce risque». ³⁶

1.1.1.4. Définition juridique de l'assurance :

Selon la formulation proposée par le professeur Heard « l'assurance est une opération par laquelle une partie, l'assuré, se fait promettre, moyennant une rémunération (la prime ou la cotisation), pour lui ou un tiers en cas de réalisation d'un risque, une prestation par une compagnie conformément aux lois de la statistique ». ³⁷

³⁴ François, Couilbault., Contant, Eliasheberg., Michel, Latrasse. Les grands principes de l'assurance. 6^{ème} édition. Paris : L'ARGUS, 2003, p.49.

³⁵ REKIK, Azzedine., ZIDANI, Samir. Essai d'analyse des obstacles de développement des assurances des personnes en Algérie cas assurances-vie de la wilaya de Bejaia. Mémoire de master académique, science économiques, monnaie, Banque et environnement international, Bejaia : université Mira-Bejaia de Bejaia, FSEGS, 2014, p. 8. Format PDF. Disponible sur : www.univ-bejaia.dz

³⁶ Jérôme, Yeatman. Manuel international de l'assurance. 2^{ème} édition. Paris : Edition ECONOMICA, 2005

³⁷ HERMARD, JOSEPH. Théorie et pratique des assurances terrestres. Paris : Edition Dalloz, P. 06.

La définition juridique de l'assurance a l'avantage de faire ressortir les quatre éléments qui caractérisent l'opération d'assurance.

1.1.2. Les éléments constitutifs d'une opération d'assurance :

Les éléments qui caractérisent l'opération d'assurance sont :

1.1.2.1. Le risque : c'est un événement aléatoire et incertain par le fait et la date de sa survenance. Et pour que ce dernier soit assurable, il doit présenter certaines caractéristiques ³⁸:

▪ **Risque futur :**

On ne peut pas assurer que des risques futurs, non encore réalisés. Un contrat d'assurance ne peut pas indemniser que des dommages survenus après la date d'entrée en vigueur des garanties.

▪ **Risque aléatoire :**

Pour être assurable le risque doit être aléatoire, c'est-à-dire que sa réalisation ne doit pas être certaine mais due au hasard ou qu'à tout le moins la date de sa réalisation ne soit connue à l'avance (cas de l'assurance sur la vie humaine). Dans l'assurance décès l'élément aléatoire n'est pas la réalisation de risque mais la date à laquelle il se réalisera.

▪ **Risque indépendant de la volonté de l'assuré :**

La réalisation de risque ne doit pas dépendre de la seule volonté de l'assuré. L'assureur ne répond pas des pertes et dommages provenant d'une faute intentionnelle ou dolosive de l'assuré.

▪ **Risque susceptible de former une mutualité :**

Pour être assurable, le risque doit être susceptible de former une mutualité. L'assurance permet aux quelques malchanceux victimes d'un risque d'être indemnisés des conséquences graves de leur malchance grâce aux cotisations versées par l'ensemble des assurés, ces cotisations étant d'autant plus ajustées au coût réel du risque que le nombre des cotisants est élevé.

▪ **Risque n'est pas interdit par la loi :**

Pour être assurable, il faut encore que l'assurance de telle ou telle catégorie de risque soit autorisée par les pouvoirs publics.

▪ **Risque considéré comme assurable par les assureurs :**

Le risque n'est assurable que l'assureur veut bien assurer. Il existe encore des risques dont l'assurance, ne sont pas pratiquées par les assureurs, bien que non interdites par les pouvoirs publics.

³⁸ Jérôme, Yratman. Manuel international de l'assurance. 2ème édition. Op.cit., page 17-23.

1.1.2.2. La prime :

La prime est la contribution que verse l'assuré à l'assureur en échange de la garantie qui lui est accordé. Elle est payable au départ de l'opération d'assurance ou de l'année d'assurance, d'où son nom La prime.³⁹

Les primes collectées doivent être suffisant pour faire face :

- Au cout total des sinistres survenus dans l'année ;
- A tous les frais supportés par l'assureur.

1.1.2.3. La prestation d'assurance :

La prestation est l'engagement pris par l'assureur en cas de réalisation du risque consiste à exécuter une prestation. Il s'agit du versement d'une indemnité destinée :

- Soit au souscripteur et assuré, par exemple en assurance incendie ;
- soit à un tiers, par exemple en assurance de responsabilités ;
- Soit au bénéficiaire, par exemple en assurance vie (en cas de décès).⁴⁰

Il existe deux types de prestation :

❖ La prestation indemnitaire :

Les assurances de dommage sont régies par un principe fondamental qui est le principe indemnitaire, et qui stipule que prestation de l'assuré en cas de sinistre ne doit, être supérieur au montant des dégâts occasionnés par le sinistre.

❖ La prestation forfaitaire :

Le caractère forfaitaire des assurances de personnes stipule que dès la souscription du contrat, l'assuré et l'assureur se mettent entièrement d'accord sur le montant de l'indemnité en cas de réalisation du risque ou à la fin du contrat.

³⁹François, Couilbault., Contant, Eliasheberg., Michel, Latrassé. Les grands principes de l'assurance. Op. cit., p. 51.

⁴⁰Ibid. p.52.

1.1.2.4. La compensation au sein de la mutualité :

Chaque souscripteur verse sa cotisation sans savoir si c'est lui ou un autre qui en bénéficiera, mais conscient du fait que c'est grâce à ses versements et à ceux des autres souscripteurs que l'assureur pourra indemniser ceux qui auront été sinistré. ⁴¹

1.1.3. Les acteurs d'une opération d'assurance :

Les parties engagées à l'opération d'assurance sont :

1.1.3.1. Assuré :

L'assuré est la personne physique qui est soumise au risque, c'est-à-dire qui a recouru au contrat d'assurance pour garantir la vie, les actes, ou les biens. Il paye les primes stipulées et reçoit les prestations promises en cas de survenance du risque.

1.1.3.2. Assureur :

L'assureur est la personne qui s'engage, par un contrat d'assurance, à indemniser un assuré en cas de survenance d'un risque. ⁴²

1.1.3.3. Souscripteur :

Il s'agit de la personne morale ou physique ayant la capacité de souscrire un contrat d'assurance (majeurs sans protection ou mineur émancipé). Sur le souscripteur repose l'obligation de déclarer la conformité du risque et le règlement de la cotisation. Il peut agir pour le compte de ce qui il appartiendra. ⁴³

1.1.3.4. Bénéficiaire :

Il s'agit de la personne recevant de la prestation promise en cas de réalisation du risque. Soit le souscripteur, soit un tiers notamment en responsabilité civile, ou en décès. Le bénéficiaire est défini dans le contrat. ⁴⁴

1.1.3.5. Tiers :

Sont des personnes étrangères, n'ayant la qualité ni de souscripteur ni d'assuré, peuvent dans certains cas bénéficier de la prestation de l'assureur. ⁴⁵

⁴¹Ibid. p.40.

⁴² Jérôme, Yeatman. Manuel international de l'assurance. 2ème édition. Op.cit., p. 376.

⁴³ RÉGINE, MARQUET. Technique d'assurance. 2ème édition. Paris : Édition Foucher, 2015, p. 14.

⁴⁴ Ibid., p. 14.

⁴⁵ Agnès, Pimbert. L'essentiel du droit des assurances. 2ème édition. Paris : Edition Gualino, p. 45.

1.1.4. Les différentes catégories d'assurance :

La classification habituelle utilisée par les professionnels de l'assurance dissocie, les assurances de biens et de responsabilité (dommage) qui répondent au principe indemnitaire, et les assurances de personnes (santé, prévoyance, vie et décès) qui sont soumises au principe forfaitaire :

1.1.4.1. L'assurance de biens et responsabilité :

Elles ont pour l'objet la protection du patrimoine de l'assuré, soit directement en compensant les pertes financières dues à la destruction de ses biens propres, soit indirectement en prenant en charge les conséquences financières des dommages que l'assuré peut causer à des tiers.

Les principales assurances de biens et de responsabilité sont les suivants : multirisques habitation, assurance des biens professionnels (concernant les risques des entreprises industrielles, des agriculteurs, commerçants, artisans et prestataires de services, collectivités locales...), assurance construction, assurance automobile, assurance transports (assurances ferroviaire, maritime, fluviale, aérienne, spatiale, marchandises transportées), assurance de responsabilité civile, assurance-crédit, et assurance de protection juridique.⁴⁶

1.1.4.2. L'assurance de personnes :

Dans l'assurance de personne, l'assureur s'engage à verser un capital ou une rente définis par le contrat s'ils se réalisent des risques touchant à la personne même de l'assuré (maladie, accident, décès, survie...etc.). Le souscripteur et l'assuré sont en général la même personne. Le bénéficiaire en cas de vie est, aussi en général la même personne, ce qui n'est évidemment jamais pour le risque décès. Ici, on ne parle pas d'indemnisation, sauf dans le cas des remboursements de frais médicaux. Dans les autres cas, le capital ou la rente prévus au contrat ne sont pas qualifiés d'indemnisation. Lorsque les risques sont la maladie ou l'accident, on parle d'assurances de dommages corporels. Lorsque les risques sont le décès quelle qu'en soit la cause ou la survie de l'assuré, on parle d'assurance vie.⁴⁷

1.1.5. Le rôle social et économique d'assurance :

L'assurance a pour le but la protection des patrimoines et des personnes, mais joue également un rôle économique et social important :⁴⁸

1.1.5.1. Le rôle économique d'assurance :

L'assurance au plan économique est d'abord un moyen de crédit, mais c'est aussi une méthode d'épargne et plus généralement un mode d'investissement.

⁴⁶ Laurent, Pierandrie. Gestion des risques en entreprise, banque et assurance. Paris : Dunod, 2015, p. 261.

⁴⁷ Alain, TOSETTI., Thomas BÉHAR., Michel, FROMENTEAU., Stéphane, MÉNART. Assurance : comptabilité réglementation Actuariat. Paris : édition ECONOMICA, P. 15.

⁴⁸ www.cours-de-droit.net/le-role-social-et-economique-de-l-assurance (consulté le 14 /08/18)

a) L'assurance : moyen de crédit :

C'est l'aspect moderne de l'assurance qui vient aujourd'hui relayer les formes classiques de crédit, d'abord elle permet à l'assuré d'obtenir du crédit en renforçant les garanties qu'il offre à ses créanciers. En suite elle permet à l'assureur de consentir lui-même du crédit à ses clients, c'est l'assurance-crédit qui garantit au créancier le paiement en cas d'insolvabilité du débiteur et favorise la conclusion des nouveaux marchés. L'assurance remplit même une fonction de crédit au profit de l'économie générale car les réserves que les compagnies sont obligées de constituer contribuent à soutenir le crédit général du pays.

b) L'assurance : mode d'investissement

Les sommes considérables que les compagnies d'assurance prélèvent sous la forme de prime doivent être placées pour la sécurité des assurés et des victimes puisqu'elles garantissent l'exécution des obligations.

De ce fait, les placements de ces sommes sont soumis à des règles très strictes. Ces règles sont justifiés par l'intérêt que peut présenter à l'économie ces masses de capitaux car ils vont apporter à l'Etat et aux collectivités locales des ressources considérables et vont permettre de couvrir une part importante des emprunts publics.

c) L'assurance : une méthode d'épargne

L'accumulation des primes des assurés permet la constitution de capitaux importants surtout dans les assurances sur la vie car les prestations d'assureurs s'exécutent sur une échéance lointaine.

L'assurance apparait comme une méthode particulière de formation de l'épargne. Lorsque le versement d'un capital par l'assureur est certain, l'incertitude portant seulement sur le moment où il interviendra (décès prématuré, survie). La fonction d'épargne de l'assurance l'emporte sur celle de couverture du risque. En effet l'assureur en drainant une partie de l'épargne nationale facilitera le financement des investissements.

1.1.5.2. Le rôle social d'assurance :

L'assurance a un rôle social car c'est facteur de sécurité, elle garantit la réparation et favorise la création :

a) Fonction réparatrice de l'assurance :

L'assurance permet d'indemniser les préjudices résultant de la réalisation des risques. Grace à elle l'immeuble incendié sera reconstruit, le véhicule endommagé sera réparé...

Elle joue généralement ce rôle à l'intérêt de l'assuré lui-même car cela lui permet de conserver l'équilibre de son patrimoine et même de sauvegarder des intérêts extra patrimoniaux comme sa santé et sa capacité de travail.

Mais l'assurance est plus en plus souvent utilisée par le législateur pour garantir au tiers la réparation du préjudice dont ils sont victimes. C'est là le but essentiel des assurances de responsabilité obligatoire.

L'assurance permet une certitude d'indemnisation pour les victimes. L'assuré est à l'abri d'un tel recours, il sera en mesure de supporter ces risques et d'accomplir de nouvelles actions.

b) la fonction créatrice de l'assurance :

En apportant la sécurité aux personnes, l'assurance favorise l'éclosion d'un grand nombre d'activités, qu'il n'oserait entreprendre sans elle.

L'assurance est devenue une nécessité pour un l'homme d'action et l'homme d'affaire. Elle doit s'adapter à ses besoins, s'étendre sans cesse à des risques nouveaux. Elle encourage de ce fait l'innovation, c'est un facteur de progrès social et de développement économique.

1.2. La société d'assurance :

Comme toute entreprise, une société d'assurance est organisée au mieux pour satisfaire les exigences de ses clients et aussi faire du profit.

1.2.1. Définition d'une société d'assurance :

La société d'assurance est une unité économique autonome produisant des services et distribuant des revenus, en contrepartie de l'utilisation des facteurs et dont la finalité est de permettre l'indemnisation des dommages survenus aux biens et aux personnes, grâce à la prise en charge d'un ensemble de risque et à leur compensation, moyennant le paiement d'une prime par l'assuré à l'assureur.

Une autre définition « la société d'assurance est une organisation économique se livrant à titre professionnel à des opérations d'assurance, et l'opération d'assurance comme une opération par laquelle la compagnie d'assurance organise en mutualité un certain nombre d'assuré exposés à des risques déterminés, et s'engage à exécuter à l'échéance des contrats d'assurance ou à payer lors d'un sinistre les prestations convenues. » ⁴⁹

1.2.2. Les types de société d'assurance :

Les entreprises d'assurance peuvent développer leur activité sous deux formes juridiques :⁵⁰

1.2.2.1. Les sociétés anonymes d'assurance(SA) :

La société anonyme (SA) est une société de capitaux. Sa vocation principale est de développer une activité susceptible de dégager suffisamment de bénéfices afin de rémunérer son actionnariat. Quand un tel statut est choisi par les entreprises d'assurance, elles affirment délibérément cette ambition et on considère qu'elles ont un objet commercial. La vente de produits d'assurance doit donc permettre de générer un bénéfice à réinvestir ou partager.

⁴⁹ BIGOT, Jean. Entreprises et organismes d'assurance. 2^{ème} édition. Beyrouth : DELTA, 2000, p. 34.

⁵⁰ André, Martin. Les techniques d'assurance en 34 fiches. Paris : édition DUNOD, 2010, p.8-9.

1.2.2.2. Les sociétés d'assurance mutuelles (SAM) :

Une entreprise d'assurance peut se constituer est la forme mutuelle. On parle de « sociétés de personnes ». Les assurés sont des sociétaires. C'est le rassemblement, la communauté des sociétaires qui composent la mutuelle. Pas besoin de capitaux pour fonder l'entreprise. Les sociétaires ne versent pas de prime, mais des cotisations. Ces sociétés ont des règles de gouvernance spécifiques telle que les sociétaires qui sont à la base de la mutuelle puissent participer au gouvernement de l'entreprise (démocratie mutualiste exprimé par la formule : un homme, une voix).⁵¹

1.2.3. Les obligations techniques d'une société d'assurance :

Pour gérer une mutualité de risque dans des conditions qui lui permettent de répondre à ses engagements contractuels, la société d'assurance doit observer certaines règles, qui sont :

1.2.3.1. Les différents sortes de cotisations (ou primes) :

La cotisation en assurance a trois sortes :⁵²

a) La cotisation pure :

Elle s'appelle aussi la cotisation de risque ou cotisation d'équilibre, ou encore la cotisation technique. C'est la somme demandée à l'assuré qui correspond à sa part des sinistres dans la mutualité gérée par l'assureur.

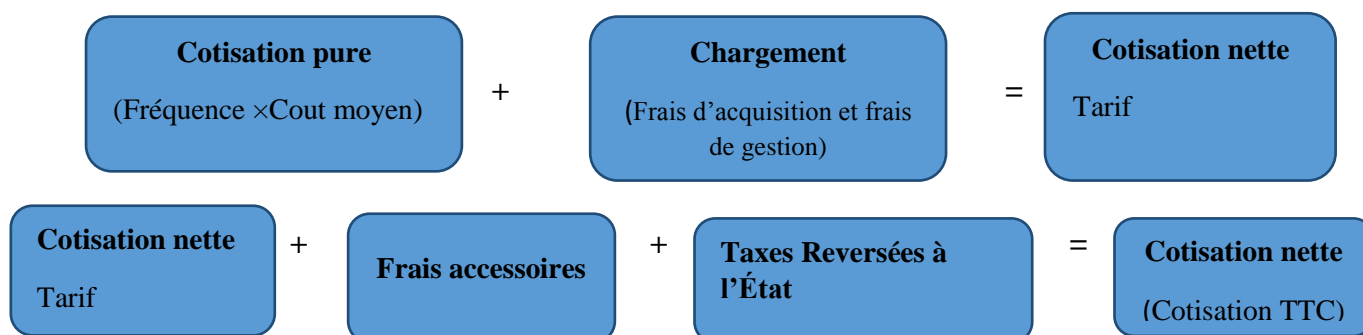
b) La cotisation nette :

La cotisation nette, dite encore commerciale, est celle figure sur les documents commerciaux et tarifaires des sociétés. Elle permet de faire face au chargement des frais d'acquisition de contrat et des frais de gestion.

c) La cotisation totale :

C'est la cotisation qui est payé par l'assuré (ou le souscripteur). Elle résulte de l'addition de la cotisation nette, des frais accessoires (complément de cotisation ou les couts de police) et des taxes et impôts légaux.

Figure n°05 : les différentes cotisations



Source : Eliasheberg., Michel, Latrasse. Les grands principes de l'assurance. 6^{ème} édition Op.cit., p. 58.

⁵¹ François, Ewald., Patrick, Thourot. Gestion de l'entreprise d'assurance. Paris : Dunod, 2013, p. 15.

⁵² Jérôme, Yeatman. Manuel international de l'assurance. Op.cit., p. 121.

1.2.3.2. Les conditions d'une bonne mutualisation des risques :

Pour que les risques souscrits par un assureur soient gérables selon des méthodes statistiques, il faut respecter certaines précautions :

a) Homogénéité des risques :

Il est nécessaire de grouper dans les statistiques, des risques de même nature (incendie, explosion, etc.) et portant sur des objets comparables (maisons, individuelles, Établissements industriels, etc.) En tenant compte de leur valeur.⁵³

a) Dispersion des risques :

A pour l'objectif d'éviter l'assurance de risque potentiellement trop concentrés sur une population fermée (habitations d'un même quartier, agricultures d'une même région), en les diversifiant et en les répartissant géographiquement. Pour la compensation pourrait avoir lieu.⁵⁴

d) Division des risques : Pour faire face à ses cotisations, les assureurs ont mis au point les techniques de divisions des risques que sont :

➤ **La coassurance :** consiste à partager le risque en un certain nombre de parts égales ou inégales, réparties entre plusieurs assureurs et dont le chef de file s'appelle « l'apérateur ». Dans cette méthode, l'assuré se trouve en présence de plusieurs assureurs qui sont chacun garants de la part qu'ils ont accepté.⁵⁵

➤ **Le fractionnement du risque en tranche successives de capitaux** placés en autant de contrats d'assurance les engagements propres à chaque assurer ou coassurance.

➤ **La réassurance :** est l'assurance des assureurs. C'est une opération par laquelle une société d'assurance (la cédante) cède à un autre assureur (le réassureur ou cessionnaire), une partie du risque que lui-même a pris en charge.⁵⁶

d) Les pleins de conservation :

Pour mieux homogénéiser leurs portefeuilles de contrats les assureurs déterminent par avance les valeurs maximales des risques dont ils accepteront le transfert. Ces valeurs maximales constituent les pleins de conservation. Les pleins de conservation sont les sommes maximales qu'une société d'assurance est prêt à déboursier pour le compte propre dans une catégorie d'assurance pour un sinistre.⁵⁷

e) Le renouvellement des risques :

Pour respecter la loi des grands nombres et mieux équilibrer les résultats de la mutualité, l'assureur doit acquérir et conserver un nombre important de risques.

⁵³ Claude-j, Berr., Hubert, Groutel. Droit des assurances. Paris : Edition DALLOZ, 2001, p. 20.

⁵⁴ Laurent, Pierandrie. Gestion des risques en entreprise, banque et assurance. Op.cit., p. 244.

⁵⁵ Boualem, TAFIANI. Les assurances en Algérie. Alger : Edition ENAP, 1983, p. 145.

⁵⁶ www.assurance-et-mutuelle.com/assurance/reassurance.html (consulté le 02/10/2018)

⁵⁷ Jérôme, Yeatman. Manuel international de l'assurance. Op.Cit, p.

Plus le nombre d'assurés est grand, plus la compensation au sein de la mutualité est aisée et plus les statistiques de l'assureur sont précises, et par conséquent plus la tarification a de chances d'être équitable et de correspondre au plus juste à la réalité des risques transférés. L'assureur a donc le devoir de rechercher de nouveaux clients et, en tout cas de renouveler ceux qui quittent la mutualité sans quoi celle-ci s'appauvrirait et finirait par être déséquilibrée.⁵⁸

1.2.4. Diverses fonctions de la société d'assurance :

En raison de la nature de leur activité, les entreprises d'assurances exercent plusieurs métiers complémentaires.⁵⁹

1.2.4.1. La prise de risque :

Le premier métier de l'assureur est celui de preneur de risques pour le compte des particuliers et des entreprises. C'est le rôle premier de l'assurance. L'assureur identifie les risques, définit leurs conditions d'assurabilité, crée des produits d'assurance qu'il rend accessibles au public par ses réseaux de distribution. Ce faisant il joue un rôle social important quant à la nature des risques auxquels sont exposés les citoyens. Qu'un risque soit réputé assurable ou non assurable apporte une information sensible sur la nature d'un risque, la dangerosité qu'un risque ne soit pas assurable crée une situation politique et sociale particulière.

1.2.4.2. La gestion d'épargne :

Les entreprises d'assurance sont les principaux gestionnaires de l'épargne des ménages. L'assurance est la forme d'épargne la plus efficace et la plus puissante par ce qu'elle bénéficie du levier de la mutualisation. C'est la raison pour laquelle les pouvoirs publics en ont favorisé le développement. Quand l'épargne disposée sur un livret d'épargne est impuissante à protéger contre les accidents de la vie dès lors qu'ils sont sérieux, l'assurance offre des protections efficaces face aux situations les plus graves comme les catastrophes naturelles ou individuelles. L'assurance-vie est le placement le plus populaire.

Le raisons de succès : les assureurs ont su mettre au service des besoins de leurs client un outil, qui bénéficie de conditions fiscales favorables liées à l'encouragement traditionnel des pouvoirs publics pour l'épargne et la prévoyance en particulier sur le long terme, qui permet une transmission des biens qui échappe à la fiscalité des successions, tout en sachant donner à cette opération des caractères des simplicité et de flexibilité qui expliquent son succès. L'assurance-vie est devenue comme une sorte couteau suisse de l'assurance , intégrant plusieurs besoin de couverture. Elle allie la liquidité et la flexibilité de l'épargne avec la puissance de l'assurance.

⁵⁸Ibid. p124.

⁵⁹François, Ewald., Patrick, Thourot. Gestion d'entreprise. Op. Cit, p. 16-18.

1.2.4.3. La gestion d'actifs :

En raison de « l'inversion du cycle de production », les entreprises d'assurance doivent placer les sommes importantes qu'elles collectent auprès des assurés. Les placements doivent être suffisamment sûrs pour que l'entreprise soit toujours en mesure d'indemniser les assurés sinistrés, ils doivent être diversifiés et offrir les rendements les plus élevés.

Une réflexion est engagée avec les pouvoirs publics et le régulateur pour que les règles prudentielles permettent aux assureurs de mieux investir dans le financement des entreprises. la société d'assurance doit toujours être en mesure de faire face à ses engagements qu'elle prend, les risques des personnes qu'elle assure, elle doit gérer ses propres risques de façon la plus prudente.

1.2.4.4. La gestion de risque :

Les sociétés d'assurances exercent un rôle de gestionnaire de risques, qui exerce au profit des particuliers comme des entreprises. Le gestionnaire de risques est celui qui, après avoir analysé les risques d'un agent, lui propose la manière la plus pertinente de les répartir entre ceux que l'agent devrait garder pour lui-même (auto-assurance) et ceux qu'il devrait transférer (assurance). Ce rôle traditionnel de gestionnaire de risques des assureurs a été renforcé dans le cadre des obligations d'information et de conseil formulées dans le but de protéger les consommateurs. Le temps est révolu où les assureurs cherchaient à vendre le maximum de produits réseau par réseau. Désormais, ils cherchent plutôt à vendre des services financiers en fonction d'analyse des besoins de leurs clients.

Cette démarche a conduit les assureurs à créer leurs propres banques afin de pouvoir proposer à leurs clients une palette de services financiers qui soit en mesure de répondre à l'ensemble de leurs besoins.

Section (02) : la particularité de la comptabilité d'assurance et des états financiers

Les compagnies d'assurance doivent établir à la fin de chaque exercice comptable des états de synthèses aptes à donner une image fidèle de leur patrimoine, de leur situation financière, de leurs résultats. Ces états de synthèses sont établis dans le respect des principes comptables fondamentaux qui ont précisément pour le but d'assurer la pertinence, et la comptabilité dans le temps et dans l'espace.

2.1. Les spécificités de la comptabilité des sociétés d'assurance :

La comptabilité des assurances est une comptabilité spéciale conçue pour répondre à la spécificité de la profession des compagnies d'assurance. Elle a des caractéristiques qui le distinguent des autres comptabilités, ils sont représentés comme suivant :⁶⁰

2.1.1. L'inversion du cycle de production :

L'inversion du cycle de production correspond au fait que l'assureur fixe le prix de vente de sa prestation, alors que le prix de revient de cette dernière, par construction, lui est encore inconnue.

L'inversion du cycle de production a trois (03) conséquences importantes :

- Elle confère aux opérations d'assurance un caractère extrêmement risqué (vente à perte possible) ;
- L'assureur s'engage vis-à-vis des assurés, souscripteurs et bénéficiaires de contrats d'assurance, à exécuter la prestation, quoi qu'il arrive : coupablement cet engagement est matérialisé par l'inscription des provisions techniques au passif de société ;
- Le cycle de production n'est pas exécuté, la société place les primes reçues sur les marchés financiers : la gestion financière est souvent le deuxième métier de l'assureur, qui participe ainsi au financement globale de l'économie.

2.1.2. L'incidence de la technique sur la comptabilité et la réglementation :

L'originalité de la comptabilité découle de la technique particulière à cette industrie :

- L'assureur n'est pas un vendeur de biens mais c'est un prestataire de service ; ainsi aucune valeur d'exploitation ou stock n'entrera dans le cycle de la production et par conséquent n'apparaîtra au bilan.
- Le cycle de la production se trouve inversé : l'assuré paie d'abord le prix de la prestation «la prime», alors que cette prestation « indemnité » ne sera livrée qu'ultérieurement, l'assureur se trouve donc détenteur d'une masse de capitaux considérable qu'il faudra gérer.

⁶⁰M. HAFSI. Cours de la comptabilité d'assurance. Master 1, spécialité : finance et assurance, Tizi-Ouzou : UMMTO, FSEGC, 2017.

➤ Les opérations se dénouent généralement à long terme quand il s'agit des contrats de capitalisation, et à moyen terme lorsqu'il s'agit de garantie responsabilité ; l'assureur doit donc attendre le jugement du tribunal avant d'être à même de régler l'indemnité, ce qui peut demander plusieurs années. Ce dernier ne connaîtra qu'après un long délai son prix de revient.

➤ Une part importante des dettes « les provisions techniques » qui ne peut être déterminée que par des évaluations ou des estimations en assurance dommages alors qu'en assurance capitalisation ces dettes reposent sur des calculs actuariels.

➤ Pour pallier une insuffisance éventuelle de ces provisions l'assureur devra se constituer une marge de sécurité « marge de solvabilité » en assurance dommages et une « réserve de garantie » en vie-capitalisation.

Le législateur est intervenu pour réglementer la comptabilité des entreprises d'assurance, compte tenu des caractéristiques techniques de la profession et de son désir de mener à bien le contrôle de ces entreprises.

2.1.3. Une activité contrôlée :

Le contrôle s'exerce dans l'intérêt des assurés, des souscripteurs et bénéficiaires des contrats d'assurance et de capitalisation. Il se propose de veiller à la bonne fin des contrats et revêt, de ce fait, diverses formes de contrôle sont envisagées. Il s'agit d'un contrôle de gestion complété par un contrôle juridique.

Du point de vue juridique, le contrôle a pour tâche de surveiller l'application des législations qui définissent les obligations réciproques des deux parties contractantes, l'assureur et l'assuré, ainsi qu'éventuellement les obligations de l'assureur à l'égard des tiers qui sont intéressés par la garantie prévue au contrat. Sur le plan de gestion, le contrôle intervient :

- Dans le domaine comptable, en veillant à ce que les entreprises d'assurances établissent une comptabilité sincère de leurs opérations ;
- Dans le domaine technique, en examinant notamment les méthodes suivies pour l'estimation des engagements, pour la détermination des tarifs, pour la détermination des pleins de souscription et de rétention en réassurance ;
- Dans le domaine financier, en fixant les règles prudentielles constitution et couverture des provisions techniques et en déterminant les garanties de solvabilité pour faire face aux risques encourus.

Le contrôle porte sur toutes les opérations d'assurances exploitées par les entreprises d'assurances.

2.1.4. Un plan comptable particulier :

La normalisation comptable devait après le cadre général, s'attacher aux plans comptables particuliers à certains secteurs financiers, notamment celui des assurances. Le plan comptable national (PCN) de 1975, applicable jusqu'en 2009 à toute société exerçant en Algérie, répondait plus à une logique juridique et fiscale qu'à une logique économique et financière.

Un nouveau système a vu le jour et entré en application à partir du 1^{er} janvier 2010. Ce nouveau plan de comptes, le système comptable financier (SCF), est fortement inspiré des normes comptables internationales IFRS et répond aux grandes règles d'évaluation et de reconnaissance des actifs et des passifs, des produits et des charges. Il en résulte un système comptable conforme aux standards internationaux. La réforme du PCN a été suivie par l'adoption d'un plan des comptes sectoriel applicable aux sociétés d'assurance et de réassurance. Ce nouveau plan de comptes inspirés des principes et règles comptables du SCF. L'avis n°89 émis par le conseil national de la comptabilité le 10 mars 2011 porte sur le plan et les règles de fonctionnement des comptes et présentation des états financiers des sociétés d'assurance et de réassurance, l'avis N°89 a définis une nomenclature des comptes à respecter, mais laisse aussi aux compagnies d'assurance et de réassurance la possibilité de créer des subdivisions de comptes nécessaire pour répondre à leur besoins.

Ces particularités de la comptabilité d'assurance, à leurs tour affecte les différents états financiers de la société d'assurance, et c'est ce que nous verrons dans le point suivant.

2.2. Les états financiers d'une société d'assurance :

Les états financiers des organismes d'assurance sont composés :

- ✓ D'un bilan ;
- ✓ Du compte de résultat lui-même séparé entre un compte technique (vie ou non vie ou les deux) et un compte de résultat non technique ;
- ✓ L'annexe au compte.

2.2.1. Le bilan :

De fait de l'inversion du cycle de production, le bilan d'une entreprise d'assurance présente plusieurs différence avec le bilan du plan comptable générale (PCG) :

- Bien que les actifs et passifs soient également présentés par liquidité croissante, les actifs corporels sont repoussés au milieu du bilan, après les créances.
- Les placements constituent des immobilisations financières et non des valeurs mobilières de placement. Ceci reflète la capacité de détention à long terme des assureurs. Cette notion sera également reprise dans les principes comptables applicables.

2.2.1.1. La structure du bilan :

Le bilan d'une société d'assurance décrit séparément les éléments d'actif et du passif :

a) Actif :

L'actif représente l'ensemble des avoirs et créances de la société d'assurance. Les éléments sont en principe comptabilisés à leur valeur nette comptable, c'est-à-dire à leur valeur d'origine diminuée des éventuels amortissements et provisions pour dépréciation.

L'actif d'un bilan d'une société d'assurance se compose des différentes rubriques suivantes :⁶¹

❖ **Capital souscrit non appelé** : il s'agit de la part du capital pour laquelle l'entreprise dispose d'un engagement de la part des associés, mais qui n'a pas été appelée et donc versée. C'est une créance sur les associés.

❖ **Actifs incorporels** : il s'agit essentiellement de la valeur des fonds de commerce acquis (goodwill) et des logiciels acquis ou créés par l'entreprise.

❖ **Placements** : ce poste reprend tous les placements de l'entreprise constitué en quatre rubriques :

- Terrains et constructions (y compris les immeubles d'exploitation) ;
- Placements dans l'entreprise liées ou avec lien de participation (titres, prêts, dépôts...) ;
- Autres placements qui incluent par conséquent les obligations, les actions et autres titres à revenus fixes ou variables ;
- Créances pour espèces déposantes chez la cédante.

❖ **Placements couvrant les contrats en unité de compte** : il s'agit de la valeur de réalisation de l'ensemble des unités de compte détenues par la société d'assurance en couverture des provisions techniques en unité de compte (UC). Le montant de ces supports fait l'objet d'une réévaluation à la date de bilan et ceci contrairement aux autres placements du portefeuille générale.

❖ **Parts des réassureurs dans les provisions techniques** : ce poste reflète la créance que la société possède sur les réassureurs au titre de leurs parts dans les provisions techniques.

❖ **Créances** : Elles comprennent :

- Les créances liées à l'exploitation c'est-à-dire issues d'opérations d'assurance de coassurance ou de réassurance ;
- Les autres créances (personnel, état et collectivité locales, et débiteurs divers) ;
- Associés (capital appelé non versé).

❖ **Autres actifs** : il s'agit principalement :

- Des actifs corporels d'exploitation c'est-à-dire tous biens acquis nécessaire à l'exploitation (meubles, matériels informatiques,...) à l'exclusion des immeubles qui doivent être classé en placement. Ces actifs sont présentés nets d'amortissement ;
- Des avoirs détenus en banques, CCP et caisse ;
- Des actions propres.

❖ **Compte de régularisation, actif** : ce poste se compose des intérêts et loyers acquis et non échus, des frais d'acquisitions reportés, des charges à répartir sur plusieurs exercices et différences sur les prix de remboursement des obligations.

❖ **Différence de conversion, actif** : elle prend en charge la moins-value nette éventuelle résultant de la conversion des postes du bilan.

⁶¹ Guy, SIMONET. La comptabilité des entreprises d'assurance. 5^{ème} édition. Paris : Edition L'ARGUS, 1998, p. 229-230.

b) Passif : Le passif reflète l'ensemble des dettes de la société. On parlera aussi de ressources dans la mesure où elles permettent de financer les emplois que sont les actifs. Le passif d'un bilan de société d'assurance se compose de :⁶²

❖ **capitaux propres :** les fonds propres comprennent le capital social (pour les sociétés anonymes) ou le fonds d'établissement (pour les sociétés d'assurance mutuelle). Ils comprennent également les réserves de tout type y compris la réserve de capitalisation. Enfin les capitaux propres incluent le résultat de l'exercice, qu'il s'agisse d'un bénéfice ou d'un prêt (le montant sera négatif).

❖ **Passifs subordonnés :** il s'agit de titres émis ou dettes de toutes natures venant à un rang inférieur à toutes autres créances en cas de liquidation de la société. Ces passifs sont considérés comme des quasis fonds propres et sont admis dans certaines limites comme éléments constitutifs de la marge de solvabilité.

❖ **Provisions techniques :** les provisions techniques représentent l'ensemble des engagements de l'assureur envers les assurés et les cédantes.

❖ **Provisions techniques des contrats en unité de compte :** il s'agit de l'épargne acquise et les charges représente une perte ou une charge probable.

❖ **Provisions pour risques et charges :** sont reprisés sous ce vocable les provisions règlementées, dans la mesure où elles existent et les provisions pour les risques et charges proprement dites.

❖ **Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires :** ce compte ne peut être compensé avec des dettes ou créances envers d'autres entreprises.

❖ **Autres dettes :** ce compte comporte :

- Les dettes liées à l'exploitation, c'est-à-dire issues d'opérations d'assurance ou de coassurance ou de réassurance ;

- Les dettes financières (emprunt obligatoire et dettes envers les établissements de crédit) ;

- Les autres dettes financières (titres de créance négociables émis par la société d'assurance et autres emprunts, dépôts et cautionnement reçus) ;

- Les autres dettes (État, dettes sur personnels, les organismes de sécurité sociale et collectivité public, créanciers divers...).

❖ **Comptes de régularisation, passif :** sont concerné les produits à répartir sur plusieurs exercices :

- L'amortissement des différences sur prix de remboursement des obligations ;

- Les évaluations techniques de réassurances, compte utilisé en contrepartie des comptes non reçus pour lesquels le décalage d'un exercice est utilisé et une perte probable est supposée.

❖ **Différence de conversion, passif :**

Ce compte repris du PCG est en quelque sorte un compte d'attente qui prend en charge des gains latents nets résultant éventuellement de la conversion de la monnaie.

⁶²Guy, SIMONET. La comptabilité des entreprises d'assurance. Op.cit., p.227-228.

Le bilan d'une société d'assurance peut être synthétisé de la façon suivante :

Tableau n°07 : Actif du bilan d'une société d'assurance

ACTIF	N	(N-1)
Capital souscrit non appelé ou compte liaison avec siège		
Actifs incorporels		
Placements : -Terrains et constructions -Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation -Autres placements -Créances pour espèce désossées auprès des entreprises cédantes		
Placements représentant les provisions techniques des contrats en UC		
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques : - Provisions pour des primes non acquise (non vie) - Provisions d'assurance-vie - Provisions pour sinistres (vie) - Provision pour sinistres (non-vie) - Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie) - Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes - Provisions d'égalisation - Autres provisions techniques (vie) - Autres provisions techniques (non-vie) - Provisions techniques des contrats en UC		
Créances : - Créances nées d'opérations d'assurance directe - Prime restant à émettre - Autres Créances nées d'opérations d'assurance directe - Créances nées d'opérations de réassurance		
Autres créances : - Personnel - État, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques - Débiteurs divers - Capital appelé non versé		
Autres actifs : - Actifs corporels d'exploitation - Comptes courants et caisse - Actions propres		
Compte de régularisation-Actif : - intérêts et loyers acquis non échus - frais d'acquisition reportés - Autres comptes de régularisation		
Différence de conversion		
TOTAL D'ACTIF		

Source: François, Ewald. Patrick, Thourot. Gestion d'entreprise d'assurance. Op. Cit, p. 186

Tableau n°08 : Passif du bilan d'une société d'assurance

Passif	N	(N-1)
Capitaux propres :		
<ul style="list-style-type: none"> - Capital social ou fonds d'établissement et fonds social complémentaire ou compte de liaison avec le siège - Prime liée au capital social - Réserves de réévaluation - D'autres réserves - Report à nouveau - Résultat de l'exercice 		
Passif subordonnés		
Provisions techniques brutes :		
<ul style="list-style-type: none"> - Provisions pour primes non acquise (non-vie) - Provisions d'assurance-vie - Provisions pour sinistres-vie - Provisions pour sinistres (non-vie) - Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie) - Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non-vie) - Provisions pour égalisation - Autres provisions techniques (vie) - Autres provisions techniques (non-vie) 		
Provisions techniques des contrats en UC		
Provisions pour risques et charges		
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		
Autres dettes :		
<ul style="list-style-type: none"> - Dettes nées d'opérations d'assurance directe - Dettes nées d'opération de réassurance - Emprunts obligatoire (dont obligation convertible) - Dettes envers des établissements de crédit - Titres de créances négociables émis par l'entreprise - Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus - Personnel - État, organisme de sécurité sociale et collectivité publiques - Créanciers divers 		
Comptes de régularisation- passif		
Différence de conversion		
TOTAL DU PASSIF		

Source: François, Ewald., Patrick, Thourot. Gestion d'entreprise d'assurance. Op. Cit, p. 187.

2.2.2. Le Compte de résultat :

Le compte de résultat d'une entreprise d'assurance comprend deux parties bien distinctes :

- Compte de résultats techniques ;
- Compte de résultats non techniques.

2.2.2.1. Le compte de résultat technique :

Le compte de résultats techniques a pour le but de détailler le résultat des activités « vie » et « non-vie ». Il distingue l'activité brute, les cessions en réassurance et l'activité nette de réassurance. Pour comparaison la colonne nette de réassurance de l'exercice précédent est également mentionnée.⁶³

a) le compte de résultat technique d'assurance non-vie : il comporte (09) grandes rubriques :⁶⁴

❖ **Primes acquises :**

Sont des pourcentages de primes accordant une garantie entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre. Elles comportent : - Primes ;

- La variation des primes non acquises.

❖ **Des produits des placements alloués :** ce crédit est la contrepartie d'un débit de la partie non technique intitulé « produits des placements transférés ».

❖ **Autres produits techniques :** sont composés de :

- La production immobilisée : cout des travaux faits par l'entreprise pour elle-même ;
- Les subventions d'exploitation ;
- Les autres produits techniques.

❖ **Charges des sinistres :** la charge de sinistre est égale aux :

- Prestation et frais payés (-)
- Charge des provisions pour sinistres (+/-)

❖ **Charges des autres provisions techniques :** ce poste englobe notamment les provisions suivantes :

- Provision pour risques croissant (PRC) ;
- Provision mathématique des rentes ;
- Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques (PRE) ;
- Participation aux bénéfices et intérêt techniques directement incorporés.

❖ **Participations aux résultats :** l'importance de cette rubrique en non-vie se limite pratiquement aux ristournes déduites des primes, et aux intérêts techniques inclus dans les versements de rentes, ou incorporé aux provisions mathématiques de rentes.

❖ **Frais d'acquisition et d'administration :** il s'agit de l'ensemble des frais d'exploitations qui, outre les commissions, comprennent aussi les corrections de valeur liées à l'exploitation (provisions pour dépréciation de créances, amortissements du matériels).

⁶³François, Ewald., Patrick. Gestion d'entreprise d'assurance.Op.cit, p. 162.

⁶⁴ Guy, SIMONET. La comptabilité des entreprises d'assurance. Op.cit, p.231-234.

- ❖ **Les autres charges techniques** : il s'agit des frais généraux liées à l'activité d'assurance mais qui ne peuvent pas être rattachés à l'une des autres destinations (gestion des sinistres, acquisition ou administration des contrats, gestion des placements).
- ❖ **Variation de la provision pour égalisation** : cette provision est constitué pour faire face aux charges exceptionnelles afférentes aux opérations garantissent certains risques.

Le compte de résultat technique d'une entreprise d'assurance peut être synthétisé de la façon suivante :

Tableau n° 9 : Tableau de compte de résultat technique d'une compagnie d'assurance

Non-Vie		Opération brutes	Cessions et rétrocessions	Opération nette	Opération nette N-1
primes acquises :					
- Primes	+				
- Variation des primes non acquises	+/-				
Produits des placements alloués	+				
Autres produits techniques	+				
Charges de sinistres :					
- Prestation et frais payés (-)	-				
- Charge des provisions pour sinistres	+/-				
charges des autres provisions techniques	+/-				
Participation aux résultats	-				
frais d'acquisition et d'administration :					
- Frais d'acquisition	-				
- Frais d'administration	-				
Commission reçues des réassureurs					
Autres charges techniques	-				
Variation de la provision pour égalisation	+/-				
Résultat technique de l'assurance non-vie					

Source: François, Ewald., Patrick, Thourot. Gestion d'entreprise. Op. Cit, p. 187.

b) compte de le résultat technique d'assurance-vie :

Elle comporte (12) rubriques :⁶⁵

- ❖ **Primes** : les primes sont exprimées brutes de commissions d'acquisition.
- ❖ **Produits des placements** : les produits des placements sont composés :
 - Revenus des placements ;
 - Autres produits des placements.
- ❖ **Ajustement ACAV** : il s'agit de la plus-value non réalisé du fait de l'évaluation à la valeur de réalisation au dernier jour de l'exercice des actifs représentatif des contrats en UC.
- ❖ **Autres produits techniques** : ils sont composés des produits accessoires (pénalité de rachat par exemple).
- ❖ **Charges des sinistres** : ils regroupent :
 - Prestation et frais payés ;
 - Les charges des provisions pour sinistres.
- ❖ **Charges des provisions d'assurance-vie et autres provisions techniques** : ce poste reprend la variation des provisions suivantes :
 - Variation des provisions d'assurance-vie ;
 - Variation des provisions sur contrats en UC ;
 - Variation des autres provisions techniques.
- ❖ **Participations aux résultats** : ce compte enregistre l'ensemble des mouvements qui constituent la charge nette de l'exercice au titre de la participation aux résultats. Elles composent de :
 - La participation aux bénéfices (PB) ;
 - Les intérêts techniques (IT).
- ❖ **Frais d'acquisition et d'administration** : il s'agit de l'ensemble des frais liées à l'acquisition, à l'administration des contrats et aux autres charges techniques.
- ❖ **Charge des placements** : ces charges sont constituées selon les commentaires du plan comptable par le frais des services de gestion des placements, y compris les honoraires, commissions et courtage versés. On distingue :
 - Frais interne et externes de gestion des placements et intérêts (-)
 - Autres charges des placements (-)
 - Perte provenant de la réalisation de placements (-)
- ❖ **Ajustement ACAV** : il s'agit de la moins-value non réalisé du fait de l'évaluation à la valeur de réalisation au dernier jour de l'exercice des actifs représentatif des contrats en UC.

⁶⁵ Guy, SIMONET. La comptabilité des entreprises d'assurance. Op.cit., p.232-236.

- ❖ **Autres charges techniques** : se reporter à la rubrique de frais d'acquisition et d'administration.
- ❖ **Produits des placements transférés** : il s'agit du compte vie une part des produits financiers nets de la gestion technique à la gestion non-technique sur la base du rapport entre les fonds propres et le total de fonds propre et des provisions techniques.

Tableau n°10 : Compte de résultat technique d'une compagnie d'assurance-vie

Vie		Opérations brutes	Cessions et rétrocession	Opérations nettes	Opérations nettes N-1
Primes	+				
Produits des placements :					
-Revenus des placements	+				
-Autres produits des placements	+				
Ajustement ACAV (plus-values)	+				
Autres produits techniques	+				
Charges des sinistres :	+				
-Prestation et frais payés	-				
- Charges des provisions pour sinistres	+/-				
Charges des provisions d'assurance-vie et autres provisions techniques :					
-Provision d'assurance-vie	+/-				
- Provisions sur contrats en UC	+/-				
- Autres provisions techniques	+/-				
Participations aux résultats	-				
Frais d'acquisition d'administration :	-				
-Frais d'acquisition	-				
- Frais d'administration	+				
- Commissions reçues de réassureurs					
Charge des placements :					
-Frais interne et externes de gestion des placements et intérêts	-				
- Autres charges des placements	-				
- Perte provenant de la réalisation de placements	-				
Ajustement ACAV (moins-values)	-				
Autres charges techniques	-				
Produits des placements transférés	-				
Résultat technique d'assurance-vie					

Source: François, Ewald, Patrick, Thourot. Gestion d'entreprise. Op.cit., p. 187-188.

2.2.2.2. Le compte de résultats non technique :

Le compte de résultat non technique reflète le rendement des fonds propres, les frais non affectés aux activités techniques, ainsi que les éléments exceptionnels, l'impôt sur les sociétés et la participation des salariés.⁶⁶

Les éléments considérés comme non techniques sont les suivants :

- Le résultat de la quote-part des placements non liés à l'activité d'assurance c'est-à-dire issus des capitaux propres.
- Les produits et charges exceptionnels se composent d'éléments de résultat sans lien avec l'activité et ayant un caractère non récurrent.
- La ligne participation des salariés ne reprend que la participation réglementaire exclue donc l'intéressement qui doit être considéré comme un élément de frais généraux.
- En déduisant l'impôt sur les bénéfices on arrive ainsi au résultat de l'exercice.

Tableau n°11 : Le compte de résultats non techniques d'une compagnie d'assurance

Désignation		Opération N	Opérations (N-1)
Résultat technique de l'assurance non-vie			
Résultat technique de l'assurance vie			
Produits des placements :			
- Revenu des placements	+		
- Autres produits des placements	+		
- Profits provenant des réalisations des placements	+		
Produits des placements alloués	+		
Charge des placements :			
-Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers	+		
- autre charges des placements	+		
- pertes provenant de la réalisation des placements	+		
Produits des placements transférés	-		
Autres produits non techniques	+		
Autres charges non techniques	-		
Résultat exceptionnel :			
- Produits exceptionnels	+		
- Charges exceptionnelles	-		
Participations des salariés	-		
Impôt sur les bénéfices	-		
Résultat de l'exercice			

Source: François, Ewald., Patrick, Thourot. Gestion d'entreprise. Op. Cit, p. 189.

⁶⁶ François, Ewald., Patrick. Gestion d'entreprise d'assurance. Op.cit., p. 163.

2.2.3. Les annexes :

« Les annexes aux comptes font parties intégrante des états financiers. Ces annexes contiennent des informations sur les principes méthodes comptables, des notes explicatives pour chaque poste du bilan et du compte de résultat et certains états détaillés. »⁶⁷

Les entreprises d'assurance doivent notamment inclure trois états spécifiques dans leurs annexes aux comptes :⁶⁸

- Le premier de ces états est l'état des placements. Ce tableau récapitulatif détaille le prix de revient, la valeur et le montant net de chaque catégorie de placement.
- Le second état est la liquidation des provisions sur trios exercices. Il permet de voir les bonis ou malis réalisés sur le provisionnement des exercices antérieurs.
- Le troisième état est un état analytique. L'entreprise doit publier un compte de résultat par catégorie d'assurance.

⁶⁷François, Ewald., Patrick. Gestion d'entreprise d'assurance. Op.cit, p. 163.

⁶⁸Ibid. p. 164.

Section (03) : Les ratios et les indicateurs clés de l'analyse financière d'une société d'assurance

Les ratios et les indicateurs sont spécifiques selon l'activité étudiée. La société d'assurance doit utiliser comme toutes les autres entreprises les indicateurs clés de l'équilibre financier de sa structure (FR, BFR, TN), et en outre de ces indicateurs, la compagnie d'assurance utilise aussi ses propres ratios, qui sont cohérents avec son secteur d'activité.

3.1. Les ratios et les indicateurs clés relatifs au compte de résultat :

Ces ratios sont calculés à partir des postes de CPC de la société d'assurance, ils permettent d'analyser et diagnostiquer la rentabilité et la solvabilité de la société.

Figure n°06 : le compte de résultat simplifié d'une société d'assurance

Compte de résultats (CR)		
• Primes		+
• Sinistres		(-)
• Frais généraux		(-)
• Résultat financiers		+
• Résultat technique	=	

Source : François, Ewald., Patrick. Gestion d'entreprise. Op.cit., p. 154.

3.1.1. Ratios d'activité :

Les ratios d'activité permettent d'évaluer l'évolution des primes (émises, cédées, acquises) au cours de l'année d'exercice de la société d'assurance.⁶⁹

3.1.1.1. Taux de croissance des primes :

Ce ratio permet de constater la croissance ou la baisse du chiffre d'affaires de la société, il permet aussi d'évaluer son évolution. Il se calcule par la formule suivante :

$$\frac{(\text{Primes acquises N} - \text{Primes acquises N-1})}{\text{Primes acquises N-1}} \times 100$$

3.1.1.2. Taux rétention des primes :

$$\frac{\text{Primes émises nettes}}{\text{Primes émises brutes}}$$

Ce ratio traduit la politique de réassurance de la société. L'évolution de taux de rétention d'une année permettra d'aborder l'évolution de la politique de réassurance de l'assureur et de son appétit pour le risque. L'assureur ne pourra modifier significativement sa politique de réassurance d'une année sur l'autre sans que ceci ait des répercussions importantes de son bilan.

⁶⁹François, Ewald., Patrick. Gestion d'entreprise. Op.cit., p. 163.

Il conviendra par conséquent d'analyser ce ratio en tendance et sur plusieurs années. Une augmentation du taux de rétention traduira une plus forte conservation de la prime et aura par conséquent un impact positif sur le volume d'activité de la compagnie. Moins protégée, ceci aura des conséquences en matière de sinistre ainsi que sur sa marge de solvabilité.

Un taux de 100% signifie que la société conserve l'ensemble du risque et ne recourt pas à la réassurance.⁷⁰

3.1.2. Ratio de sinistralité (S/P) :

Ce ratio est réservé à la branche d'assurance non-vie. C'est le quotient rapport du coût des sinistres (prestation et frais sur le CPC non-vie) aux primes encaissées par une compagnie d'assurance. Le ratio de sinistralité se calcule par la formule suivante :

$$\text{Ratio de sinistralité} = \text{S/P (sinistres/ primes)} = \text{sinistres nets / primes nettes acquises}$$

Les compagnies d'assurance sont des entreprises fonctionnelles et en principe, elles doivent couvrir tous les frais afférents à leurs activités. Ce qui implique que ce ratio doit être nécessairement inférieur à 1. Autrement dit, les primes encaissées devraient être supérieur au remboursement (ou la prise en charge) des sinistres.

3.1.3. Ratio combiné :

Le ratio combiné est une composante essentielle pour appréhender la performance des assureurs, puisqu'il mesure la rentabilité technique des activités d'assurance. Ce ratio évalue l'ensemble des sinistres provisionnés ou payés ainsi que l'ensemble des frais engagés par rapport aux primes encaissées.⁷¹

Il se calcul de la manière suivante :

$$\text{Ratio S/P} + \text{Ratio de couts}$$

$$(\text{Sinistres nets} + \text{coût d'acquisition de gestions nettes}) / \text{Primes nettes acquises}$$

Interprétation :

- Si le ratio combiné égal à 100 % se traduira par un résultat technique égal à zéro, c'est-à-dire l'ensemble des sinistres et frais engagés seront équivalents aux primes encaissés par la compagnie.
- Si le ratio combiné inférieur à 100 % se traduira par un résultat technique positif : par exemple, un ratio combiné de 95% se traduira un résultat technique équivalent à 5 % des primes souscrites.

⁷⁰François, Ewald., Patrick. Gestion d'entreprise. Op.cit. 238.

⁷¹<https://article-indicateur-de-performance-le-ratio-combine-dans-l-assurance-10470460.html> (consulté le 15/10/2018)

- Si le ratio combiné supérieur à 100 % se traduira par un résultat technique négatif, indique que l'ensemble des sinistres et les frais engagés sont supérieurs aux primes encaissées. Dans ce cas la compagnie d'assurance ne peut pas réaliser un profit.

Remarque :

Le ratio de coût est le rapport des couts d'acquisition et les primes nettes acquises (couts d'acquisition et de gestion nets / primes nettes acquises).

3.2. Ratios et indicateurs financiers relatifs au bilan de la société d'assurance :

En Outre, les ratios et les indicateurs de l'équilibre financier de la structure de société d'assurance (FR, BFR, et TN) il y a des autres ratios et des indicateurs calculés depuis les masses du bilan servant à analyser la rentabilité, la solvabilité et la performance de société. On peut résumer les grandes masses du bilan dans le schéma suivant :

Figure n°07 : Bilan simplifié d'une société d'assurance

Actif	Passif
<p>PLACEMENT (investissement financiers)</p>	<p>FONDS PROPRES (Dettes envers les actionnaires)</p>
	<p>PROVISION TECHNIQUES (Dettes envers les assurés)</p>

Source : François, Ewald., Patrick. Gestion d'entreprise. Op.cit., p. 154

3.2.1. Ratios de solvabilité :

Permettent d'établir une estimation de la capacité de l'entreprise à rembourser ses dettes. Ils donnent une image de la santé financière de la société d'assurance. Ces ratios doivent être supérieurs ou égal à 1 pour que la société arrive à être solvable.⁷²

Il existe plusieurs ratios de solvabilité, parmi lesquels :

3.2.1.1. Le ratio d'autonomie financière (R.A.F) :

Le ratio d'autonomie financière donne une indication sur le niveau d'endettement de la société d'assurance. Et aussi il indique le degré de l'indépendance de l'entreprise vis-à-vis ces créanciers. Ce ratio doit supérieur ou égal à 1. Il se calcule par la formule suivante :

$$\text{Le ratio d'autonomie financière (R.A.F)} = \text{Capitaux propres} / \text{Total des dettes}$$

⁷²<https://recouvrement.ooreka.fr/astuce/voir/472323/ratio-de-solvabilite> consulté le 20/10/2018

3.2.1.2. Ratio de solvabilité générale (R.S.G) :

Il mesure la capacité de la société à payer l'ensemble de ses dettes (DCT et DLMT) en utilisant le total de l'actif. Il doit être supérieur ou égal à 1 (car en cas de faillite l'entreprise peut payer ces dettes par la vente de ses actifs comme dernière solution), il se calcul selon :

$$\text{Ratio de solvabilité générale (R.S.G)} = \text{Sommes des actifs} / \text{Sommes des dettes}$$

3.2.2. Les ratio de liquidité (R.L) :

Ces ratios de liquidité indiquent si l'entreprise a suffisamment pour payer ses dettes à court terme. Ils sont composés de :

3.2.2.1. Ratio de liquidité Générale (R.L.G) :

Il mesure la capacité de l'entreprise à s'acquitter de ses dettes à court terme. Il doit être supérieur ou égal à 1. Il se calcul par la formule suivante :

$$\text{Ratio de liquidité Générale (R.L.G)} = \text{Actif circulant (AC)} / \text{Dettes à court terme (DCT)}$$

3.2.2.2. Ratio de liquidité réduite :

Il mesure la capacité de l'entreprise à rembourser ses dettes à court terme par ces valeurs disponibles et valeurs réalisables (créances). En générale, il est inférieur à l'unité et n'a pas de valeur normative.

$$\text{Ratio de liquidité réduite} = (\text{Créances} + \text{Disponibilités}) / \text{Dettes à court terme (DCRT)}$$

3.2.2.3. Ratio de liquidité immédiate (R.L.I) :

Il traduit la capacité de la société à payer ses dettes à court terme, en utilisant sa valeur disponible. Il se calcul de la façon suivante :

$$\text{Ratio de liquidité immédiate (R.L.I)} = \text{Valeur disponible (VD)} / \text{Dettes à court terme (DCT)}$$

3.2.3. Ratios de la structure financière :

Ces ratios comparent des éléments du bilan de la société d'assurance, pour en étudier les moyens, les emplois, le patrimoine, les types de financement (par exemple, proportion du long terme par rapport au court terme). Ils permettent de porter un jugement sur la structure financière de l'entreprise, et d'apprécier la solvabilité et l'équilibre financier de l'entreprise. Parmi les ratios de structure on présente :

3.2.3.1. Ratio de financement permanent (R.F.P) :

Ce ratio exprime le taux de couverture des valeurs immobilisées (VI) par des capitaux permanents (KP). Il exprime aussi le niveau de fonds roulement. Il doit être généralement supérieur à 1, c'est-à-dire qu'il doit exister un excédent de ressources stables sur la valeur immobilisée.

$$\text{Ratio de financement permanent (R.F.P)} = \text{Capitaux permanents (KP)} / \text{Actifs immobilisés (AI)}$$

3.2.3.2. Ratio de financements propres des immobilisations (R.F.P.I) :

Il mesure la capacité de l'entreprise à financer ses investissements par ses capitaux propres. Il doit être supérieur ou égal à 1.

$$\text{R.F.P.I} = \text{Capitaux propres (CP)} / \text{Actifs immobilisés (AI)}$$

3.2.3.3. Ratio des immobilisations d'actif (R.I.A)

Il exprime l'importance des immobilisations dans le patrimoine de l'entreprise. Il doit être supérieur ou égal à 0.5.

$$\text{Ratio des immobilisations d'actif (R.I.A)} = \text{Valeur immobilisés (VI)} / \text{Total actif}$$

3.2.3.4. Ratio d'endettement (R.E) :

Il mesure la part de financement des passifs par le total des dettes. Il se calcule de la formule suivante :

$$\text{Ratio d'endettement (R.E)} = \text{Total des dettes} / \text{Somme de passifs}$$

3.3. Autres Ratios usuels :

Ils sont calculés depuis deux masses du bilan financiers et de compte de résultat de la société d'assurance :

3.3.1. Ratios de rentabilité (R.R) :

La rentabilité d'une entreprise d'assurance, entendue comme sa capacité à produire un bénéfice net satisfaisant par rapport au capital engagé notamment en ce qui concerne les sociétés commerciales, s'apprécie essentiellement à travers les ratios suivants :⁷³

3.3.1.1. Ratio de rentabilité financière (R.R.F) :

Il mesure le bénéfice de la société d'assurance par rapport aux capitaux engagés par les actionnaires. Il se calcule de la formule suivante :

$$\text{Ratio de rentabilité financière (R.R.F)} = \text{Résultat net (RN)} / \text{Capitaux propres (CP)}$$

3.3.1.2. Ratio de rentabilité économique (R.R.E) :

Il exprime l'efficacité de la société d'assurance dans l'exploitation de ses ressources stables. Il se calcule par la formule suivante :

$$\text{Ratio de rentabilité économique (R.R.E)} = \text{Résultat d'exploitation} / \text{Total passif}$$

⁷³ Jean Marie, Fosto. Le contrôle de gestion des sociétés d'assurance. Paris : édition L'Harmattan, 2014, P.34.

Conclusion :

La fonction sociale et économique de l'assurance est de concentrer les risques mutualisables et de permettre ainsi aux agents économiques de limiter les conséquences financières d'événement adverses. Cela amène l'assureur à devoir identifier, évaluer et gérer les risques pesant sur son actif et son passif afin d'assurer sa solvabilité. La société d'assurance offre la sécurité (ou la garantie) que si un événement redouté se réaliser l'assuré verra sa perte compensée selon des modalités prévus au contrat.

Cependant, La particularité de comptabilité d'assurance provient de l'inversion du cycle de production. La comptabilité d'assurance relève d'un plan comptable qui lui est propre, mais elle suit des règles générales de tenu de comptes communes avec d'autres activités.

L'analyse financière des états financiers d'une société d'assurance à pour l'objet de déterminer la situation financière et l'utilisation rationnelle des ressources de cette dernière à la fin. Pour cela l'analyste financier va calculer et interprété l'ensemble des indicateurs clés et des ratios pour divers états financiers afin de découvrir les points fort et les points faibles de la société (bilan, TCR) de la société d'assurance.

Chapitre III :
La SAA comme illustration
De l'étude empirique

Introduction :

D'après tous les aspects théoriques que nous avons vus dans les deux chapitres précédents, nous allons essayer d'analyser la santé financière de la société Algérienne d'assurance (SAA) de Tizi-Ouzou où on a effectué notre stage pratique. Cette analyse est faite à partir des documents internes fournis par le département de finance et comptabilité de cette société.

On a subdivisé ce chapitre en trois sections :

- la première section est consacrée pour présenter l'organisme d'accueil ;
- la deuxième section on procède à la présentation et l'élaboration des états financiers de la SAA ;
- En fin la troisième section est réservée pour explorer les méthodes et les techniques utilisées pour effectuer l'analyse financière de la SAA.

Section (01) : La présentation de la société Algérienne d'assurance (SAA) :

La Société algérienne d'assurance, ou la SAA est une entreprise publique spécialisée dans les risques simples, il s'agit de : l'automobile, le vol, les bris de glaces, les dégâts des eaux, les multirisques d'habitation, les assurances de personnes, l'incendie et l'explosion.

1.1. La création et l'évolution de la société Algérienne d'assurance (SAA) :

La Société Nationale d'Assurance, par abréviation SAA, est une entreprise publique d'assurance qui a été créée le 12 Décembre 1963 selon l'arrêté du Ministère de l'économie Nationale du 11 Décembre 1963. A l'origine, cette entreprise était une société mixte Algéro-Egyptienne (Algérie 61% du capital, l'Egypte 39% du capital), avant qu'elle ne soit institutionnellement monopolisée par l'Etat sur les opérations d'assurance par l'ordonnance N°66.127, le 27 Mai 1966 ; ayant conduit à la nationalisation de la SAA par l'ordonnance N° 66.129. En cette période la SAA a connu un développement de type classique, une société fortement centralisée, gérant des affaires apportées par des agents privés.

Le monopole de l'Etat sur les opérations d'assurance a conduit à l'exploitation du marché, en concurrence avec la CAAR, et la suppression des intermédiaires privés des assurances en 1972.

En Janvier 1976, la spécialisation des entreprises d'assurances par nature d'activités, a conduit la SAA à se consacrer au marché intérieur des risques simples et à ne pratiquer que l'assurance automobile, l'assurance de personnes (accident, vie, maladie retraite etc.) et les risques divers (des particuliers et des professionnels). C'est à la suite de cela que la SAA a été conduite à s'impliquer fortement sur l'ensemble du territoire et à être à la frontière pour, d'une part, rapprocher l'assurance de l'assuré, et d'autre part, développer le plein emploi. C'est ce qui fait que la SAA dispose aujourd'hui d'un réseau de plus de 430 agences et de centres de formations.

Avec l'avènement des réformes économiques, la SAA a été transformée en société par action « SPA », le 27 Janvier 1982. Cette transformation s'est accompagnée de la levée de la spécialisation des compagnies d'assurance et la pratique de nature différentes, ce qui a élargie son champ d'activités aux autres risques. Actuellement la SAA pratique tous les risques y compris les risques agricoles. Son niveau de développement, ses capacités financières et sa dimension nationale ont contribué à l'augmentation de son capital social qui est passé de 500 millions de dinars en 1992 à 16 milliards de dinars en 2008.

Suite à la libération du marché des assurances en 1995, la SAA s'est trouvée dans la nécessité de redéployer son réseau commercial pour faire face à une concurrence de plus en plus accrue.

C'est ainsi qu'elle a diversifié son réseau en agréant des agents généraux, d'une part, et d'autre part, en transformant le régime de rémunération du personnel des agences intégrées désormais payé au revenu proportionnel au chiffre d'affaires réalisé.

En 2011, la SAA a procédé à la séparation effective des assurances des personnes, matérialisée par la création d'une filiale d'assurance de personnes, de celles des dommages. Ceci en application de la loi 06-04 sur les investissements.

Actuellement la SAA est la première et la principale compagnie d'assurance en Algérie en termes de chiffre d'affaire, elle fait passer son capital à 30 milliard. Elle influence dans le marché d'assurance au même titre qu'elle est partenaire de plusieurs d'entreprises. Elle vient en tête de sociétés d'assurance en termes d'implantation avec un réseau commerciale assis sur 307 agences directs et 150 agents généraux.

1.2. Objectifs et buts de la création de la SAA :

La société algérienne d'assurance a été créée pour les buts suivants :

- ❖ Amélioration constante de la qualité du service au profit de la clientèle par l'accélération du rythme des indemnisations et la qualité de l'accueil dans ses agences ;
- ❖ Maintien de la croissance du chiffre d'affaire ;
- ❖ Modernisation du système de gestion et d'information ;
- ❖ Extension des canaux de distribution ;
- ❖ Consolidation de sa composition de premier rang du marché national.

1.3. Activités de la SAA :

La SAA pratique les opérations d'assurance de dommage :⁷⁴

a) Assurances des risques industriels :

Il s'agit d'un contrat d'assurance multirisque destiné à l'assurance de tous les locaux professionnels tels que les ateliers, les unités de fabrication ou de transformation. Cette offre est une assurance combinée de plusieurs garanties.

b) Couverture des biens en assurance dommage :

- Assurances des risques industriels ;
- Assurances véhicules ;
- Assurances des commerçants, des particuliers et des professionnels ;
- Assurances liées à la confection et montage ;
- Assurances des risques agricoles ;
- Assurances de transports ;
- Assurances en multirisques habitations ;
- immeuble et locaux commerciaux ;
- Assurances crédit.

⁷⁴www.saa.DZ

c) Assurances en responsabilité civile :

- Assurance RC générale ;
- Assurance RC professionnelle ;
- Assurance RC chef de famille ;
- Assurance RC perte d'exploitation générale ;
- Assurance RC produits livrés ;
- Assurance RC décennale ;
- Assurance RC hôpitaux et cliniques ;
- Assurance RC médecins, dentistes, sages-femmes ;
- Assurances RC pharmaciens ;
- Assurance RC laboratoires d'analyses ;
- Assurance RC comptables, experts comptables, commissaires aux comptes.

d) Assurances en multirisque habitation, immeuble et locaux commerciaux :

Elle permet à un propriétaire ou à un locataire d'assurer son logement, ou son local à usage commercial.

e) Assurances des risques transports :

La SAA dans ce cas, couvre les marchandises transportées de bout en bout de la chaîne de transport (depuis le départ de l'usine jusqu'à la livraison finale), et ce quels que soient les modes de transport utilisés : - Maritime ;

- Terrestre ;
- Fluvial ;
- Aérien.

f) Assurance automobile :

La branche d'assurance automobile est la branche la plus dominante et la première branche au sein du marché. Elle représente le segment historique de la SAA, même si l'entreprise amorce une étape importante en matière de diversification de portefeuille. La SAA considérée comme le leader dans les assurances automobiles avec 80% du total de cette branche.

1.4. Les filiales de la SAA :

Pour la SAA, la filiation revêt un caractère stratégique visant à organiser ses activités techniques et à se départir des services de soutien dans le but de concentrer ses forces potentielles sur le métier d'assurance.

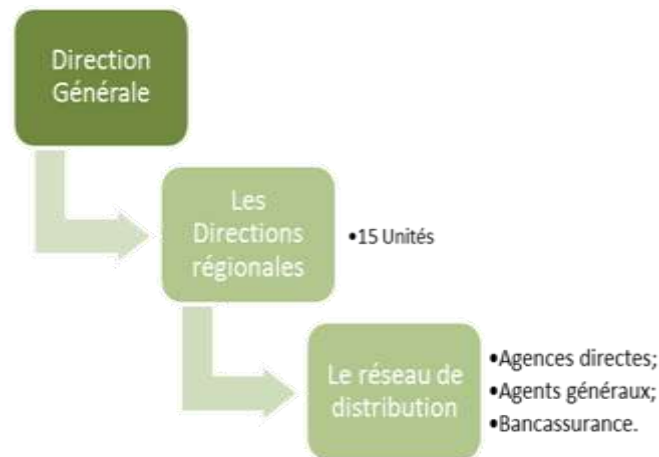
- ❖ Une filiale d'expertises composée de 25 centres ;
- ❖ Une filiale spécialisée dans les « assurances des personnes » ;
- ❖ Une filiale d'assistance ;
- ❖ Trois (03) centres de formation.

1.5. Organisation de la société algérienne d'assurance (SAA) :

L'organisation hiérarchique de la SAA subdivisée en trois niveaux, à savoir :

- La direction générale ;
- Les directions régionales ;
- Le réseau de distribution

Figure n°08: Organisation structurelle de la SAA



Source : document interne

propre à la SAA, unité de

Tizi-Ouzou

La société algérienne d'assurance emploie plus de 4457 personnes. Ces employés sont répartis sur le réseau de la SAA qui s'étend à travers tout le territoire Algérien.

Le réseau de distribution est constitué de 15 directions régionales, chargées de la mise en œuvre de la politique commerciale de la société, et de 239 agences directes et 210 agents généraux ainsi que 150 agences bancaire.

1.5.1. Au niveau central :

La SAA est composée de certains nombres de directions ou de divisions. Ces derniers sont rattachés à deux directeurs généraux adjoints, techniques et administratifs.

1.5.1.1. Les directions (divisions) rattachées au directeur adjoint administratif :

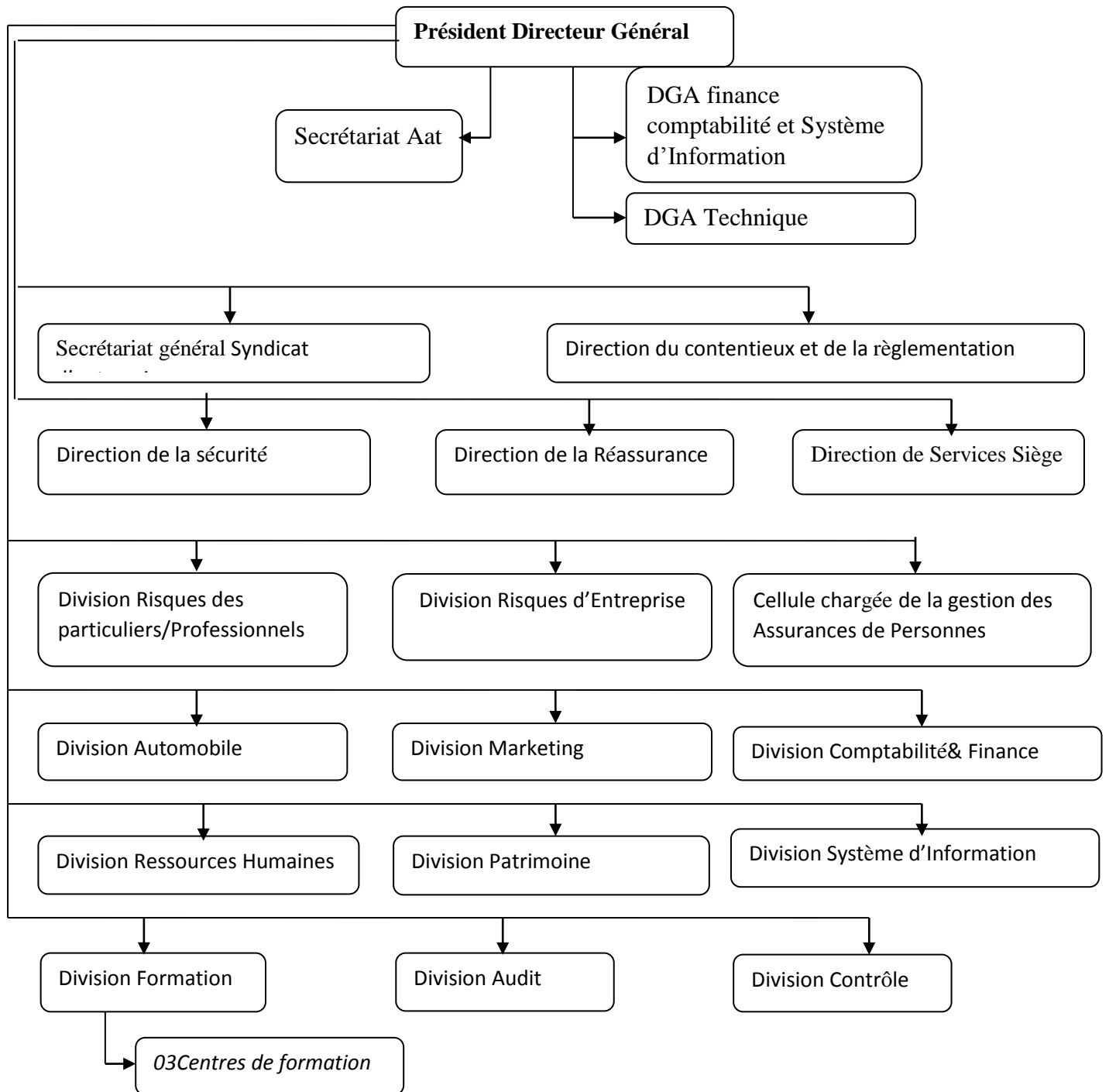
Dont le rôle est de soutenir et de contrôler le réseau commercial de la SAA, elle est composée de :

- La direction des Ressources Humaines (DRH) ;
- La direction du patrimoine (DP) ;
- La direction Finance et Comptabilité (DFC) ;
- La direction des œuvres sociales.

1.3.1.2. Les directions (divisions) rattachées au directeur adjoint technique :

- Division de l'audit du contrôle et système informatique (D.S.I).
- Direction de Réassurance ;
- Direction du contentieux et de la réglementation (D.C.R) ;
- Division Marketing ;
- Divisions des Risques d'Entreprise (D.R.E) ;
- Division des Risques des Particuliers et des Professionnels (D.R.P.P) ;
- Divisions de l'assurance Automobile (D. Auto) ;

Figure n°09 : Organigramme de la direction générale



Source : Document interne de la SAA

La direction générale, dont le siège social est situé à Alger (5. BD. Ernesto CHE Guevara), est subdivisée en sous directions régionales qui sont en nombre de 15 implantées sur le territoire national comme nous le montre le tableau ci-dessous :

Tableau n°12 :Les directions régionales

ALGER I	ALGER II	ALGER III
MOUZAIA	TIZI OUZOU	ORAN
RELIZANE	SIDI BEL ABBES	TLEMEN
CONSTANTINE	ANNABA	SETIF
BATNA	OUARGLA	BECHAR

Source : document interne de la SAA

1.4.2. Au niveau régional :

La direction régionale a comme mission de développer les activités de l'entreprise, de contrôler et de gérer les activités techniques, financières, comptables, ressources humaines et patrimoine des agences implantées rattachées à son réseau territorial. Elle est aussi chargée de gérer les moyens logistiques nécessaires au bon fonctionnement des agences et veiller à adapter les contrats aux caractéristiques locales des risques assurés.

Chaque direction régionale est organisée par fonction selon le modèle suivant :

- **Service du contentieux général ;**
- **Service inspection ;**
- **DAG (département administration général) :**
 - ✓ Service de gestion du personnel ;
 - ✓ Service moyens généraux ;
- **DFC :**
 - ✓ Service de finance ;
 - ✓ Service de comptabilité ;
- **Automobile :**
 - ✓ Service de production ;
 - ✓ Service d'indemnisation sinistre matériel ;
 - ✓ Service d'indemnisation sinistre corporel ;
 - ✓ Service recours ;
 - ✓ Service de statistiques.

- **IARDT :**

- ✓ Service incendie multirisques CATNAT ;
- ✓ Service risques divers responsabilité civile ;
- ✓ Service risqué agricoles ;
- ✓ Service risque industriels ;
- ✓ Services de transport.

- **Marketing :**

- ✓ Service animation et suivi du réseau commercial ;
- ✓ Service statistiques et suivi des réalisations.

- **AP :**

- ✓ Service production ;
- ✓ Service indemnisation de sinistres.

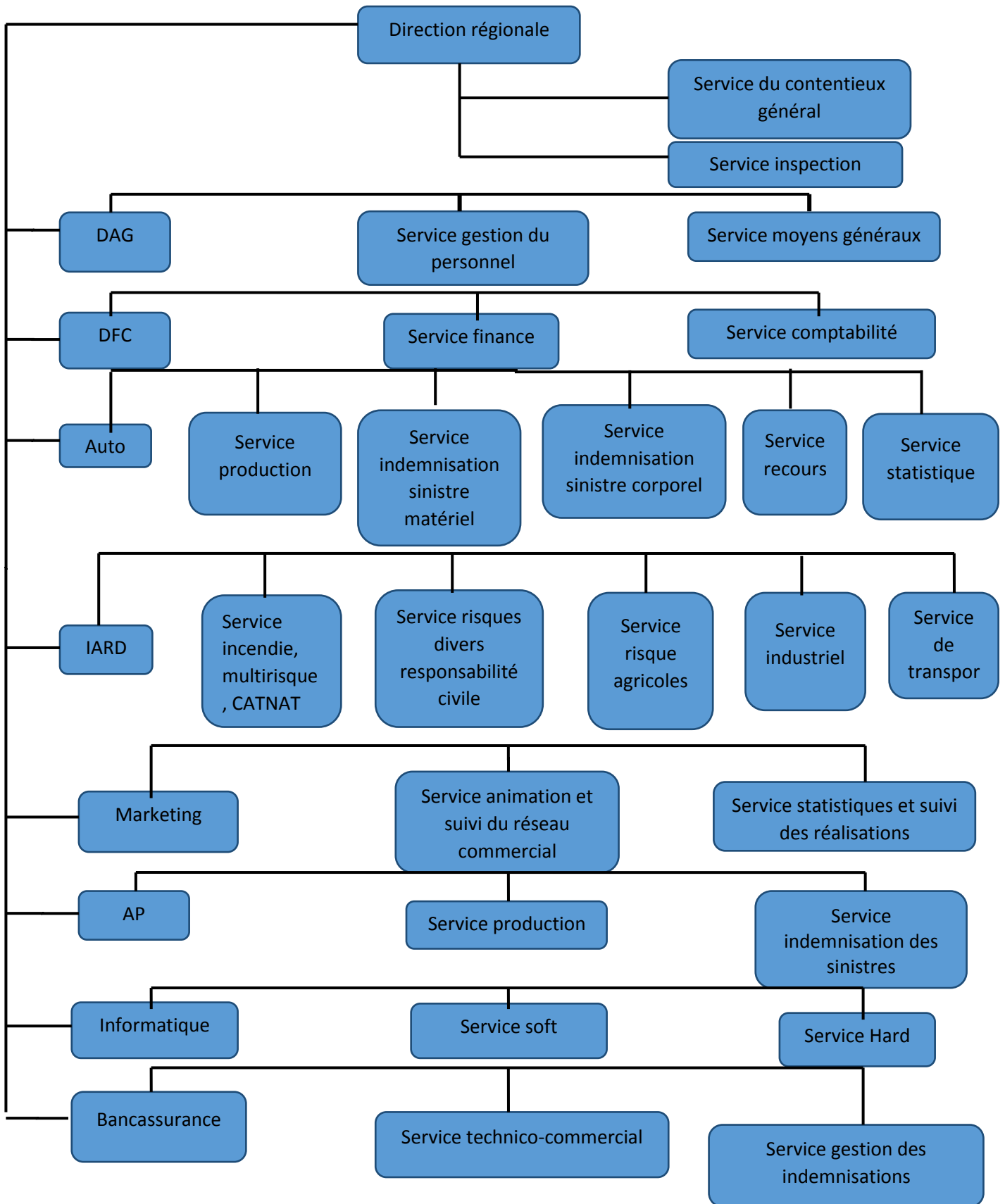
- **Informatique :**

- ✓ Service soft ;
- ✓ Service Hard.

- **Bancassurance :**

- ✓ Service technico-commercial ;
- ✓ Service gestion des indemnisations.

Figure n°10 : Organigramme de la direction régionale de Tizi-Ouzou



Source : document interne de la SAA

Section (02) : La présentation et l'élaboration des états financiers de la SAA

Nous allons réaliser cette étude sur deux années d'exercice 2016 et 2017. Ce qui nous amènera à présenter les états financiers de la société sur deux années. Ces états financiers comportent le bilan et le tableau de compte de résultat des deux années.

2.1. Bilan :

2.1.1. Actif :

Tableau n°13 : Actif des bilans 2016 et 2017

UM : DA

ACTIF	Montant Net	Montant Net
	Exercice 2016	exercice 2017
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>		
Ecart d'acquisition - Goodwill positif ou négatif	-	-
Immobilisations Incorporelles	169 925 486,39	129 855 880,58
Immobilisations Corporelles	-	-
Terrains	5 153 100 528,59	5 371 787 028,59
Bâtiments Exploitation	16 709 297 025,14	16 248 572 187,16
Bâtiments Placement	910 257 425,95	864 917 970,28
Autres immobilisations corporelles	475 613 773,81	860 266 850,76
Immobilisations en Concession	184 444 854,53	180 863 624,59
Immobilisations en Cours	157 899 870,11	255 869 753,93
Immobilisations Financières		
Titres mis en équivalence :	-	-
Autres participations et créances rattachées	4 707 700 389,00	4 561 793 845,04
Autres Immobilisations Financières	44 953 339 751,87	37 383 573 118,45
Prêts et autres actifs financiers non courants	233 465 134,09	331 530 854,31
Impôts différés actif	592 103 514,59	743 137 351,99
Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants	6 900 893,60	6 609 237,03
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	74 254 048 647,67	66 938 777 702,71
<u>ACTIFS COURANTS</u>		
Provisions Techniques d'Assurance		
Part de la coassurance cédée	925 862,91	-
Part de la réassurance cédée	1 791 463 155,17	1 701 181 197,16
Créances et Emplois assimilés		
Cessionnaires et Cédants débiteurs	666 693 429,59	583 669 828,59
Assurés et intermédiaires d'assurance débiteurs	5 157 791 133,26	5 838 943 323,11
Autres débiteurs	2 829 515 911,56	1 657 882 951,29
Impôts et assimilés	2 067 679 971,74	716 935 284,35
Autres créances et emplois assimilés	107 854 660,75	120 865 572,32
Disponibilités et Assimilés		
Placements et autres actifs financiers courants	848 240 000,00	4 502 516 000,00
Trésorerie	2 732 234 879,89	3 257 226 553,65
TOTAL ACTIF COURANT	16 202 399 004,87	18 379 220 710,47
TOTAL GENERAL ACTIF	90 456 447 652,54	85 317 998 413,18

Source : document interne de la SAA

2.1.2. PASSIF :

Tableau n°14 : passif des bilans 2016 et 2017

UM : DA

PASSIF	Montant net	Montant net
	Exercice 2016	Exercice 2017
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Capital émis ou capital social ou fonds de dotation	20 000 000 000,00	30 000 000 000,00
Capital souscrit non appelé		
Primes et réserves - Réserves consolidées	10 900 079 231,85	2 522 072 287,09
Ecarts d'évaluation	173 109 142,47	173 109 142,47
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Autres capitaux propres - Report à nouveau	-	-
Résultat de l'exercice	3 121 993 055,24	3 250 884 841,34
TOTAL I - CAPITAUX PROPRES	34 195 181 429,56	35 946 066 270,90
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>		
Emprunts et dettes assimilés	4 727 343 802,88	3 783 243 586,53
Impôts (différés et provisionnés)	-	-
Autres dettes non courantes	1 627 444 854,53	581 690 268,52
Provisions réglementées	2 125 438 268,92	2 289 014 052,70
Provisions et produits constatées d'avance	1 516 897 279,53	1 710 055 525,11
Fonds de valeurs reçus des réassureurs	1 406 044 383,73	1 326 416 961,75
TOTAL II - PASSIFS NON COURANTS	11 403 168 589,59	9 690 420 394,61
<u>PASSIFS COURANTS</u>		
Provisions directes	26 737 213 162,58	26 806 584 231,82
Acceptations	409 468 674,00	227 824 685,21
Cessionnaires et Cédants créditeurs	2 314 632 023,14	2 920 922 089,48
Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs	479 683 318,60	472 849 325,91
Impôts crédit	1 726 566 311,95	1 366 884 890,15
Autres Dettes	13 127 570 017,81	7 878 911 623,44
Trésorerie Passif	62 964 125,31	7 534 901,66
TOTAL III - PASSIFS COURANTS	44 858 097 633,39	39 681 511 747,67
TOTAL GENERAL PASSIF	90 456 447 652,54	85 317 998 413,18

Source : document interne de la SAA

2.1.3. Élaboration des bilans financiers :

« Le bilan financier est un document de synthèse extrait du bilan comptable après avoirs des retraitements et des reclassements. » Après avoir opéré les retraitements et les reclassements nécessaire sur le bilan comptable il y'a lieu de dresser le bilan financier, avec toutes les corrections portées, et qui présentent une réalité économique et financière.

2.1.3.1. Présentation du bilan financier 2016 :

Avant de présenter le bilan financier, il convient d'abord d'effectuer les retraitements suivants :

❖ Retraitement sur l'actif du bilan :

- **Actif réel net plus d'un an** = total immobilisations incorporelles + total immobilisation corporelles + total immobilisations financières.

Sachant que :

Total immobilisations incorporelles = 169 925 486,39

Total immobilisations corporelles = 23 590 613 478,13

Total immobilisations financières = 50 493 509 683,15

Donc :

Actif net réel à plus d'un an = 74 254 038 647,67

- **Actif réel net moins d'un an** = provisions techniques d'assurance + les créances et les emplois assimilés + les disponibilités assimilés.

Sachant que :

Provisions techniques d'assurance = 1 792 389 018,09

Les créances et les emplois assimilés = 10 829 535 106,9

Les disponibilités assimilés = 3 580 474 879,89

Donc :

Actif réel moins d'un an = 16 202 399 004,87

❖ Retraitement sur le Passif du bilan :

- **Passif réel à plus d'un an** = Capitaux propres + DLT

Sachant que :

Capitaux propres = 34 195 181 429,56

DLT = 11 403 168 589,59

Donc :

Passif réel à plus d'un an = 45 598 350 019,15

- **Passif réel moins d'un an** = passif courant.

Sachant que :

Passif courant (circulant) = 44 858 097 633,39

Donc :

Passif réel moins d'un an = 44 858 097 633,39

❖ **Bilan financier 2016 :**

Après avoir effectué les retraitements nécessaires sur les postes de l'actif et du passif, le bilan financier 2016 se présente comme suit :

Tableau n°15 : Bilan financier de l'exercice 2016

UM : DA

Actif	Montant	Passif	Montant
<u>Actif réel à plus d'un an</u>	74254048647,67	<u>Passif réel à plus d'un an</u>	45598350019,15
		- capitaux propres	
		- dettes à long terme	34195181429,56
			11403168589,59
<u>Actif réel moins d'un an</u>	16202399004,87		
- Provisions techniques			
- créances et emplois assimilés	1792389018,09		
- disponibilités assimilés	10829535106,9	<u>Passif réel à moins d'un an</u>	
	3580474879,89		44858097633,39
Total actif	90456447652,54	Total passif	90456447652,54

Source : établis par nos soins

2.1.3.2. Présentation du bilan financier 2017 :

❖ **Retraitement de l'actif du bilan :**

- **Actif réel net plus d'un an = total immobilisations incorporelles + total immobilisation corporelles + total immobilisations financières.**

Sachant que :

Total immobilisations incorporelles = 129 855 880,58

Total immobilisations corporelles = 23 782 277 415,31

Total immobilisations financières = 43026644406,82

Donc :

Actif net réel à plus d'un an = 66938777702,71

- **Actif réel net moins d'un an = les stocks et encours + les créances et les emplois assimilés + les disponibilités assimilés.**

Sachant que :

Provisions techniques d'assurance = 1701181197,16

Les créances et les emplois assimilés = 8918296859,66

Les disponibilités assimilés = 7759742553,65

Donc :

Actif réel moins d'un an = 18379220710,47

❖ **Retraitement de Passif du bilan :**

- **Passif réel à plus d'un an = capitaux propres + DLT**

Sachant que :

Capitaux propres (CP) = 35946066270,90

Dettes à long terme (DLT) = 9690420394,61

Donc :

Passif réel à plus d'un an = 45636486665,15

- **Passif réel moins d'un an = passif courant.**

Sachant que :

Passif courant (circulant) = 39681511747,67

Donc :

Passif réel moins d'un an = 39681511747,67

❖ **Bilan financier 2017 :**

Après avoir effectué les retraitements nécessaires sur les postes de l'actif et du passif, le bilan financier 2017 se présente comme suit :

Tableau n°16 : Bilan financier de l'exercice 2017

UM : DA

Actif	Montant	Passif	Montant
<u>Actif réel à plus d'un an</u>	66938777702,71	<u>Passif réel à plus d'un an</u>	45636486665,15
		- capitaux propres	35946066270,90
		- dettes à long terme	9690420394,61
<u>Actif réel moins d'un an</u>	18379220710,47		
- Provisions techniques	129 855 880,58		
- créances et emplois assimilés	23782277 415,31	<u>Passif réel à moins d'un an</u>	39681511747,67
- disponibilités assimilés	43 026644406,82		
Total actif	85317998413,18	Total passif	85317998413,18

Source : établis par nos soins

2.1.3.3. Les bilans financiers en grande masses :

Les bilans financiers obtenus après le reclassement des postes de l'actif et du passif, va nous permettre de présenter le bilan en grandes masses.

❖ Bilan financier en grande masses 2016 :

Il se présente comme suit :

Tableau n°17 : le bilan financier en grandes masses de l'exercice 2016

UM : DA

Actif	Montant	%	Passif	Montant	%
<u>Actif réel à plus d'un an</u>	74254038647,67	82,09	<u>Passif réel à plus d'un an</u>	45598350019,15	50,41
<u>Actif réel moins d'un an</u>	16202399004,87	17,91	<u>Passif réel à moins d'un an</u>	44858097633,39	49,59
TOTAL ACTIF	90456447652,54	100	TOTALPASSIF	90456447652,54	100

Source : établis par nos soins

❖ Bilan financier en grande masses 2017

Tableau n°18 : Le bilan financier en grandes masses de l'exercice 2017

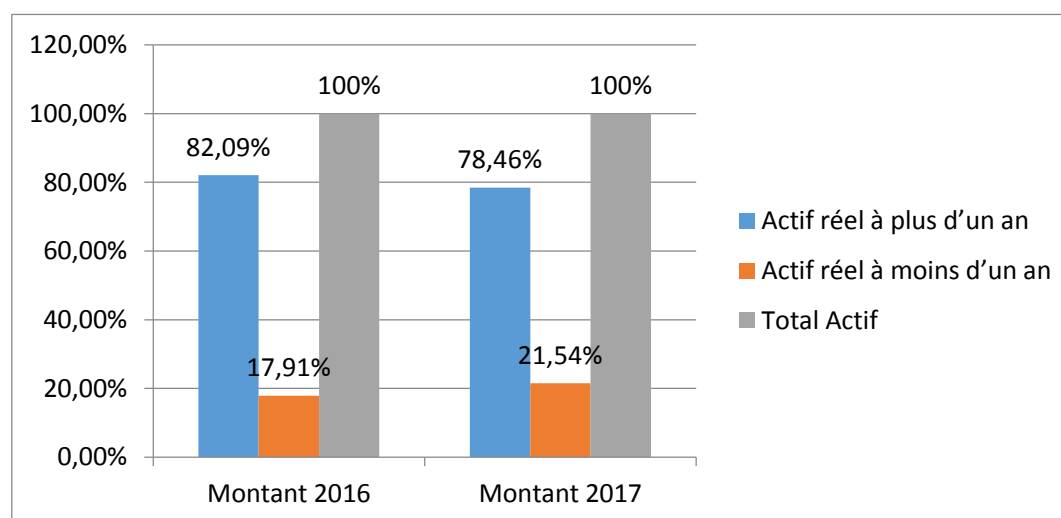
UM : DA

Actif	Montant	%	Passif	Montant	%
Actif réel à plus d'un an	66938777702,71	78,46	Passif réel à plus d'un an	45636486665,15	53,49
Actif réel moins d'un an	18379220710,47	21,54	Passif réel à moins d'un an	39681511747,67	46,51
TOTAL ACTIF	85317998413,18	100	TOTAL PASSIF	85317998413,18	100

Source : établis par nos soins

2.1.3.4. Présentation graphique des grandes masses du bilan financier (2016-2017)

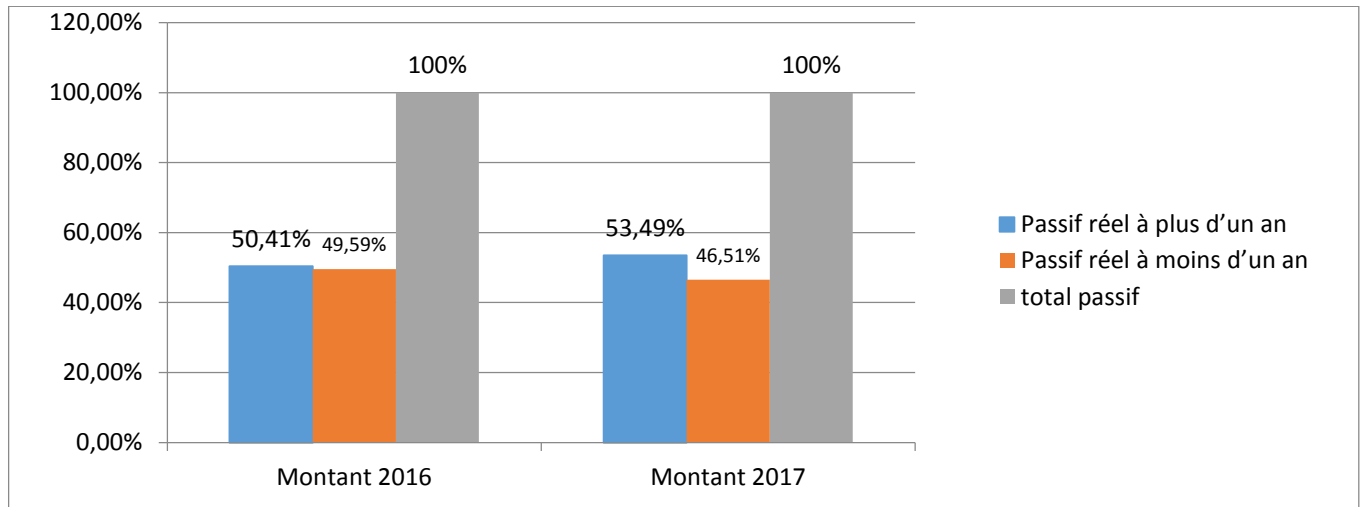
Figure n°11 : présentation graphique de grandes masses de l'actif 2016 et 2017



Source : établis par nos soins

➤ **PASSIF :**

Figure n°12 : présentation graphique de grandes masses du passif 2016 et 2017



Source : établis par nos soins

• **Commentaires :**

L'actif réel à plus d'un an :

Actif net réel a connu une diminution Durant ces deux années, l'année 2016 représente 82,09%, et pour l'année 2017 représente 78,46%. Cette diminution s'explique par la diminution des immobilisations (incorporelles, des immobilisations corporelles, et des immobilisations financières).

L'Actif réel moins d'un an :

L'actif net réel moins d'un an a connu une augmentation de 2016 elle représente 17,91%, alors qu'en 2017 elle représente 21,54%. Cette augmentation est due à l'augmentation des disponibilités et assimilés en grande partie.

Passif réel à plus d'un an :

Le passif réel à plus d'un an a connu une augmentation Durant les deux années il passe de 50,41% en 2016 à 53,49% en 2017. Cette augmentation s'explique à l'évolution du capital en 2017.

Passif réel moins d'un an :

Passif réel moins d'un an a connu une diminution de 49,59% en 2016 à 46,51% en 2017. Cette diminution s'explique par la diminution des dettes techniques, et la diminution de la trésorerie du passif.

2.2. Le tableau du compte de résultat (TCR) pour 2016 et 2017 :

Tableau n°19 : tableau de compte de résultats pour l'année 2016-2017

UM : DA

DESIGNATION	Opérations Nettes	Opérations Nettes
	Exercice 2016	Exercice 2017
Primes émises sur opérations directes	23 351 910 028,51	23 057 892 565,29
Primes acceptées	772 566 782,28	555 372 651,75
Primes émises reportées	123 697 629,38	87 028 977,31
Primes acceptées reportées	140 747 966,29	181 352 332,22
I- PRIMES ACQUISES A L'EXERCICE	23 860 031 215,12	23 881 646 526,57
Prestations (Sinistres) sur opérations directes	12 731 879 347,93	13 149 347 353,08
Prestations (Sinistres) sur acceptation	1 167 331,58	15 165 541,51
II- PRESTATIONS (SINISTRES) DE	12 730 712 016,35	13 164 512 894,59
Commissions reçues en réassurance	538 363 318,44	609 418 517,23
Commissions versées sur acceptations	18 171 029,51	21 914 356,28
III- COMMISSIONS DE REASSURANCE	520 192 288,93	587 504 160,95
IV- LA MARGE ASSURANCE/MARGE	11 649 511 487,70	11 304 637 792,93
Achats et services extérieurs	2 648 452 682,92	2 573 813 352,61
Charges de personnels	4 763 608 450,62	4 711 090 378,63
Impôts, taxes et versements assimilés	535 887 656,33	537 091 162,82
Production immobilisée	-	-
Autres produits opérationnels	338 144 001,56	393 431 737,02
Autres charges opérationnels	143 708 746,02	147 543 864,83
Dotations aux amortissement et pertes de	1 636 986 959,45	2 234 608 657,80
Réprise sur perte de valeur et provisions	163 814 077,58	-483 900 489,12
V- RESULTAT TECHNIQUE	2 422 825 071,50	1 977 822 602,38
Produits financiers	1 683 975 649,60	2 186 253 346,75
Charges financiers	104 498 539,18	265 768 688,91
VI- RESULTAT FINANCIER	1 579 477 110,42	1 920 484 657,84
VII- RESULTAT ORDINAIRES AVANTS	4 002 302 181,92	3 898 307 260,22
Impôts exigibles sur résultats ordinaires (IBS)	849 640 236,00	798 456 256,28
Impôts différés sur résultats ordinaires	30 668 890,68	151 033 837,40
TOTAL DES PRODUITS DES	26 566 157 232,79	27 532 736 260,41
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES	23 444 164 177,55	24 281 851 419,07
VIII- RESULTAT ORDINAIRES	3 121 993 055,24	3 250 884 841,34
Eléments extraordinaires (produits)	-	-
Eléments extraordinaires (Charges)	-	-
XI- RESULTAT EXTRAORDINAIRES	-	-
X- RESULTAT NET DE L'EXERCICE	3 121 993 055,24	3 250 884 841,34

Source : document interne de la SAA

Section (03) : l'analyse financière de la société Algérienne d'assurance (SAA)

3.1. L'analyse de l'équilibre financier :

Pour analyser la santé de la structure financière de la SAA, on va procéder au calcul des différents indicateurs de l'équilibre financier qui sont :

3.1.1. Fond de roulement (FR) :

Le FR est un indicateur qui apprécie l'équilibre financier à long terme de la société d'assurance ;

3.1.1.1. Le calcul de FR :

Il existe deux méthodes pour calculer le fonds de roulement : la méthode par le haut du bilan et la méthode par le bas du bilan. Le tableau suivant nous permet de déterminer le fonds de roulement durant les deux années de notre étude :

- **Calcul de FR par le haut du bilan**

$$\text{FR} = \text{Capitaux permanents (KP)} - \text{Actif immobilisés (AI)}$$

Sachant que :

$$\text{Capitaux permanents (KP)} = \text{Capitaux propres} + \text{DLMT}$$

Tableau n°20 : Le calcul de FR par le haut du bilanUM : DA

Année	2016	2017
KP (1)	45 598 350 019, 15	45 636 486 665,51
AI (2)	74 254 048 647,67	66 938 777 702,71
FR (1-2)	- 28 655 680 628,52	- 21 302 291 037,2

Source : réalise à partir des données de la SAA

- **Calcul de FR par le bas du bilan**

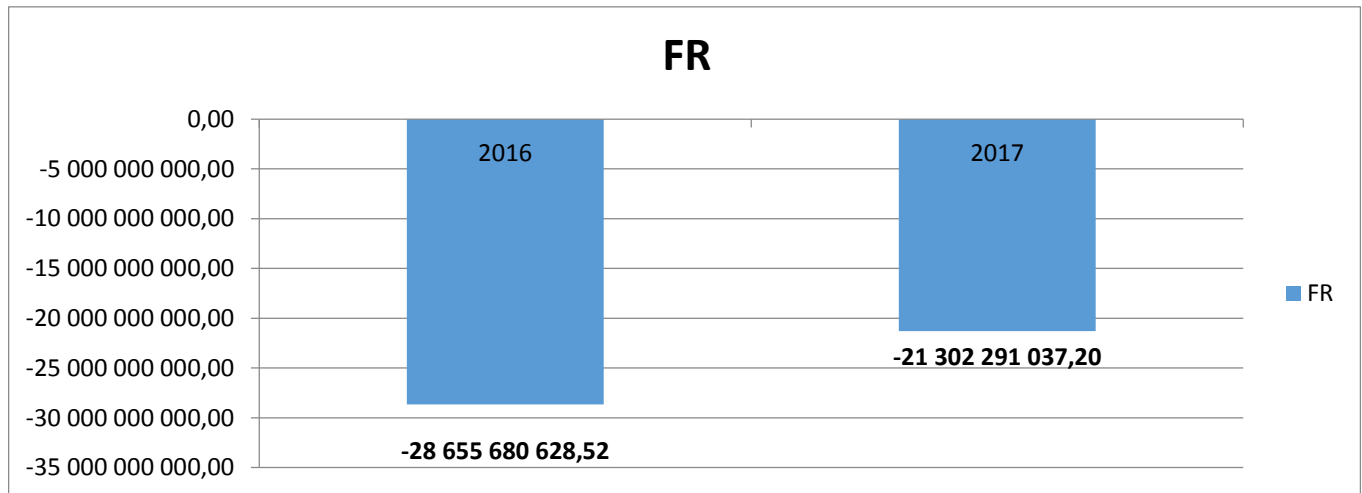
$$\text{Fond de roulement} = \text{Actif circulant (AC)} - \text{Dettes à court terme (DCT)}$$

Tableau n°21 : Le calcul de FR par le bas du bilanUM : DA

Année	2016	2017
Actif circulant (1)	16 202 399 004,87	18 379 220 710,47
DCT (2)	44 858 097 633,39	39 681 511 747,67
FR (1-2)	- 28 655 688 628,52	- 21 284 511 037,2

Source : réalise à partir des données de la SAA

Figure n°13 : La représentation graphique de fonds de roulement



Source : réalise à partir des données internes de la SAA

3.1.1.2. Interprétation du fonds de roulement :

➤ FR par le haut du bilan :

On constate que le Fonds de roulement est négatif (capitaux permanents inférieurs aux valeurs immobilisées) pour les deux exercices, soit - 28 655 680 628,52 en 2016 et – 21302 291 037,2 en 2017 , cela signifie que les immobilisations ne sont pas couvertes par les capitaux permanents, ce qui conduit que la SAA a financé une partie de ses immobilisations par ses dettes à court terme. Ce déséquilibre à long terme est dû à l'importance des dettes techniques de la société suite à sa politique d'investissement qui se focalise sur les actifs financiers, cet état de fait caractérise toute les compagnies d'assurance (institution financière).

➤ FR par le bas du bilan :

La SAA exprime un fonds de roulement négatif (actif circulant inférieur aux DCT) en 2016 et en 2017 avec un montant de- 28 655 688 628,52 et - 21 284 511 037, 2, cela signifie que La société ne peut pas couvrir ses dettes à court terme par ses actifs circulant. Donc elle doit faire appel à ses dettes à long terme et moyen terme (DLMT). Dans ce cas nous constatons que la règle prudentielle de l'équilibre financier à long terme n'est pas respectée.

3.1.2. Besoin en fond de roulement (BFR)

Cet indicateur a pour le but d'évaluer l'équilibre financier à court de la société d'assurance ;

3.1.2.1. Le calcul de BFR :

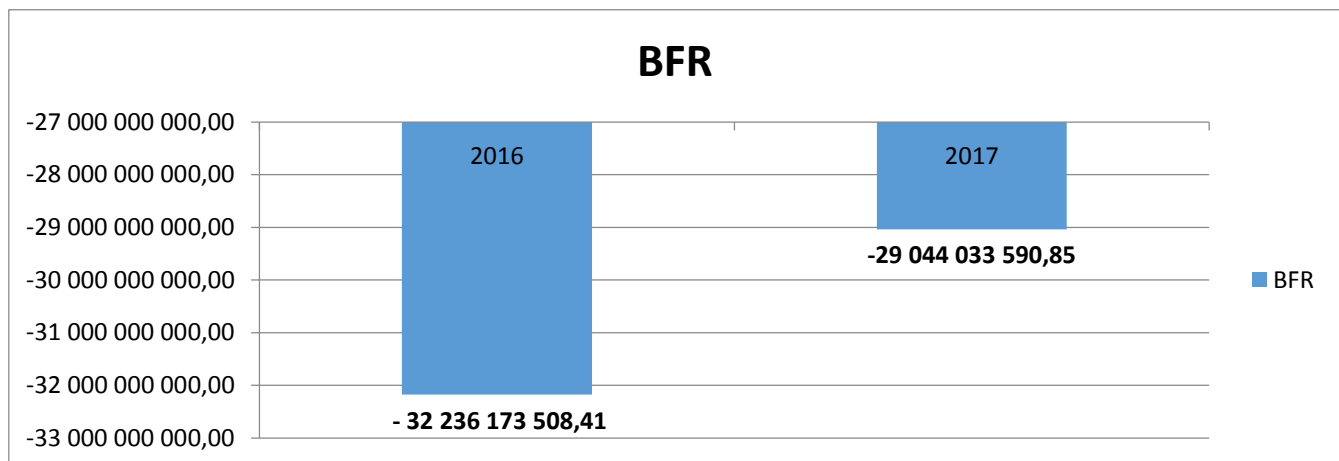
Besoin en fond de roulement = actif circulant (hors disponibilités) – passif circulant

Tableau n°22 : Le calcul de besoins en fond de roulement UM : DA

Année	2016	2017
AC (hors disponibilité) (1)	12 621 924 124,98	10 637 478 156,82
PC (hors disponibilité) (2)	44 858 097 633,39	39 681 511 747,67
BFR (1-2)	- 32 236 173 508,41	-29 044 033 590,85

Source : réalise à partir des données de la SAA

Figure n°14 : La représentation de besoin en fond de roulement



Source : réalise à partir des données internes de la SAA

3.1.2.2. L'interprétation de BFR :

On remarque que le BFR est négatif (les emplois d'exploitations sont supérieurs aux ressources d'exploitations) pour les deux exercices étudiés, ce qui indique que la SAA n'a pas de besoin d'exploitation à financer puisque le passif circulant excède les besoins de financement de son actif d'exploitation. L'excédent de ressources dégagées par l'activité permettra d'alimenter la trésorerie nette de l'entreprise. Autrement dit, il existe un écart entre l'échéance et le remboursement, ceci est dû à la nature de l'inversion de cycle d'exploitation de la compagnie d'assurance, l'activité consiste à l'émission des primes d'assurance contre la couverture des risques incertains qui peuvent de produire ultérieurement. Dans ce cas la SAA n'a pas besoin en fond de roulement, et elle est en bonne santé financière.

3.1.3. Trésorerie (TR) :

C'est indicateur qui apprécier l'équilibre immédiat de la société d'assurance ;

3.1.3.1. Le calcul de TR :

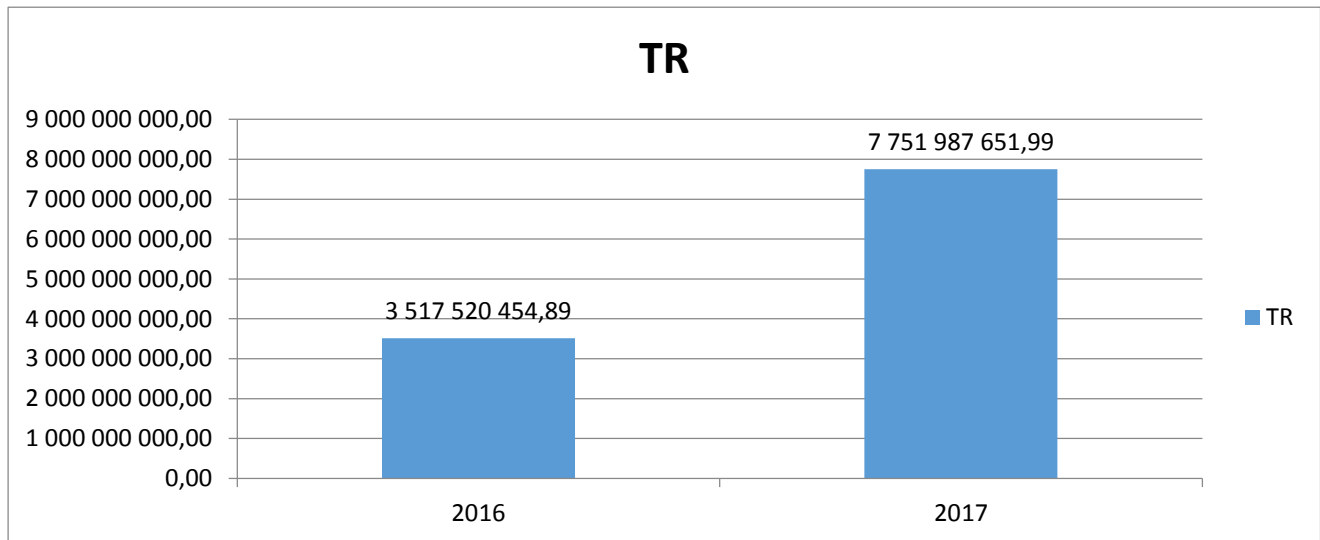
$$\text{Trésorerie (TR)} = \text{fonds de roulement (FR)} - \text{Besoin en fond de roulement (BFR)}$$

Tableau n°23 : calcul de la TR à partir de FR et BFRUM : DA

Année	2016	2017
FR (1)	- 28 655 688 628,52	- 21 284 511 037,2
BFR (2)	- 32 236 173 508,41	-29 236 484 879,89
TR (1-2)	3 580 522 553,65	7 759 522 553,65

Source : réalise à partir des données de la SAA

Figure n°15 : La représentation graphique de la trésorerie



Source : réalise à partir des données internes de la SAA

3.1.3.2. Interprétation de la trésorerie :

Durant les deux exercices, on enregistre une trésorerie supérieur à zéro ce qui indique que la SAA assure un équilibre financier immédiat. Nous constatons qu'elle dispose de liquidité suffisante qui lui permet de rembourser ses dettes à l'échéance, et dans ce cas on peut dire que la situation financière de la SAA semble saine.

3.2. L'analyse financière par la méthode des ratios :

Les ratios sont des outils de mesure et de contrôle de l'évolution, dans le temps, de la Performance économique et financière ainsi que des structures de l'entreprise.

3.2.1. Ratios de structure financière :

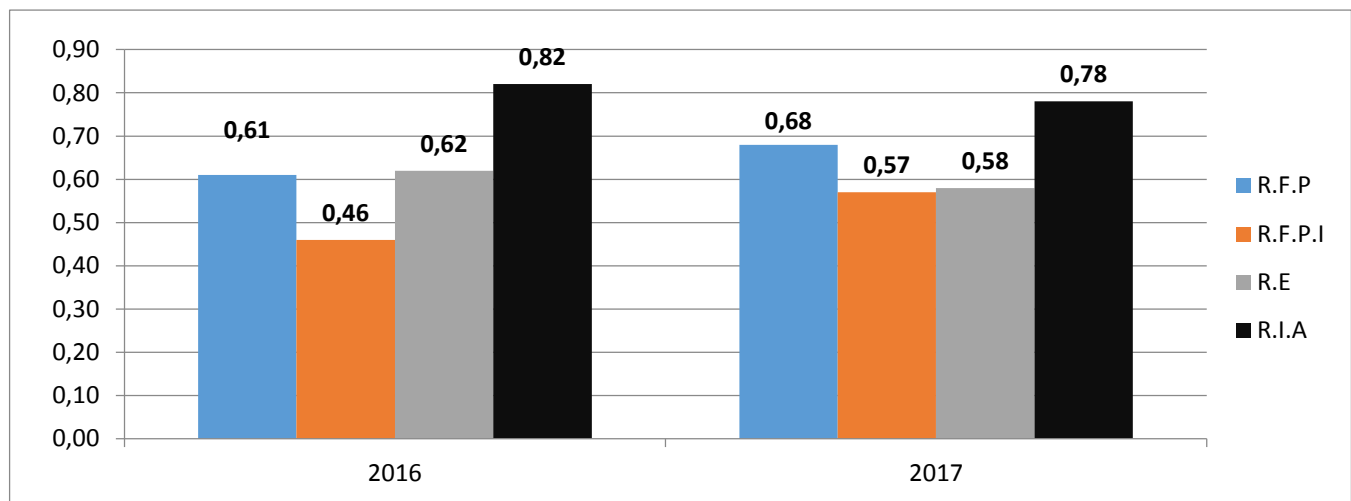
3.2.1.1. Calcul des ratios de structure financière :

Tableau n°24 : Le calcul des ratios de structure financière

Ratios	2016	2017
R.F.P = Capitaux permanent (KP)/ Actif immobilisées (AI)	0.61	0.68
R.F.P.I = Capitaux propres (CP) / Actifs immobilisées (AI)	0.46	0.54
R.E = Total des dettes / Σ actif	0.62	0.58
R.I.A = Actifs immobilisée (A.I) / Total d'actif	0.82	0.78

Source : réalise à partir des données de la SAA

Figure n°16 : Les ratios de structure financière



Source : réalise à partir des données internes de la SAA

3.2.1.2. Interprétation de ratios de structure financière :

- Ratio de financement permanent R.F.P. :

Ce ratio est inférieur à 1 aux cours des deux exercices (2016 et 2017). Cela indique que les capitaux permanents sont inférieurs aux actifs immobilisés (les ressources stables n'arrivent pas à financer la totalité d'actifs immobilisés), ce qui explique que la SAA utilise une partie de ses dettes à court (DCT) pour financer ses actifs immobilisés. Dans ce cas l'équilibre structurel n'est pas vérifié suite au financement d'une partie des actifs financiers par les dettes techniques de la société.

- Ratio de financement propre immobilisé :

Ce ratio est inférieur à 0.5 en 2015 et 2016 (capitaux propres inférieurs aux actifs immobilisés), ce qui montre que La SAA ne peut pas financer ses actifs immobilisés avec ses propres moyens.

-Ratio d'endettement (R.E) :

Ratio d'endettement présenté une valeur inférieure à 1 durant les exercices 2016 et 2017, ce qui signifie une faible participation des dettes au financement des emplois.

-Ratio d'immobilisation d'actif (R.I.A) :

On remarque que la part des immobilisations représente 82% en 2016 et 78% en 2017 du total actif, ce qui explique l'importance des immobilisations dans cette entreprise par rapport aux autres classes de l'actif.

3.2.2. Ratios de solvabilité :

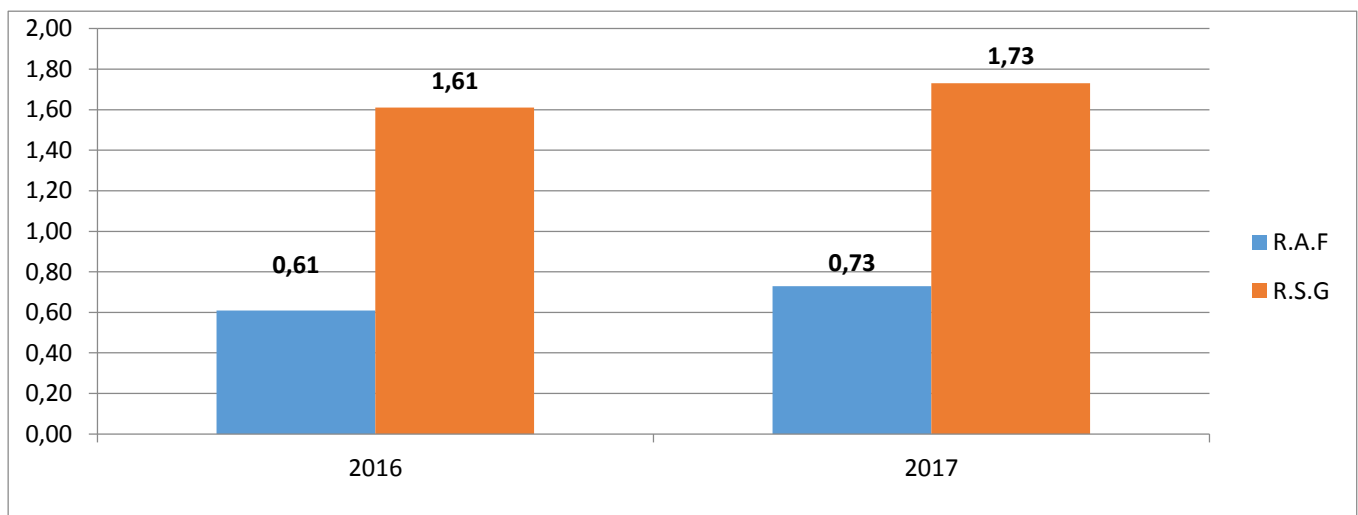
3.2.2.1. Le calcul de ratios de solvabilité :

Tableau n°25 : Le calcul des ratios de solvabilité

Ratios	2016	2017
R.A.F = Capitaux propres (CP) / Σ des dettes	0.61	0.73
R.S.G = Σ d'actifs / Σ des dettes	1.61	1.73

Source : réalise à partir des données de la SAA

Figure n°17 : Les ratios de solvabilité



Source : réalise à partir des données internes de la SAA

3.2.2.2. Interprétation de ratios de solvabilité :

- Ratio d'autonomie financière R.A.F :

Ce ratio est inférieur à 1 au cours de l'année 2016 et 2017, cela signifie que le total des dettes de cette entreprise est supérieur aux capitaux propres, ceci traduit que ces capitaux ne sont pas à mesure de rembourser ses dettes. Donc la SAA n'a pas autonome.

-Ratio de solvabilité générale (R.S.G) :

Ce ratio est supérieur à 1 durant les deux exercices étudiés, cela signifie que la SAA peut faire face à ses dettes à court et à long terme.

3.2.3. Ratios de liquidité :

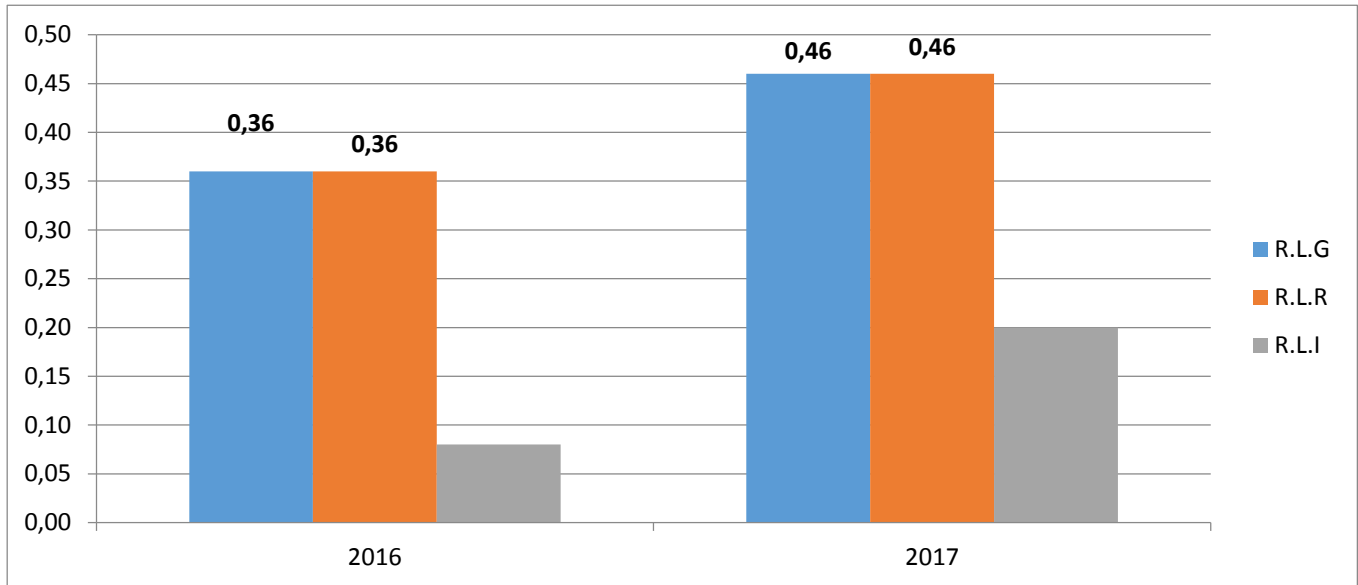
3.2.3.1. Le calcul Ratios de liquidité

Tableau n°26 : Le calcul des ratios de liquidité

Ratios	2016	2017
R.L.G = Actifs courants (AC) / Passifs courants (PC)	0.36	0.46
Ratio de liquidité réduite = VD + VR / DCT	0.36	0.46
R.L.I = VD / DCT	0.08	0.2

Source : réalise à partir des données de la SAA

Figure n° 18 : Les ratios de liquidité



Source : réalise à partir des données internes de la SAA

3.2.3.1. Interprétation Ratios de liquidité :

- Ratio de liquidité générale (R.L.G) :

Ce ratio est défavorable selon les deux exercices, car il est inférieur à 1, donc l'actif courants n'arrive pas à couvrir les dettes à court terme de la SAA. Ce qui signifie que l'entreprise marque une insuffisance des liquidités sur les exigibilités à court terme.

- Ratio de liquidité réduite :

Ce ratio est inférieur à 1 durant les deux exercices, c'est-à-dire que la valeur réalisable et la valeur disponible sont inférieures à dettes à court terme. Dans ce cas la SAA n'arrivent pas à payer ses dettes à court terme en utilisant les créances et les disponibilités.

-Ratio de liquidité immédiate (R.L.I) :

Ce ratio est inférieur à 1, ce qui est signifié que la société incapable de couvrir ses dettes à court terme par ces disponibilités, donc la trésorerie de la SAA est en difficulté.

3.2.4. Ratios de rentabilité (R.R)

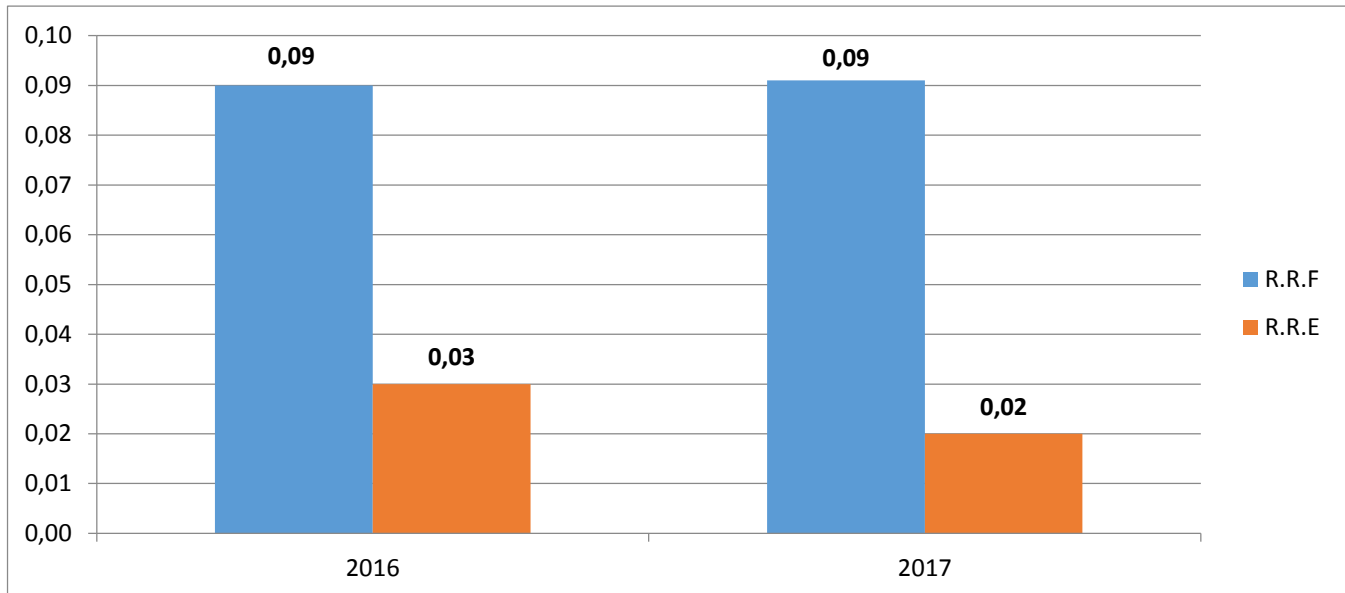
3.2.4.1. Le calcul de ratios de rentabilité :

Tableau n°27 : Le calcul des ratios de rentabilité

Ratios	2016	2017
R.R.F = Résultat net / Capitaux propres (CP)	0.09	0.091
R.R.E = Résultat d'exploitation / total actifs	0.03	0.02

Source : réalise à partir des données de la SAA

Figure n°19 : Les ratios de rentabilité



Source : réalise à partir des données internes de la SAA

3.2.4.2. Interprétation de ratios de rentabilité :

- Ratio de rentabilité financière (R.R.F) :

Durant les deux exercices étudiés, le ratio de la rentabilité financière de la SAA est positif, cela signifie que rentabilité financière est considérable, autrement dit, ses résultats d'exploitation étaient rentables car les avantages économiques procuré sont à la hauteur de 9% des capitaux investis (ce taux reste supérieur au taux de placement moyen de pays).

-Ratio de rentabilité économique (R.R.E) :

Le ratio de rentabilité économique est positif pour les deux exercices étudiés, cela signifie que la SAA est rentable économiquement, mais Elle reste faible par rapport à la rentabilité financière, ce qui explique l'importance de résultat engendré par les actifs financiers.

3.2.5. Ratios d'activité :

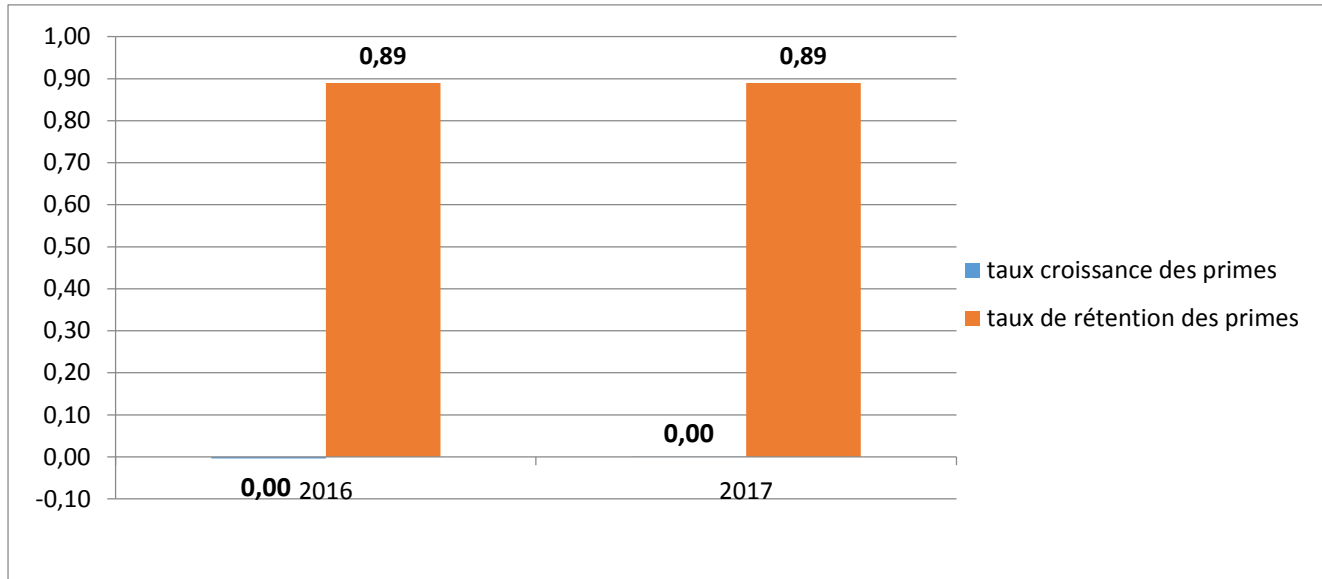
3.2.5.1. Le calcul de ratios d'activité :

Tableau n°28 : Le calcul des ratios d'activité

Ratios	2016	2017
Taux de croissance des primes = (primes acquises N – Primes acquises N-1) / Primes acquises N-1	- 0.004	0.0009
Taux de rétention des primes brutes = Primes émises nettes / Primes émises	0.89	0.89

Source : réalise à partir des données de la SAA

Figure n°20 : Les ratios d'activité



Source : réalise à partir des données de la SAA

3.2.5.2. Interprétations de ratios d'activité :

- Taux croissance des primes :

Le taux de croissance des primes est presque stable durant les deux exercices étudiés, car le chiffre d'affaire est stable durant toute au long de la période étudié. Donc aucune progression n'a été constatée pour ces dernières années, la SAA n'a pas enregistré de progression et cela est dû à la conjoncture économique actuelle du pays.

-Taux de rétention des primes :

Taux de rétention est inférieur à 1 durant les deux années (2016 et 2017), cela indique que la société Algérienne d'assurance ne conserve pas l'ensemble de risques et recourt à la réassurance.

3.2.6. Ratio de sinistralité :

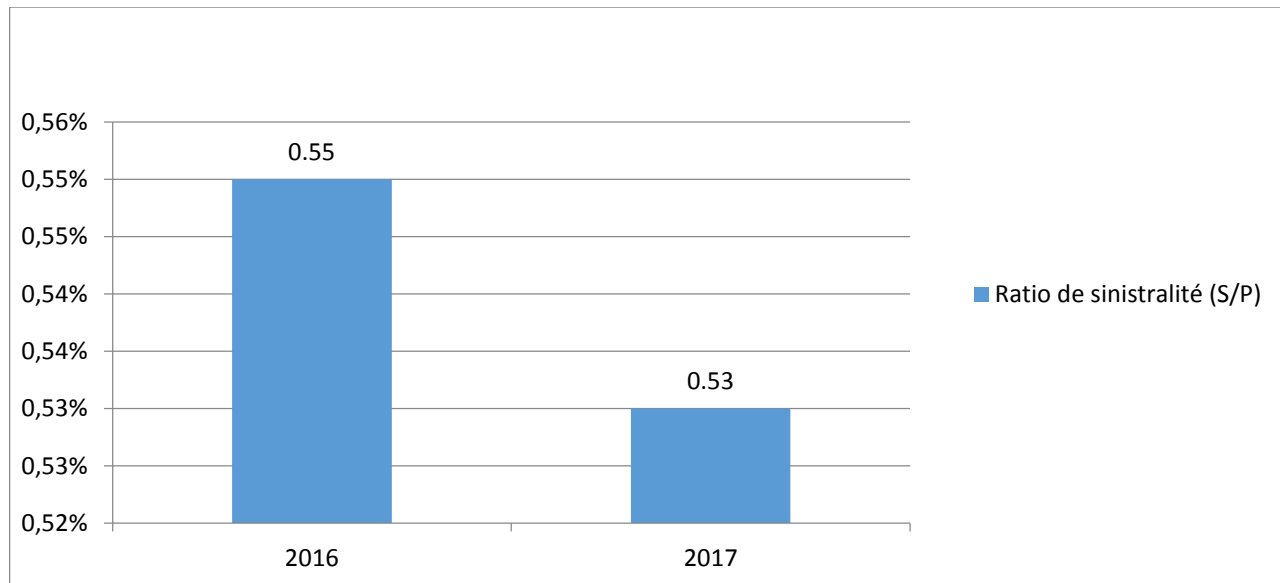
3.2.6.1. Le calcul de ratio de sinistralité :

Tableau n°29 : Le calcul de ratio de sinistralité

Ratios	2016	2017
Ratio de sinistralité (S/P) = Sinistres nettes / Primes nettes acquises	0.55	0.53

Source : réalise à partir des données de la SAA

Figure n°21 : Le ratio de sinistralité



Source : réalisé à partir les données internes de la SAA

3.2.6.2. Interprétation de ratio de sinistralité :

Ce ratio est inférieur à 1 durant les deux exercices. Cela indique que les primes encaissées sont largement supérieurs au remboursement de sinistre. Donc la SAA a une capacité de couvrir toutes ses autres charges opérationnelles et dégagé ainsi un résultat opérationnel.

3.2.7. Ratio combiné :

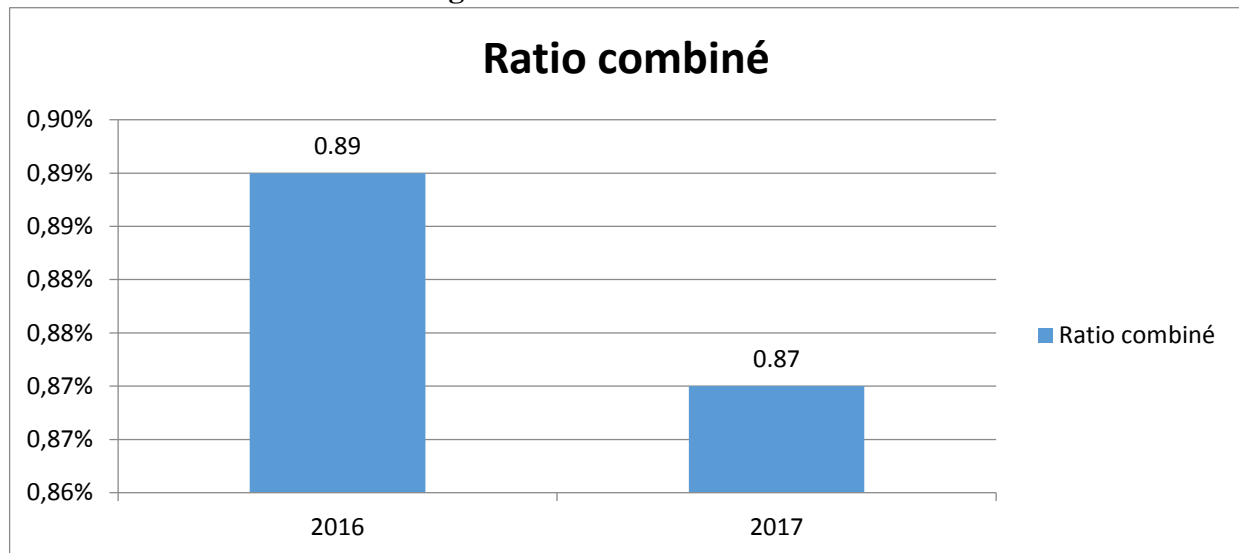
3.2.7.1. Le calcul de ratio combiné :

Tableau n°30 : Le calcul de ratio combiné

Ratios	2016	2017
Ratio combiné = $S/P + \text{Ratio de coûts}$ = $(\text{Sinistres nets} + \text{coût d'acquisition de gestions nettes}) / \text{Primes nettes acquises}$	89.60%	87.09%

Source : réalisé à par les données de la SAA

Figure n°22: Le ratio combiné



Source : réalisé à partir les données interne de la SAA

3.2.7.2. Interprétation de ratio combiné :

Le ratio combiné est inférieur à 1 durant les deux exercices étudiés (2016 et 2017). Cela indique que l'ensemble des sinistres et les frais engagés sont inférieurs aux primes encaissées .Donc la SAA a engendré des bénéfices à travers son cycle d'exploitation.

Conclusion :

L'analyse financière de la SAA que nous avons effectué sur la base des bilans , et des comptes de résultats, pendant les deux dernières années (2016 et 2017), nous a permis d'avoir un aperçus sur la situation de cette société.

A travers notre analyse des indicateurs d'équilibre financiers, il a été constaté que le fonds de roulement et le besoin en fond de roulement avaient une valeur négative, alors que la trésorerie était positive. Ce qu'indique que la société a un excédent de liquidité ce qui le permettra de financer une partie de ses emplois.

À partir de l'analyse financière des ratios, nous avons constaté à quel point la société Algérienne d'assurance à la capacité de respecter ses obligations.

En conclusion, l'analyse de la structure financière de la SAA aboutit à un résultat selon lequel la structure financière de cette entreprise est bonne, ce qui lui permet de garder un équilibre financier et sa performance financière.

Conclusion générale :

L'analyse financière constitue un ensemble de méthodes, et d'instruments qui permettent de porter un jugement sur la situation financière de l'entreprise, et sur le niveau et la qualité de sa performance. Elle est un outil pertinent et indispensable pour toute entreprise, dans la mesure où l'équilibre financier et la sauvegarde de la rentabilité et de la solvabilité reste l'objectif primordial de toute entreprise.

Dans ce sens, notre travail de recherche a tenté de mettre l'accent sur la réalité de l'analyse financière au niveau de la société Algérienne d'Assurance (SAA).

Afin de bien mener notre travail nous avons procédé au traitement d'un cas pratique portant sur l'analyse des états financiers (bilans et comptes de résultat) de la Société Algérienne d'Assurance (SAA) pendant les deux dernières années (2016 et 2017), et afin de collecter des informations qualitative et quantitative à travers ses documents comptables et financiers soutenus par des entretiens avec des cadres de la société, particulièrement ceux du département finance et comptabilité.

Le but de l'analyse de la situation financière est de découvrir les points forts et faibles de la société en s'appuyant sur un certain nombre d'outils et techniques, tel que le calcul des indicateurs de l'équilibre financier (FR, BFR, et trésorerie), l'analyse par la méthode des ratios, ce qui nous a permis de porter un jugement sur la santé financière de La SAA.

D'après l'analyse des différents indicateurs d'équilibre financiers, il a été constaté que les indicateurs d'équilibre financier à long terme (FR) et à court terme sont négatifs (BFR), et cela dû à l'importance des dettes techniques de la société, suite à sa politique d'investissement qui se base sur les immobilisations financières (cet état caractérise toute les institutions financière), Ce que génère un écart entre l'échéance et le remboursement des dettes. Alors que la trésorerie, (indicateur d'équilibre immédiat) était positive, ce qui indique que la SAA a disposé d'une liquidité suffisante qui lui permet de rembourser ses dettes à l'échéance et d'être toujours solvable. Dans ce cas on peut dire que la situation financière de la SAA semble saine. Tous ces éléments nous ont permis de dire que la SAA arrive à maintenir son équilibre financier en général.

À partir de l'analyse financière des ratios, nous avons constaté à quel point la SAA a la capacité de respecter ses obligations. L'analyse des ratios de rentabilité a montré que la SAA détient une bonne rentabilité économique et financière, Bien qu'il existe encore certains points qui nécessitent d'être modifiés pour garder une agréable situation financière.

Cette étude empirique appliquée à la Société Algérienne d'Assurance, nous a permis de vérifier la consistance de nos hypothèses de départ pour notre recherche. En effet, nous constatons que les outils d'analyse financière sont utilisés pour diagnostiquer la structure financière de l'entreprise, analyser ses faiblesses et forces, et prévoir une stratégie qui lui permet de mieux équilibrer sa structure financière.

La performance financière constitue, en effet, les résultats de la capacité d'équilibre structurel, et temporel de l'entreprise. C'est pourquoi il est plus que nécessaire de mettre en place des outils de mesure de performance à partir des indicateurs des états financiers.

Enfin, on peut dire que l'analyse financière vise à mesurer les sources de la performance de la société d'assurance aussi bien d'un point de vue statique et dynamique. Et elle occupe une place importante dans l'activité de la société, surtout comme outil d'aide à la prise de décision.

A cet effet, et après la mise en pratique de toutes nos connaissances théoriques pendant la période de notre recherche au sein de la SAA qui a été bénéfique, car elle nous a permis de concevoir la convergence qui existe entre l'aspect théorique et l'aspect pratique sur le terrain, il nous a aussi offert la possibilité de nous confronter au monde du travail et d'avoir un aperçu sur ses exigences.

Donc l'élaboration de ce travail nous a permis, d'une part, d'approfondir les connaissances théoriques que nous avons acquies durant notre cursus universitaire, et d'autre part, une expérience enrichissante qui nous a permis de nous situer dans le domaine de l'analyse financière au niveau de la SAA.

Limites de recherche :

Nous n'avons pas pu étudier proprement dit l'impact de l'analyse financière sur la performance de la SAA, mais globalement nous avons élaboré les différents ratios et indicateurs qui sont nécessaires pour évaluer la situation financière et l'impact de ces derniers sur la performance.

Perspectives de la recherche :

Notre perspective est justement de tenter d'évaluer l'impact de l'analyse financière à la performance de société d'assurance.

Bibliographie

Les ouvrages :

1. Agnès, Pimbert. L'essentiel du droit des assurances. 2^{ème} édition. Paris : Edition Gualino.
3. André, Martin. Les techniques d'assurance en 34 fiches. Paris : édition DUNOD, 2010.
4. BARUCH, Philippe., MIRVAL, Gérard. Comptabilité générale. France : Édition Ellipses, 1996
5. Béatrice., Grandguillot. Francis, « Analyse financière », 4^{ème} édition Gualino, paris : France, 2006.
6. Claude-j, Berr., Hubert, Groutel. Droit des assurances. Paris: Edition DALLOZ, 2001.
7. COHEN, Elie. Analyse financière. 6^{ème} édition. Paris : Economica, 2006. .
8. CONGO, p. la gestion financière de l'entreprise. Paris : Dunod, 2000.
9. Couilbault, François., Eliasheberg, Contant., Latrasse, Michel. Les grands principes de l'assurance. 6^{ème} édition. Paris : L'ARGUS, 2003.
10. DIESEL, Charlotte., DIESEL, Emmanuel. Comptabilité et information financière. Edition Dunod, 2016.
11. DISLECharlotte., MAESORobetetMEAUMichel. Introduction à la comptabilité. Paris : DUNOD, 2017.
12. Ewald François., Patrick, Thourot. Gestion de l'entreprise d'assurance. Paris : Dunod, 2013.
13. Fosto, Jean Marie,. Le contrôle de gestion des sociétés d'assurance. Paris : édition L'Harmattan, 2014.
14. GINLINGER, Edith. Gestion financière de l'entreprise. Paris : Edition DALLOZ, 1991.
15. HERMARD, JOSEPH. Théorie et pratique des assurances terrestres. Paris : Edition Dalloz
17. Hubert de la Bruslerie. Analyse financière. 5^{ème} édition. Paris : édition DUNOD, 2014.
18. JEAN, BIGOT. Entreprises et organismes d'assurance. 2^{ème} édition. Beyrouth : DELTA, 2000.
19. JOSETTE Peyrard. Analyse financière. 9^{ème}-édition. Paris : Vuibert, 2006.
20. Josette, Peyrard., Jean, Avenel., Max Peyrard. Analyse financière. Paris : Vuibert, 2006.
21. LAHLIL, Jean-Pierre. Analyse financière. 1^{ère}édition. Paris : Dalloz, 2001.
22. Langlois, GeorgesMollet, Michèle. « Manuel de gestion financière », éditions Foucher. Vanves 2006.
24. Laurent, Pierandrie. Gestion des risques en entreprise, banque et assurance. Paris : Dunod
25. Le nouveau système comptable financier. Alger, septembre 2008.
27. MARION, Alain. Analyse financière concepts et méthodes. 3^{ème} édition. Paris : DUNDO, 2004.
28. RÉGINE, MARQUET. Technique d'assurance. 2^{ème} édition. Paris : Édition Foucher, 2015.
29. SIMONET, Guy. La comptabilité des entreprises d'assurance. 5^{ème} édition. Paris : Edition L'ARGUS, 1998.
30. TAFIANI, Boualem. Les assurances en Algérie. Alger : Edition ENAP, 1983.
31. Thomas, Philipe. Analyse financière : Approche internationale – CFA. RB édition, 2011.
32. TOSETTI, Alain., BÉHAR, Thomas., FROMENTEAU, Michel., MÉNART, Stéphane. Assurance : comptabilité réglementation Actuariat. Paris : édition ECONOMICA,
27. VIZZAVONA, Patrice. Gestion financière. 9^{ème}édition. Paris : Edition ATTOLA, 2004.

19. Yeatman, Jérôme. Manuel international de l'assurance. 2ème édition. Paris : Edition ECONOMICA, 2005.

Thèses de mémoire :

1. DJENNADI, Abdelkader., CHEMOUN, Nabil. Analyse financière des entreprises : cas entreprise nationale de peinture de Lakhdaria. Mémoire de master académique, science commerciales, finance, Tizi-Ouzou : université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, FSEGC, promotion 2015.
2. REKIK, Azzedine., ZIDANI, Samir. Essai d'analyse des obstacles de développement des assurances des personnes en Algérie cas assurances-vie de la wilaya de Bejaia. Mémoire de master académique, science économiques, monnaie, Banque et environnement international, Bejaia : université Mira-Bejaia de Bejaia, FSEGS, promotion 2014. Format PDF. Disponible sur : www.univ-bejaia.dz
3. TEBANI Nabyla, OUADFEL Naouel. Le rôle de l'analyse financière dans la rentabilité et la performance de l'entreprise : cas de l'entreprise CEVITAL. Mémoire de master académique, finance d'entreprise, Bejaia : université Abderrahmane Mira de Bejaia, FSEGC, promotion 2016, Format PDF. Disponible sur : www.univ-bejaia.dz

Sites Web :

1. <https://comptabilité.ooreka.fr/comprendre/annexe-comptable>
2. www.compta-facile.com/annexe-comptable/
3. www.compta-facile.com/fonds-de-roulement-fr-définitio-calcul-interet/
4. <https://www.mataf.net/fr/ed/glossaire/fonds-de-roulement-propre-mataf>
5. <https://www.compta-facile.com/besoin-en-fond-de-roulement-bfr/>
6. <https://www.compta-facile.com/tresorerie-nette-tn-definition-calcul-et-intéret/>
7. www.cours-de-droit.net/le-role-social-et-economique-de-l-assurance
8. <https://article-indicateur-de-performance-le-ratio-combine-dans-l-assurance-10470460.html>
9. <https://recouvrement.ooreka.fr/astuce/voir/472323/ratio-de-solvabilité>
10. www.saa.DZ

Cours :

1. M. HAFSI. Cours de la comptabilité d'assurance. Master 1, spécialité : finance et assurance, Tizi-Ouzou : UMMTO, FSEGC, 2017.

Annexes

Annexe N° 01 : Bilan 2016 (ACTIF)

SOCIETE NATIONALE D'ASSURANCE**BILAN ENTREPRISE (Actif)**

ARRÊTE AU 31/12/2016

ACTIF	NOTE	Montant Brut N	Amort - Prov N	Montant Net N	Montant Net N-1
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>	-				
Ecart d'acquisition - Goodwill positif ou négatif		-	-	-	-
Immobilisations Incorporelles		261 178 230,82	91 252 744,43	169 925 486,39	190 832 513,76
Immobilisations Corporelles					
Terrains		5 153 100 528,59	-	5 153 100 528,59	5 150 464 528,59
Bâtiments Exploitation		18 687 686 312,63	1 978 389 287,49	16 709 297 025,14	5 371 286 794,51
Bâtiments Placement		1 464 231 323,72	553 973 897,77	910 257 425,95	963 633 248,19
Autres immobilisations corporelles		1 320 201 280,39	844 587 506,58	475 613 773,81	499 072 872,47
Immobilisations en Concession		202 693 588,00	18 248 733,47	184 444 854,53	-
Immobilisations en Cours		157 899 870,11	-	157 899 870,11	70 987 604,98
Immobilisations Financières					
Titres mis en équivalence :				-	-
Autres participations et créances rattachées		5 007 547 646,06	299 847 257,06	4 707 700 389,00	3 012 025 096,88
Autres Immobilisations Financières		44 953 339 751,87	-	44 953 339 751,87	45 646 291 146,26
Prêts et autres actifs financiers non courants		233 465 134,09	-	233 465 134,09	280 330 359,12
Impôts différés actif		592 103 514,59	-	592 103 514,59	622 772 405,27
Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants		6 900 893,60	-	6 900 893,60	8 986 239,95
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		78 040 348 074,47	3 786 299 426,80	74 254 048 647,67	61 816 682 809,98
<u>ACTIFS COURANTS</u>					
Provisions Techniques d'Assurance					
Part de la coassurance cédée		925 862,91	-	925 862,91	7 885 862,91

Part de la réassurance cédée	1 791 463 155,17	-	1 791 463 155,17	2 315 984 340,05
Créances et Emplois assimilés				
Cessionnaires et Cédants débiteurs	666 693 429,59	-	666 693 429,59	632 256 010,94
Assurés et intermédiaires d'assurance débiteurs	5 604 216 477,57	446 425 344,31	5 157 791 133,26	4 163 029 565,08
Autres débiteurs	2 866 128 176,73	36 612 265,17	2 829 515 911,56	3 815 296 514,90
Impôts et assimilés	2 212 399 655,08	144 719 683,34	2 067 679 971,74	733 297 423,00
Autres créances et emplois assimilés	107 854 660,75	-	107 854 660,75	95 673 890,84
Disponibilités et Assimilés				
Placements et autres actifs financiers courants (sauf 509 - vermet restant à effectuer)	848 240 000,00		848 240 000,00	691 479 571,14
Trésorerie (sauf 519 - concours bancaires courants)	2 732 679 220,11	444 340,22	2 732 234 879,89	2 400 642 056,84
TOTAL ACTIF COURANT	16 830 600 637,91	628 201 633,04	16 202 399 004,87	14 855 545 235,70
TOTAL GENERAL ACTIF	94 870 948 712,38	4 414 501 059,84	90 456 447 652,54	76 672 228 045,68

Annexe N° 02 : Bilan 2016 (Passif)

SOCIETE D'ASSURANCE

BILAN ENTREPRISE (passif)

ARRÊTE AU 31/12/2016

PASSIF	Montant N	Montant N-1
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Capital émis ou capital social ou fonds de dotation	20 000 000 000,00	20 000 000 000,00
Capital souscrit non appelé		
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)	10 900 079 231,85	9 113 762 974,58
Ecarts d'évaluation	173 109 142,47	160 366 421,71
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Autres capitaux propres - Report à Nouveau		
Résultat de l'exercice	3 121 993 055,24	3 386 316 257,27
TOTAL I - CAPITAUX PROPRES	34 195 181 429,56	32 660 445 653,56
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>		
Emprunts et dettes assimilés	4 727 343 802,88	1 713 802,88
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courantes	1 627 444 854,53	-
Provisions réglementées	2 125 438 268,92	2 048 345 525,71
Provisions et produits constatées d'avance (sauf 155)	1 516 897 279,53	1 649 854 733,60
Fonds de valeurs reçus des Réassureurs	1 406 044 383,73	1 892 958 968,98
TOTAL II - PASSIFS NON COURANTS	11 403 168 589,59	5 592 873 031,17
<u>PASSIFS COURANTS</u>		
Provisions directes	26 737 213 162,58	28 086 372 738,11
Acceptations	409 468 674,00	270 806 054,06
Cessionnaires et Cédants créditeurs	2 314 632 023,14	1 406 915 460,73
Assurés et intermédiaires d'assurances créditrices	479 683 318,60	544 475 863,07
Impôts crédit	1 726 566 311,95	1 634 286 816,98
Autres Dettes (sauf 444-445-447)	13 127 570 017,81	6 349 092 941,43
Trésorerie Passif	62 964 125,31	126 959 486,57
TOTAL III - PASSIFS COURANTS	44 858 097 633,39	38 418 909 360,95
TOTAL GENERAL PASSIF	90 456 447 652,54	76 672 228 045,68

Annexe N° 03 : Compte de résultat (2016)

SOCIETE NATIONALE D'ASSURANCE COMPTE DE RESULTA ARRÊTE AU 31/12/2016

DESIGNATION	Note	Opérations Brutes	Cessions et Rétrocessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
		31/12/2016	31/12/2016	31/12/2016	31/12/2015
Primes émises sur opérations directes		26 197 320 508,07	2 845 410 479,56	23 351 910 028,51	23 947 030 686,47
Primes acceptées		772 566 782,28		772 566 782,28	613 927 421,72
Primes émises reportées		139 290 312,23	15 592 682,85	123 697 629,38	358 485 758,79
Primes acceptées reportées		140 747 966,29		140 747 966,29	72 960 839,10
I- PRIMES ACQUISES A L'EXERCICE	R01	26 689 849 011,83	2 829 817 796,71	23 860 031 215,12	24 129 511 510,30
Prestations (Sinistres) sur opérations directes		12 957 847 230,19	225 967 882,26	12 731 879 347,93	14 122 544 534,01
Prestations (Sinistres) sur acceptation		3 490 396,90	2 323 065,32	1 167 331,58	3 487 995,15
II- PRESTATIONS (SINISTRES) DE L'EXERCICE	R02	12 954 356 833,29	223 644 816,94	12 730 712 016,35	14 126 032 529,16
Commissions reçues en réassurance		-	538 363 318,44	538 363 318,44	559 562 453,13
Commissions versées sur acceptations		-	18 171 029,51	18 171 029,51	18 224 330,12
III- COMMISSIONS DE REASSURANCE	R02	-	520 192 288,93	520 192 288,93	541 338 123,01
IV- LA MARGE ASSURANCE/MARGE BRUTE	R03	13 735 492 178,54	2 085 980 690,84	11 649 511 487,70	10 544 817 104,15
Achats et services extérieurs		2 648 452 682,92	-	2 648 452 682,92	2 471 209 437,96
Charges de personnels		4 763 608 450,62	-	4 763 608 450,62	5 065 681 366,65
Impôts, taxes et versements assimilés		535 887 656,33	-	535 887 656,33	511 207 876,49
Autres produits opérationnels		338 144 001,56	-	338 144 001,56	1 102 681 125,06
Autres charges opérationnels		143 708 746,02	-	143 708 746,02	148 438 147,64
Dotations aux amortissement et pertes de		1 636 986 959,45	-	1 636 986 959,45	927 305 711,20

valeurs					
Reprise sur perte de valeur et provisions		163 814 077,58	-	163 814 077,58	175 997 413,22
V- RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL	R04	4 508 805 762,34	2 085 980 690,84	2 422 825 071,50	2 699 653 102,49
Produits financiers		1 683 975 649,60	-	1 683 975 649,60	1 595 987 504,34
Charges financiers		104 498 539,18	-	104 498 539,18	18 736 608,32
VI- RESULTAT FINANCIER		1 579 477 110,42	-	1 579 477 110,42	1 577 250 896,02
VII- RESULTAT ORDINAIRE AVANTS IMPOTS		6 088 282 872,76	2 085 980 690,84	4 002 302 181,92	4 276 903 998,51
Impôts exigibles sur résultats ordinaires (IBS)		849 640 236,00	-	849 640 236,00	918 690 376,73
Impôts différés (variations) sur résultats ordinaires		30 668 890,68	-	30 668 890,68	28 102 635,49
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRE		28 875 782 740,57	2 309 625 507,78	26 566 157 232,79	27 545 515 675,93
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRE		23 667 808 994,49	223 644 816,94	23 444 164 177,55	24 159 199 418,66
VIII- RESULTAT ORDINAIRE		5 207 973 746,08	2 085 980 690,84	3 121 993 055,24	3 386 316 257,27
Eléments extraordinaires (produits) (*)		-	-	-	-
Eléments extraordinaires (Charges) (*)		-	-	-	-
XI- RESULTAT EXTRAORDINAIRE		-	-	-	-
X- RESULTAT NET DE L'EXERCICE		5 207 973 746,08	2 085 980 690,84	3 121 993 055,24	3 386 316 257,27

Annexe N°04: Bilan 2017 (passif)

SOCIETE NATIONALE D'ASSURANCE

BILAN (PASSIF) ARRÊTE AU 31/12/2017

ACTIF	Montant Brut N	Amort - Prov N	Montant Net N	Montant Net N-1
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Ecart d'acquisition - Goodwill positif ou Négatif				
Immobilisations Incorporelles	274 870 958,82	145 015 078,24	129 855 880,58	169 925 486,39
Immobilisations Corporelles			-	-
Terrains	371 787 028,59	-	5 371 787 028,59	5 153 100 528,59
Batiments Exploitation	813 095 495,99	4 523 308,83	16 248 572 187,16	6 709 297 025,14
Batiments Placement	465 231 323,22	600 313 352,94	864 917 970,28	910 257 425,95
Autres immobilisations corporelles	719 348 345,79	859 081 495,03	860 266 850,76	475 613 773,81
Immobilisations en Concession	205 267 588,00	24 403 963,41	180 863 624,59	184 444 854,53
Immobilisations en Cours	255 869 753,93	-	255 869 753,93	157 899 870,11
Immobilisations Financières				
Titres mis en équivalence :	-	-	-	-
Autres participations et créances rattachées	007 547 646,06	445 753 801,02	4 561 793 845,04	4 707 700 389,00
Autres Immobilisations Financières	383 573 118,45	-	37 383 573 118,45	4 953 339 751,87
Prêts et autres actifs financiers non Courants	331 530 854,31	-	331 530 854,31	233 465 134,09
Impôts différés actif	743 137 351,99	-	743 137 351,99	592 103 514,59
Fonds ou valeurs déposés auprès des Cédants	6 609 237,03	-	6 609 237,03	6 900 893,60
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	71 577 868 702,18	4 639 090 999,47	66 938 777 702,71	74 254 048 647,67
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Provisions Techniques d'Assurance				

Part de la coassurance cédée	-	-	-	925 862,91
Part de la réassurance cédée	701 181 197,16	-	1 701 181 197,16	1 791 463 155,17
Créances et Emplois assimilés				
Cessionnaires et Cédants débiteurs	583 669 828,59	-	583 669 828,59	666 693 429,59
Assurés et intermédiaires d'assurance Débiteurs	584 643 354,52	745 700 031,41	5 838 943 323,11	5 157 791 133,26
Autres débiteurs	699 047 286,72	41 164 335,43	1 657 882 951,29	2 829 515 911,56
Impôts et assimilés	861 654 967,69	144 719 683,34	716 935 284,35	2 067 679 971,74
Autres créances et emplois assimilés	120 865 572,32	-	120 865 572,32	107 854 660,75
Disponibilités et Assimilés				
Placements et autres actifs financiers courants (sauf 509 - versement restant à effectuer)	502 516 000,00	-	4 502 516 000,00	848 240 000,00
Trésorerie (sauf 519 - concours bancaires courants)	257 865 565,07	639 011,42	3 257 226 553,65	2 732 234 879,89
TOTAL ACTIF COURANT	19 311 443 772,07	932 223 061,60	18 379 220 710,47	16 202 399 004,87
TOTAL GENERAL ACTIF	90 889 312 474,25	5 571 314 061,07	85 317 998 413,18	90 456 447 652,54

Annexe N° 05 : Bilan 2017 (Passif)

SOCIETE NATIONALE D'ASSURANCE SAA

BILAN ENTREPRISE (Passif)

BILAN ARRÊTE AU 31/12/2017

PASSIF	Montant N	Montant N-1
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Capital émis ou capital social ou fonds de Dotation	30 000 000 000,00	20 000 000 000,00
Capital souscrit non appelé		
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)	2 522 072 287,09	10 900 079 231,85
Ecart d'évaluation	173 109 142,47	173 109 142,47
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Autres capitaux propres - Report à nouveau	-	-
Résultat de l'exercice	3 250 884 841,34	3 121 993 055,24
TOTAL I - CAPITAUX PROPRES	35 946 066 270,90	34 195 181 429,56
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>		
Emprunts et dettes assimilés	3 783 243 586,53	4 727 343 802,88
Impôts (différés et provisionnés)	-	-
Autres dettes non courantes	581 690 268,52	1 627 444 854,53
Provisions réglementées	2 289 014 052,70	2 125 438 268,92
Provisions et produits constatées d'avance (sauf 155)	1 710 055 525,11	1 516 897 279,53
Fonds de valeurs reçus des réassureurs	1 326 416 961,75	1 406 044 383,73
TOTAL II - PASSIFS NON COURANTS	9 690 420 394,61	11 403 168 589,59
<u>PASSIFS COURANTS</u>		
Provisions directes	26 806 584 231,82	26 737 213 162,58
Acceptations	227 824 685,21	409 468 674,00
Cessionnaires et Cédants créditeurs	2 920 922 089,48	2 314 632 023,14
Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs	472 849 325,91	479 683 318,60
Impôts crédit	1 366 884 890,15	1 726 566 311,95
Autres Dettes (sauf 444-445-447)	7 878 911 623,44	13 127 570 017,81
Trésorerie Passif	7 534 901,66	62 964 125,31
TOTAL III - PASSIFS COURANTS	39 681 511 747,67	44 858 097 633,39
TOTAL GENERAL PASSIF	85 317 998 413,18	90 456 447 652,54

Annexe N°06 : Compte de résultat
SOCIETE NATIONALE D'ASSURANCE SAA
COMPTES DE RESULTAT

ARRÊTE AU 31/12/2017

DESIGNATION	Opérations Brutes 31/12/2017	Cessions et Rétrocession 31/12/2017	Opérations Nettes 31/12/2017	Opérations Nettes Exercice 2016
Primes émises sur opérations directes	26 081 588 876,28	3 023 696 310,99	23 057 892 565,29	23 351 910 028,51
Primes acceptées	555 372 651,75		555 372 651,75	772 566 782,28
Primes émises reportées	- 49 408 959,92	136 437 937,23	87 028 977,31	-123 697 629,38
Primes acceptées reportées	181 352 332,22		181 352 332,22	-140 747 966,29
I- PRIMES ACQUISES A L'EXERCICE	26 768 904 900,33	2 887 258 373,76	23 881 646 526,57	23 860 031 215,12
Prestations (Sinistres) sur opérations directes	13 348 601 806,69	199 254 453,61	13 149 347 353,08	12 731 879 347,93
Prestations (Sinistres) sur acceptation	14 136 979,86	1 028 561,65	15 165 541,51	1 167 331,58
II- PRESTATIONS (SINISTRES) DE L'EXERCICE	13 362 738 786,55	198 225 891,96	13 164 512 894,59	12 730 712 016,35
Commissions reçues en réassurance	-	609 418 517,23	609 418 517,23	538 363 318,44
Commissions versées sur acceptations	-	21 914 356,28	21 914 356,28	18 171 029,51
III- COMMISSIONS DE REASSURANCE	-	587 504 160,95	587 504 160,95	520 192 288,93
IV- LA MARGE ASSURANCE/MARGE BRUTE	13 406 166 113,78	2 101 528 320,85	11 304 637 792,93	11 649 511 487,70
Achats et services extérieurs	2 573 813 352,61	-	2 573 813 352,61	2 648 452 682,92
Charges de personnels	4 711 090 378,63	-	4 711 090 378,63	4 763 608 450,62
Impôts, taxes et versements assimilés	537 091 162,82	-	537 091 162,82	535 887 656,33
Production immobilisée	-	-	-	-
Autres produits opérationnels	393 431 737,02	-	393 431 737,02	338 144 001,56

Autres charges opérationnels	147 543 864,83	-	147 543 864,83	143 708 746,02
Dotations aux amortissement et pertes de valeurs	2 234 608 657,80		2 234 608 657,80	1 636 986 959,45
Reprise sur perte de valeur et provisions	483 900 489,12	-	483 900 489,12	163 814 077,58
V- RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL	4 079 350 923,23	2 101 528 320,85	1 977 822 602,38	2 422 825 071,50
Produits financiers	2 186 253 346,75	-	2 186 253 346,75	1 683 975 649,60
Charges financiers	265 768 688,91	-	265 768 688,91	104 498 539,18
VI- RESULTAT FINANCIER	1 920 484 657,84	-	1 920 484 657,84	1 579 477 110,42
VII- RESULTAT ORDINAIRE AVANTS IMPOTS	5 999 835 581,07	2 101 528 320,85	3 898 307 260,22	4 002 302 181,92
Impôts exigibles sur résultats ordinaires (IBS)	798 456 256,28	-	798 456 256,28	849 640 236,00
Impôts différés (variations) sur résultats ordinaires	151 033 837,40	-	151 033 837,40	30 668 890,68
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRE	29 832 490 473,22	2 299 754 212,81	27 532 736 260,41	26 566 157 232,79
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRE	24 480 077 311,03	198 225 891,96	24 281 851 419,07	23 444 164 177,55
VIII- RESULTAT ORDINAIRE	5 352 413 162,19	2 101 528 320,85	3 250 884 841,34	3 121 993 055,24
Eléments extraordinaires (produits) (*)	-	-	-	-
Eléments extraordinaires (Charges) (*)	-	-	-	-
XI- RESULTAT EXTRAORDINAIRE	-	-	-	-
X- RESULTAT NET DE L'EXERCICE	5 352 413 162,19	2 101 528 320,85	3 250 884 841,34	3 121 993 055,24

Table des matières

Remerciement

Dédicaces

Liste des abréviations

Liste de figures

Liste de tableaux

Sommaire

Introduction générale.....	11
Chapitre I : L’aspect théorique de l’analyse financière	15
Section 01 : Notions de base de l’analyse financière	16
1.1. L’évolution historique de l’analyse financière.....	16
1.2. Définitions de l’analyse financière	17
1.3. Les méthodes de l’analyse financière	17
1.3.1. L’analyse financière statique	17
1.3.2. L’analyse financière dynamique	17
1.4. Les étapes de l’analyse financière	19
1.4.1. L’étape préliminaire	19
1.4.2. L’examen des états.....	19
1.4.3. La formulation des questions	20
1.4.4. La formulation des hypothèses.....	20
1.5. L’importance de l’analyse financière	22
1.6. Les objectifs de l’analyse financière	22
1.7. Les agents intéressés à l’analyse financière.....	24
1.8.1. Les Partenaires internes	24
1.8.2. Les partenaires externes	24
Section 02 : Les différentes sources d’information de l’analyse financière.....	25
2.1. Le bilan comptable.....	24
2.1.1. Définition du bilan comptable	25
2.1.2. La structure de bilan comptable	25
2.1.2.1. L’actif de bilan	25
2.1.2.2. Le passif du bilan	26
2.1.3. La présentation schématique du bilan comptable	27
2.2. Le tableau des comptes des résultats (TCR)	28
2.2.1. Définition de TCR.....	28

2.2.2. La structure de TCR	28
2.2.2.1. Les produits	28
2.2.2.2. Les charges	28
2.2.2.3. Les résultats	29
2.2.3. La présentation Schématique du TCR.....	30
2.3. Tableaux des flux trésorerie (TFT).....	31
2.3.1. Définition des tableaux des flux trésorerie	31
2.3.2. La structure des tableaux des flux trésorerie (TFT)	31
2.3.3. La construction du tableau de flux trésorerie	32
2.4. Le tableau de variation des capitaux propres	32
2.4.1. Définition de tableau de variation des capitaux propres	33
2.4.2. La structure de tableau de variation des capitaux propres	33
2.4.3. La schématisation de tableau de variation des capitaux propres.....	33
2.5. Les annexe	34
2.5.1. Définition de l'annexe.....	34
2.5.2. Les objectifs de l'annexe	34
2.5.3. Les informations figurant dans l'annexe comptable.....	34
2.5.3.1. Les informations obligatoires de l'annexe comptable.....	34
2.5.3.2. Les informations d'importance significatives.....	35
Section 03 : L'analyse financière par les indicateurs d'équilibre financier et par la méthode de ratios.....	36
3.1. L'analyse par les indicateurs de l'équilibre financier	36
3.1.1. Définition d'équilibre financier	36
3.1.2. Les indicateurs d'équilibre financier	36
3.1.2.1. Le fonds de roulement (FR)	36
3.1.2.2. Besoin en fonds de roulement (BFR)	39
3.1.2.3. La trésorerie (TR)	41
3.2. L'analyse par la méthode desratios.....	42
3.2.1. La notion De ratio	42
3.2.1.1. La Définition de ratio	43
3.2.1.2. L'intérêt de l'analyse par ratios	43
3.2.1.3. L'utilisation de ratios	43
3.2.2. Les différents types de ratios types	43
3.2.2.1. Les ratios de structure	43

3.2.2.2. Les ratios d'activité.....	45
3.2.2.3. Les ratios de rentabilité	46
Chapitre II : Analyse financière au sein d'une société d'assurance.....	49
Section 1 : Éléments de définition sur l'assurance et la société d'assurance.....	50
1.1. Notions sur les assurances	50
1.1.1. Définitions de l'assurance	50
1.1.1.1. Définition générale de l'assurance	50
1.1.1.2. Définition économique	50
1.1.1.3. Définition technique de l'assurance	50
1.1.1.4. Définition juridique de l'assurance	50
1.1.2. Les éléments constitutifs d'une opération d'assurance	51
1.1.2.1. Le risque	51
1.1.2.2. La prime	52
1.1.2.3. La prestation d'assurance	52
1.1.2.4. La compensation au sein de la mutualité	53
1.1.3. Les acteurs d'une opération d'assurance	53
1.1.3.1. Assuré	53
1.1.3.2. Assureur	53
1.1.3.3. Souscripteur.....	53
1.1.3.4. Bénéficiaire	53
1.1.3.5. Tiers	53
1.1.4. Les différentes catégories d'assurance	54
1.1.4.1. L'assurance de biens et responsabilité.....	54
1.1.4.2. L'assurance de personnes	54
1.1.5. Le rôle social et économique d'assurance	54
1.1.5.1. Le rôle économique d'assurance	54
1.1.5.2. Le rôle social d'assurance	55
1.2. La société d'assurance	56
1.2.1. Définition d'une société d'assurance	56
1.2.2. Les types de société d'assurance	56
1.2.2.1. Les sociétés anonymes d'assurance(SA)	56
1.2.2.2. Les sociétés d'assurance mutuelles (SAM).....	56
1.2.3. Les obligations techniques d'une société d'assurance	57

1.2.3.1. Les différents sortes de cotisations (ou primes).....	57
1.2.3.2. Les conditions d'une bonne mutualisation des risques	58
1.2.4. Diverses fonctions de la société d'assurance	59
1.2.4.1. La prise de risque	59
1.2.4.2. La gestion d'épargne	59
1.2.4.3. La gestion d'actifs.....	60
1.2.4.4. La gestion de risque.....	60
Section 02 : la particularité de la comptabilité d'assurance et des états financiers.....	61
2.1. Les spécificités de la comptabilité des sociétés d'assurance	61
2.1.1. L'inversion du cycle de production	61
2.1.2. L'incidence de la technique sur la comptabilité et la réglementation	61
2.1.3. Une activité contrôlée.....	62
2.1.4. Un plan comptable particulier	62
2.2. Les états financiers d'une société d'assurance	63
2.2.1. Le bilan	63
2.2.1.1. La structure du bilan	63
2.2.2. Le Compte de résultat	67
2.2.2.1. Le compte de résultat technique	68
2.2.2.2. Le compte de résultats non technique	72
2.2.3. Les annexes.....	73
Section 03 : Les ratios et les indicateurs clés de l'analyse financière d'une société d'assurance.....	74
3.1. Les ratios et les indicateurs clés relatifs au compte de résultat	74
3.1.1. Ratios d'activité	74
3.1.1.1. Taux de croissance des primes.....	74
3.1.1.2. Taux rétention des primes	74
3.1.2. Ratio de sinistralité (S/P)	75
3.1.3. Ratio combiné.....	75
3.2. Ratios et indicateurs financiers relatifs au bilan de la société d'assurance	76
3.2.1. Ratios de solvabilité	76
3.2.1.1. Le ratio d'autonomie financière (R.A.F)	76
3.2.1.2. Ratio de solvabilité générale (R.S.G).....	77
3.2.2. Les ratio de liquidité (R.L)	77
3.2.2.1. Ratio de liquidité Générale (R.L.G)	77
3.2.2.2. Ratio de liquidité réduite	77

3.2.2.3. Ratio de liquidité immédiate (R.L.I).....	77
3.2.3. Ratios de la structure financière.....	77
3.2.3.1. Ratio de financement permanent (R.F.P)	77
3.2.3.2. Ratio de financements propres des immobilisations (R.F.P.I)	78
3.2.3.3. Ratio des immobilisations d'actif (R.I.A).....	78
3.2.3.4. Ratio d'endettement (R.E)	78
3.3. Autres Ratios usuels	78
3.3.1. Ratios de rentabilité (R.R).....	78
3.3.1.1. Ratio de rentabilité financière (R.R.F).....	78
3.3.1.2. Ratio de rentabilité économique (R.R.E).....	78
Chapitre III : La SAA comme illustration de l'étude empirique.....	80
Section 01 : La présentation de la société Algérienne d'assurance (SAA)	82
1.1. La création et l'évolution de la société nationale d'assurance (SAA).....	82
1.2. Objectifs et buts de la création de la SAA	83
1.3. Activités de la SAA	83
1.4. Les filiales de la SAA	84
1.5. Organisation de la société algérienne d'assurance (SAA).....	85
1.5.1. Au niveau central	85
1.5.1.1. Les directions (divisions) rattachées au directeur adjoint administratif	85
1.5.1.2. Les directions (divisions) rattachées au directeur adjoint technique	86
1.5.2. Au niveau régional	88
Section (2) : La présentation et l'élaboration des états financiers de la SAA.....	91
2.1. BILAN.....	91
2.1.1. ACTIF	91
2.1.2. PASSIF	92
2.1.3. Élaboration des bilans financiers	93
2.1.3.1. Présentation du bilan financier 2016	93
2.1.3.2. Présentation du bilan financier 2017	94
2.1.3.3. Les bilans financiers en grande masses	96
2.1.3.4. Présentation graphique des grandes masses du bilan financier (2016-2017).....	97
2.2. Le tableau du compte de résultat (TCR) pour 2016 et 2017	98
Section 03 : l'analyse financière de la société Algérienne d'assurance (SAA).....	99
3.1. L'analyse de l'équilibre financier	99
3.1.1. Fond de roulement (FR).....	99

3.1.1.1. Le calcul de FR	99
3.1.1.2. Interprétation du fonds de roulement.....	100
3.1.2. Besoin en fond de roulement (BFR).....	101
3.1.2.1. Le calcul de BFR	101
3.1.2.2. L'interprétation de BFR	101
3.1.3. Trésorerie (TR)	101
3.1.3.1. Le calcul de TR	101
3.1.3.2. Interprétation de la trésorerie.....	101
3.2. L'analyse financière par la méthode des ratios	102
3.2.1. Ratios de structure financière	103
3.2.1.1. Calcul des ratios de structure financière	103
3.2.1.2. Interprétation de ratios de structure financière.....	103
3.2.2. Ratios de solvabilité	104
3.2.2.1. Le calcul de ratios de solvabilité	104
3.2.2.2. Interprétation de ratios de solvabilité	104
3.2.3. Ratios de liquidité	105
3.2.3.1. Le calcul Ratios de liquidité	105
3.2.3.1. Interprétation Ratios de liquidité	105
3.2.4. Ratios de rentabilité (R.R)	106
3.2.4.1. Le calcul de ratios de rentabilité	106
3.2.4.2. Interprétation de ratios de rentabilité	106
3.2.5. Ratios d'activité.....	107
3.2.5.1. Le calcul de ratios d'activité	107
3.2.5.2. Interprétations de ratios d'activité	107
3.2.6. Ratio de sinistralité.....	108
3.2.6.1. Le calcul de ratio de sinistralité	108
3.2.6.2. Interprétation de ratio de sinistralité	108
3.2.7. Ratio combiné.....	108
3.2.7.1. Le calcul de ratio combiné	108
3.2.7.2. Interprétation de ratio combiné	109
Conclusion générale	111
Bibliographie	113
Annexe	116

Résumé :

Cette étude visait à indiquer l'importance de l'analyse financière dans l'évolution de la société d'assurance, alors que l'analyse financière est une méthode de la compréhension de l'entreprise en à travers l'étude de ses états comptable et financier. Elle permet l'analyste financier de formuler une appréciation relative à la situation de l'entreprise, aux niveaux et la qualité de sa performance, et aux risques qui l'affectent. A cette raison, nous avons effectué une étude empirique dans la société Algérienne d'assurance (SAA) de Tizi-Ouzou, et on a obtenu les résultats suivants :

- L'analyse financière est une démarche qui s'appuie sur l'examen critique de l'information comptable et financière ;
- L'analyse financière contribue à améliorer la performance de la société dans l'avenir à partir des erreurs découvertes dans le présents ;
- L'analyse financière s'appuie sur un certain nombre d'instruments et techniques, pour découvrir les points forts et les points faibles de la société d'assurance.

Mots clés : analyse financière, performance, bilan, indicateurs d'équilibre, ratios, SAA.

Abstract:

This study aimed to indicate the importance of financial analysis in the evolution of the insurance company, while financial analysis is a method of understanding the company through the study of its accounting statements. And financial. It enables the financial analyst to make an assessment of the company's situation, the levels and quality of its performance, and the risks that affect it. For this reason, we are doing a practical study in the Algerian insurance company (SAA) of Tizi-Ouzou, and we obtained the following results:

- Financial analysis is an approach based on the critical examination of accounting and financial information;
- Financial analysis helps to improve the company's performance in the future from the errors discovered in the present;
- The financial analysis is based on a certain number of instruments. And technical, to discover the strengths and weaknesses of the insurance company.

Key words: financial analysis, performance, balance sheet, financial equilibrium indicator, ratios, SAA.